

**Université Lumière  
Lyon II**

1361

**MEMOIRE DE DEA  
Sciences de  
l'information et de la  
Communication**

**option :  
Langages et symboliques de  
la communication et des  
médias**

**Emotion et presse  
écrite : une approche  
poétique de l'affaire  
Dutroux.**

**LEDAIN Damien**

Sous la direction de Jean-François TETU.

Septembre 1997.

**Université Lumière  
Lyon II**

**MEMOIRE DE DEA  
Sciences de  
l'information et de la  
Communication**

**option :  
Langages et symboliques de  
la communication et des  
médias**

**Emotion et presse  
écrite : une approche  
poétique de l'affaire  
Dutroux.**

**LEDAIN Damien**

Sous la direction de Jean-François TETU.

Septembre 1997.



### Résumé :

Le traitement médiatique de l' "affaire Dutroux" met en lumière les difficultés rhétoriques d'un discours de presse tiraillé entre le primat de l'information, un désir de communication et la tentation d'une communion dans l'affect. Encouragée par les circonstances extraordinaires d'un drame, la mise en récit constitue le mode de construction privilégié du suivi journalistique d'un feuilleton aux allures de fiction. Par ailleurs, la mise en scène écrite des événements racontés portent les marques d'une énonciation particulièrement forte, tout entière dévolue à l'expression d'une émotion partagée.

Descripteurs français : "affaire Dutroux" ; émotion ; presse écrite ; mise en récit ; personnages ; énonciation.

### Abstract :

The mediatization of the "Dutroux affair" brings the rhetorical difficulties of a press discourse to light which is torn between the primacy of information, a desire of communication and the temptation of a communion in the affective. Stimulated by the extraordinary circumstances of a tragedy, the writing is the privileged way of construction of the constant journalistic focus on a serial which looks like a fiction. Moreover, the written production of the told events bears the scars from a particularly strong statement, completely dedicated to the expression of a divided emotion.

English keywords : "Dutroux affair" ; emotion ; newspapers ; writing ; fiction ; characters ; statement.

**Université Lumière  
Lyon II**

**MEMOIRE DE DEA  
Sciences de  
l'information et de la  
Communication**

**option :  
Langages et symboliques de  
la communication et des  
médias**

**Emotion et presse  
écrite : une approche  
poétique de l'affaire  
Dutroux.**

**LEDAIN Damien**

Sous la direction de Jean-François TETU.

Septembre 1997.

*La réalisation de ce travail n'ayant été possible qu'avec le concours de précieux auxiliaires, nous voudrions assurer chacun d'entre eux de notre plus sincère reconnaissance.*

*Nos remerciements iront en premier à monsieur Tétu, directeur de ce mémoire, pour ses conseils et directives ; à nos lecteurs, ensuite, pour leur intérêt, à Baron pour son conseil informatique, à Manue pour sa patience...*

***A ma mère.***

## Table des matières.

|   |           |
|---|-----------|
| <b><u>Table des matières.</u></b>   | <b>1</b>  |
| <b><u>Introduction.</u></b>   | <b>6</b>  |
| <b><u>Avertissement : visualiser l'émotion.</u></b>                                       | <b>10</b> |
| <b><u>Chronologie des événements-clés à travers les « unes » de la presse écrite.</u></b> | <b>11</b> |

## **Première partie : La narration.**

|  |           |
|--|-----------|
| <b><u>I. Mise en récits.</u></b>                                       | <b>16</b> |
| <b>A. Prérequis.</b>   | <b>16</b> |
| <b>B. Le cadre des « affaires ».</b>                                   | <b>17</b> |
| <b>C. Réseau de récits pour un « méta-récit » en quête de clôture.</b> | <b>19</b> |
| 1) Vertu centralisante de Dutroux.                                     | 19        |
| 2) Toile d'araignée.   | 19        |
| <i>Les vieux démons.</i>   | 23        |
| <i>Dossiers connexes.</i>  | 23        |
| <i>Une nouvelle "opération mains propres"</i>                          | 25        |
| <i>La Maison de l'Horreur.</i>   | 27        |
| <i>Bref...</i>   | 28        |
| 3) Signes extérieurs de récit.   | 28        |
| <i>Clausules.</i>  | 29        |
| <i>Des "rubriques sur mesure"</i>                                      | 30        |

|   |           |
|---|-----------|
| 4) Un récit récapitulatif : « <i>Année noire, marche blanche</i> ».       | 31        |
| <b>D. Aux limites de la fiction : la rencontre de l'imaginaire.</b>       | <b>32</b> |
| 1) Une collision policée.   | 32        |
| 2) Littératures en échos.   | 33        |
| <b>II. Des « personnages-types ».</b>                                     | <b>38</b> |
| <b>A. Distribution : le "personnel" de l'affaire.</b>                     | <b>38</b> |
| <b>B. Description.</b>  | <b>43</b> |
| 1) L'indiciel et le fonctionnel au service d'une "frénésie sémiologique". | 43        |
| 2) Dutroux, figure machiavélique.   | 44        |
| <i>le "monstre"</i>   | 46        |
| <i>le "malade"</i>  | 48        |
| <i>Le "marginal"</i>  | 49        |
| <b>C. Le syndrome du « chevalier-blanc ».</b>                             | <b>52</b> |
| 1) Gino Russo, « <i>fer de lance</i> ».                                   | 54        |
| 2) Paul Marchal, « <i>Le petit père du peuple blanc</i> ».                | 55        |
| 3) L'obstiné : Bourlet - le héros : Connerotte.                           | 55        |
| 4) Figure d'un "antihéros".   | 56        |
| <i>Comme Socrate.</i>   | 58        |
| « <i>Touche pas à mon juge</i> ».   | 58        |
| <i>Le juge d'instruction belge le plus célèbre.</i>                       | 60        |
| <b>D. En plein manichéisme.</b>   | <b>61</b> |
| 1) Le carré herméneutique de Dubois.                                      | 61        |
| 2) Imagerie romanesque.   | 63        |
| 3) Angélisme et satanisme.  | 65        |
| <b>E. Annexes.</b>  | <b>66</b> |

### **III. Conclusion de la première partie.**

69

## **Seconde partie : l'énonciation.**

### **I. A la recherche des larmes de papier ou comment gérer l'émotion.**

|   |    |
|---|----|
| <b>A. Sonder les coeurs.</b>                                    | 72 |
| <b>B. Paroles échangées.</b>                                    | 73 |
| 1) Quand dire, c'est faire.                                     | 73 |
| 2) Relais médiatiques.  | 74 |
| <b>B. Valeurs partagées.</b>                                    | 75 |
| <b>C. Dire l'émotion.</b>                                       | 75 |
| 1) Discours rapportés.  | 76 |
| 1.a. Médiation minimale.  | 77 |
| <i>Cartes blanches et courriers des lecteurs.</i>               | 78 |
| <i>Micro-trottoirs.</i>   | 81 |
| <i>Lettres ouvertes.</i>  | 82 |
| <i>Au commencement était l'émotion.</i>                         | 84 |
| 1.b. La parole aux acteurs : discours direct et indirect libre. | 86 |
| <i>Interviews.</i>  | 88 |
| <i>Enonciation secondaire.</i>                                  | 89 |
| <i>Indicible émotion.</i>                                       | 91 |
| 2) Discours assumés.  | 92 |
| 2.a. Objectiver l'affect : tableau d'un peuple en émoi.         | 93 |
| 2.b. Revendiquer une émotion légitime : entre tristesse et      | 94 |

poujadisme.

|   |            |
|---|------------|
| <b>II. <u>Marques d'énonciation : de l'implicite à l'extrême.</u></b> | <b>96</b>  |
| <b>A. Les marques du locuteurs.</b>                                   | <b>96</b>  |
| 1. La personne.   | 96         |
| 1.1. Les pronoms.   | 97         |
| 1.a. Entre nous.  | 97         |
| 1.b. Valeurs du "on".   | 100        |
| 1.c. Pratiques particulières.   | 101        |
| <i>Lettres ouvertes.</i>  | 102        |
| <i>Les "engagements" du journal <u>La Meuse</u>.</i>                  | 105        |
| <i>Les journaux enquêtent et accusent...</i>                          | 106        |
| <i>... au risque du "dérapiage médiatique".</i>                       | 109        |
| <i>Discours d'opinion : un parti-pris évident.</i>                    | 111        |
| <i>Les "conclusives", mine de rien.</i>                               | 113        |
| 1.2. Les collectifs.  | 115        |
| <b>B. Les "subjectivèmes".</b>  | <b>115</b> |
| 1. Modalisation.  | 116        |
| 1.a. Modalités d'énonciation.   | 116        |
| 1.b. Modalités d'énoncé.  | 118        |
| 2. Qualification.   | 120        |
| <i>Le prisme des descriptions.</i>                                    | 122        |
| <b>C. Repères spatio-temporels.</b>                                   | <b>124</b> |
| <b>D. Figures.</b>  | <b>125</b> |
| 1) Rôle anaphorique de la couleur blanche.                            | 126        |
| 2) Les « spaghetti » de Connerotte.                                   | 129        |
| <b>E. Annexes.</b>  | <b>134</b> |

**Troisième partie : des récits caractéristiques.**

|  |            |
|--|------------|
| <b>Liminaire : à événements exceptionnels, médiation particulière.</b>           | <b>141</b> |
| <b>A. La marche blanche : quand la marée vire au blanc.</b>                      | <b>142</b> |
| <b>B. Dessaisissement : le dilemme cornélien.</b>                                | <b>148</b> |
| <b>C. Commission d'enquête : effets de direct et comptes-rendus d'audiences.</b> | <b>150</b> |
| 1) Dramaturgie et « effets de manche »   | <b>152</b> |
| 2) Jugements.  | <b>157</b> |
| <b>D. Annexes.</b>   | <b>159</b> |
| <br>   |            |
| <b><u>Epilogue.</u></b>  | <b>165</b> |
| <br>   |            |
| <b><u>Repères bibliographiques.</u></b>  | <b>167</b> |

## Introduction.

« *Julie et Mélissa assassinées* »<sup>1</sup>, l'horreur submerge la "une" du journal *La Meuse*, dans une édition spéciale qui plonge en plein traumatisme un pays consterné.

Coup d'arrêt à la douce insouciance d'un peuple "en vacances", l'indicible réifié jette l'opprobre sur un système en échec et précipite chacun « à l'ombre de l'infamie »<sup>2</sup>. Terriblement lacunaire, le communiqué en dit trop long déjà d'une actualité qui n'en finira plus de déverser quotidiennement son flot de révélations et autres rebondissement macabres. Assurément, le feuilleton de l'été tient du roman terrifiant ; ses épisodes se déclinent dans le sang... ; ses colonnes nourrissent l'émotion et suscitent les réactions.

Au fil des semaines, la Belgique en émoi s'enfonce dans une crise sans précédent : « *crise de société, d'identité, crise morale, crise des institutions qui ont perdu beaucoup de ce qui leur restait de crédit aux yeux de l'opinion* ». Au delà du fait divers macabre, l'affaire Dutroux va déboucher sur un grand sentiment de vide. Car « *si la population a découvert l'horreur absolue (...), elle a aussi constaté le délabrement de l'Etat, la guerre des polices, et le dysfonctionnement de nombreux rouages de la justice* »<sup>3</sup>.

Fortement médiatisées, la tragédie humaine et ses circonstances accusatrices ont alimenté tous les débats, tant privés que publics, en même temps que « *l'horreur, l'émotion, l'interrogation ont alors provoqué diverses réactions*

---

<sup>1</sup> « Une » du journal *La Meuse*, édition spéciale, dimanche 18 août 1996.

<sup>2</sup> « *Nous vivons tous aujourd'hui en Belgique dans l'ombre de l'infamie et de l'horreur* » (*Le Soir*, « Erik Derycke a dit le traumatisme et la volonté belges », par VANDEMEULEBROUCKE Martine, jeudi 29 août 1996, page 1/14).

<sup>3</sup> *Le Soir*, « Encore très partiel », par DUPLAT Guy, vendredi 20 septembre 1996, page 1.

au sein de la population belge, des plus véhémentes (comme les manifestations spontanées devant de nombreux palais de justice) aux plus ritualisées (comme la participation aux funérailles des victimes) »<sup>4</sup>. Le 20 octobre, dans un élan historique, près de 300.000 citoyens inondaient la capitale d'un royaume retrouvé. « Jamais, dans l'histoire du pays, autant de personnes n'étaient descendues dans la rue pour pousser un cri... en silence »<sup>5</sup>.

Ainsi donc, à l'évidence, « le retentissement qu'ont eu les événements depuis le funeste mois d'août dernier a propagé son onde de choc très loin, jusqu'au cœur intime du quotidien d'une foule d'individus qui depuis n'ont pas cessé, dans un relais infini, de se passer la parole pour, comme on dit, s'exprimer, dire l'événement, manifester leur solidarité »<sup>6</sup>.

Et la presse dans tout cela ? On devine qu'elle trouvera dans ce cadre participatif l'occasion de justifier ses fonctions de relais de l'information et de consolidation des liens sociaux, cherchant à satisfaire un besoin d'information de la population que la pénible actualité a soudain amplifié<sup>7</sup>. Certes, ainsi que le souligne Marc Lits, « les faits divers ont toujours constitué un fonds de commerce de la presse, mais ils prennent désormais une ampleur exceptionnelle, et soulèvent autant de questions sur le fonctionnement de la justice belge que sur la manière dont ces faits doivent être répercutés dans les médias »<sup>8</sup>. L'objectif de ce travail sera de tenter d'analyser le comportement des médias écrits face à l'ampleur des événements qui ont alimenté l' "affaire Dutroux" en Belgique. Pour d'aucuns, le

---

<sup>4</sup> *La Société indicible. La Belgique entre émotions, silences et paroles*, BURNAY (Nathalie), LANNOY (Pierre) et PANAFIT (Lionel) [coordinateurs], éditions Luc Pire, Bruxelles, 1997, Introduction, p.9.

<sup>5</sup> *Le Soir*, « Dossier à budget étriqué, justice défraîchie », par BORLOO Jean-Pierre, vendredi 8 novembre 1996, page 2/3.

<sup>6</sup> « Intercepter l'événement, dire la crise », CAEYMAEX Florence, ds *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l'éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-90, 1997, p.5.

<sup>7</sup> Les semaines « clés » de l'affaire voient les tirages des quotidiens belges atteindre des sommets. Si une certaine pudeur rend secondaire ces « bonnes affaires », il est pourtant clair que « *Les journaux belges sont eux-mêmes dopés par l'actualité nationale. Jamais, depuis la mort du roi Baudouin, les quotidiens ne s'étaient aussi bien vendus* » (*Le Monde*, 13 septembre 1996).

contexte fortement émotif du moment a pu « *atteindre également le paysage médiatique en bouleversant les traditions journalistiques* »<sup>9</sup>. Soupçonnant chez le journaliste une inévitable perméabilité aux émotions ambiantes, nous en chercherons les éventuelles manifestations “à fleur de texte”, dans un parcours qui négligera volontairement les questions déontologiques posées pour se centrer sur la « littéarité » des textes envisagés. A terme, nous tâcherons de répondre aux trois questions suivantes : **s’ils ont sans conteste ébranlés les citoyens et les institutions du pays, les récents événements qu’a connus la Belgique ont-ils occasionné certaines « mutations »<sup>10</sup> en matière de presse écrite ? Quelles sont les modalités de constructions privilégiées du message médiatique que peut induire la volonté de dire et de montrer une émotion sans précédent ? Et de là, quels sont les indices textuels de la médiatisation d’une telle émotion ?**

Deux aspects particuliers seront étudiés dans une approche “poétique” : celui des **marques d’énonciation** et celui de la **mise en récits** comme mode de relation favori du fait divers ; une double perspective que complète l’exposé du “ressort poétique” de quelques **récits caractéristiques**.

Notre parcours a voulu privilégier **une démarche “positiviste”**, recherchant dans quatre parutions francophones de Belgique les marques tangibles d’une forte prégnance affective. Les quotidiens *Le Soir* et *La Meuse* ont été retenus pour leur représentativité respective<sup>11</sup>. Les deux hebdomadaires, *Le Soir illustré* et *Ciné-Télé-Revue* prévalent, eux, pour leur travail d’investigation très circonstanciel.

---

<sup>8</sup> « Le rôle des médias dans les affaires », LITS (Marc), ds *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l’éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-90, 1997, p.133.

<sup>9</sup> “Une émotion populaire médiatisée. Laboratoire pour un autre journalisme”, Masuy (Christine), ds *La Société indicible. La Belgique entre émotions, silences et paroles*, BURNAY (Nathalie), LANNOY (Pierre) et PANAFIT (Lionel) [coordinateurs], éditions Luc Pire, Bruxelles, 1997, p.133.

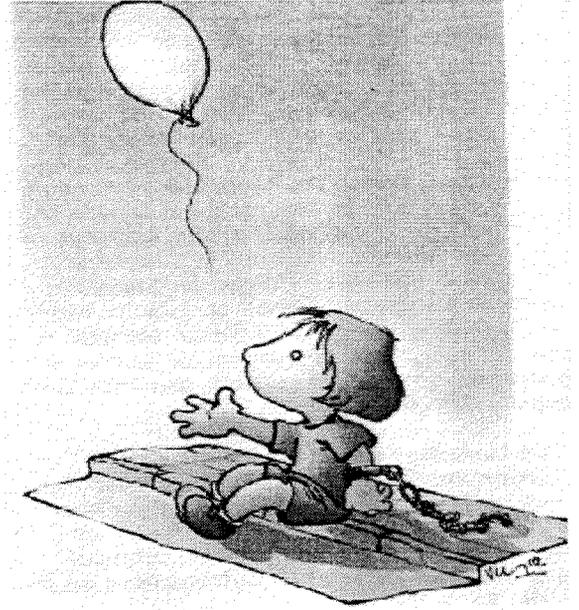
<sup>10</sup> MASUY (Christine), op cit, p. 25.

<sup>11</sup> Au statut plutôt “intellectualiste” du *Soir* s’oppose la tendance ouvertement “populaire” du journal *La Meuse*.

Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver ici une palette d'"exercices de style", appliquant à des textes isolés une grille d'analyse particulière. Nous avons en effet voulu saisir l'occasion d'une affaire de grande ampleur pour analyser dans la durée ses récurrences textuelles linéaires. Par ailleurs, la finalité du présent travail n'étant pas non plus d'aboutir à une étude comparative systématique des publications retenues, seuls leurs clivages profonds seront épinglés. Enfin, quelques documents extraits d'autres journaux (*La Dernière Heure, Téléoustique, Le Monde*) ont aussi étayé notre thèse.

## Avertissement : visualiser l'émotion.

Les événements qui marquent la Belgique depuis la fin du mois d'août 1996 frappent autant par leur nature horrible que par **l'énorme charge affective** qu'ils charrient. A n'en pas douter, le choc provoqué par les découvertes des corps de Julie, Mélissa, An et Eefje est certainement « *l'un des plus violents que la Belgique ait connu* »<sup>12</sup>. Des semaines durant, l'actualité nationale sera dominée par l'expression de sentiments contrastés, où dominant le chagrin et la colère.



Car aux quatre coins du pays, les initiatives se multiplient, comme autant d'indices d'une participation émotive très vive. Drapeaux en berne, crêpes et rubans arborés, registres de condoléances, bouquets, couronnes, et signets; partout, le deuil d'une nation tout entière se donne à voir au gré de jaillissements compassionnels ritualisés auxquels s'ajoutent nombre d'initiatives très circonstanciées ( création de comités blancs, manifestations spontanées devant les bâtiments publics, pétitions, etc.).

C'est dans la réalité de ce climat passionnel que le présent travail trouve son impulsion première. Il convient donc au lecteur de s'en imprégner, soit qu'il ait eu à l'éprouver, soit qu'il ait à nous croire sur parole : « (pour le peuple belge) 1996 restera gravée comme *l'année de l'horreur, comme celle qui a plongé tout un pays dans l'effroi. Ce fut l'année de l'arrachement à la quiétude, du doute et de l'explosion de la sérénité* »<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> *L'Affaire Dutroux. La Belgique malade de son système*, collectif, éd. Complexe, Bruxelles, 1997, présentation de l'éditeur.

<sup>13</sup> « Des ambiguïtés du citoyen dans une démocratie fragilisée », par UYTTENDAELE (Marc), ds *L'Affaire Dutroux. La Belgique malade de son système*, p.273.

## Chronologie<sup>14</sup> des événements-clés à travers les « unes » de la presse écrite.

### Indications :

- Nous limitons volontairement la rétrospective qui suit au 31 décembre 1996.
- DH : *La Dernière Heure* ; LLB : *La Libre Belgique* ; LM : *La Meuse* ; LS : *Le Soir* ; VA : *Vers l'Avenir*.

| Jour       | Fait(s) marquant(s)   | Une  | Journal |
|------------|---|--|---------|
| 16 août    | Sabine et Laetitia, les deux adolescentes enlevées respectivement en mai et en août, sont retrouvées vivantes. L'enquête menée depuis des mois sur les disparitions d'enfants prend un tour nouveau.  | « Sabine et Laetitia retrouvées vivantes ! »                           | LLB     |
|            |   | « Laetitia vivante ! Et Sabine aussi ! »                               | LM      |
|            |   | « Laetitia et Sabine délivrées d'un groupe de pédophiles »             | LS      |
| 18/19 août | Découverte des corps de Julie et Mélissa à Sars-la-Buissière, au domicile de Marc Dutroux. L'espoir de retrouver An et Eefje subsiste encore. La Belgique crie sa douleur.  | « Julie et Mélissa assassinées »                                       | LM      |
|            |   | « Horreur pour Julie et Mélissa, fragile espoir pour Anne et Eefje »   | LS      |
|            |   | « La révolte »   | DH      |
|            |   | « L'horreur »  | VA      |
| 20 août    | La Belgique est en deuil. Les gens se pressent au funérarium pour un hommage aux fillettes assassinées et à leurs parents.<br>Le point sur l'enquête.   | « L'émotion étreint les Belges orphelins de Julie et Mélissa »         | LLB     |
|            |   | « Le rendez-vous silencieux »  | LM      |
| 21 août    | Marc Dutroux aurait bénéficié de protections. Les problèmes liés au déroulement de l'enquête sur la disparition des enfants sont développés par la presse.<br>Dans le même temps, l'enquête sur la disparition d'An et Eefje semble progresser. | « Disparitions : de nouveaux suspects interrogés en Belgique »         | LS      |
|            |   | « Un document accablant »  | DH      |
|            |   | « Négligence ou sabotage, l'enquête s'est égarée »                     | LLB     |
| 23 août    | Funérailles nationales pour Julie et Mélissa.   | « An et Eefje, l'enquête approcherait du dénouement »                  | LS      |
|            |   | « Toujours entre l'espoir et la crainte »                              | VA      |
|            |   | « An et Eefje : un espoir »  | LM      |
| 28 août    | Sur indications de Marc Dutroux, les enquêteurs effectuent des fouilles dans une maison de Jumet lui appartenant. Mais à la recherche de qui ou de quoi ? On soupçonne le pire.   | « Des funérailles en blanc, hymne à l'enfance et à son innocence »     | LLB     |
|            |   | « Ne jamais oublier »  | LM      |
|            |   | « Hymne à l'enfance assassinée »                                       | VA      |
|            |   | « L'immense chagrin des Belges »                                       | LS      |
| 28 août    | Sur indications de Marc Dutroux, les enquêteurs effectuent des fouilles dans une maison de Jumet lui appartenant. Mais à la recherche de qui ou de quoi ? On soupçonne le pire.   | « Combien de jeunes filles Dutroux a-t-il assassinées et enterrées ? » | LLB     |
|            |   | « L'insoutenable attente »   | LM      |
|            |   | « Dans l'attente du pire »   | VA      |
|            |   | « L'angoissante recherche de   |         |

<sup>14</sup> La présente rétrospective est tirée, pour l'essentiel, de « 1996 selon la une de cinq quotidiens », CHARLIER Michel (coord.), ds *L'Année des médias*, sous la dir. de MARION (Ph.), Bruylant-Academia, Louvain-la-Neuve, 1996, pp. 157-185.

|                   |   |  |                      |
|-------------------|---|--|----------------------|
|                   |   | l'épouvantable à Jumet »   | LS                   |
| <b>04 sept.</b>   | Les cadavres d'An et Eefje sont retrouvés sur les déclarations de Marc Dutroux. Elles ont été assassinées.  | « Le pire »<br>« L'espoir est mort »<br>« An et Eefje : Elles aussi ! »<br>« An et Eefje gisaient à Jumet, victimes du réseau de Dutroux »                                     | VA<br>DH<br>LM<br>LS |
| <b>05 sept.</b>   | Solidarité du pays avec les parents d'An et Eefje.  | « La douleur de tout un pays »<br>« Pas de colère à Hasselt, rien que de la tristesse »<br>« Chocs humains et judiciaires en écho à l'horreur de Jumet »                       | VA<br>LLB<br>LS      |
| <b>07 sept.</b>   | Funérailles nationales pour An et Eefje.  | « An et Eefje, tot ziens <sup>15</sup> »<br>« Onze kinderen <sup>16</sup> »  | LLB<br>DH            |
| <b>11 sept.</b>   | Protections et errements (suite) : le juge Connerotte a lancé l' "opération Zoulou", consistant en une perquisition chez de nombreux gendarmes et policiers, notamment à Charleroi. | « Charleroi : le coup de balai de Connerotte »<br>« Gendarmes et policiers perquisitionnés »   | LM<br>LS             |
| <b>20 sept.</b>   | L'enquête sur l'enquête met en cause la Gendarmerie et sa volonté de conserver des éléments importants pour elle seule.   | « La gendarmerie en prend pour son grade »   | DH                   |
| <b>21 sept.</b>   | On assiste à une véritable guerre entre la P.J. et la Gendarmerie, suite aux retombées de l'enquête sur l'enquête.  | « Ce ne sera la faute de personne »  | LM                   |
| <b>28 sept.</b>   | L'avocat de Marc Dutroux demande le dessaisissement du juge d'instruction Connerotte pour avoir participé à un repas à l'invitation de l' « asbl Marc et Corine ».                  | « Marc Dutroux récuse son juge d'instruction »<br>« Dutroux veut dessaisir le juge Connerotte »  | LS<br>LM             |
| <b>9 octobre</b>  | La Cour de cassation examine la demande de dessaisissement du juge Connerotte. On attend un réquisitoire sévère de la part du Procureur général.                                    | « Connerotte : le procureur requiert le dessaisissement »<br>« Va-t-on dessaisir ce juge qui avance ? »  | LS<br>LM             |
| <b>10 octobre</b> | A regret, le Procureur général de la Cour de cassation demande le dessaisissement du juge Connerotte.   | « Le cœur hors la loi »<br>« Nous avons le cœur qui saigne »<br>« Dutroux : familles hostiles à l'envoi du dossier à Liège »   | DH<br>LM<br>LS       |
| <b>14 octobre</b> | L'attente du jugement de la Cour de cassation exacerbe une tension déjà très forte dans le pays.  | « La Belgique retient son souffle »<br>« La Belgique en fièvre attend l'arrêt de cinq " sages " »  | LM<br>LS             |
| <b>15 octobre</b> | La Cour de cassation a tranché par un compromis. Le juge Connerotte est dessaisi, mais le parquet de Neufchâteau garde l'enquête.   | « Il ne méritait pas ça »<br>« ... mais l'enquête reste à Neufchâteau »<br>« Lundi, 15 h 30, l'arrêt de la Saint-Juste. Connerotte est dessaisi, Neufchâteau garde l'enquête » | DH<br>LM<br>LS       |
| <b>16 octobre</b> | Des manifestations spontanées anti-dessaisissement ont lieu à travers tout le pays. Les familles des victimes de Marc Dutroux renoncent cependant à faire opposition au jugement.   | « La Belgique est dans la rue »<br>« Les familles ne s'opposent plus au dessaisissement »  | DH<br>LS             |

<sup>15</sup> « An et Eefje, au revoir ».

<sup>16</sup> « Nos enfants ».

|                   |   |   |                |
|-------------------|---|---|----------------|
| <b>19 octobre</b> | Deux jours avant la « marche blanche », le Roi reçoit les familles d'enfants disparus.  | « Bruxelles, dimanche 20 octobre »<br>« Pour l'amour de nos enfants »<br>« Géante, silencieuse, digne : la marche que l'on espère »   | VA<br>LM<br>LS |
| <b>21 octobre</b> | Compte rendu de la « marche blanche » qui a rallié 300.000 manifestants.  | « Historique ! »<br>« La marée blanche »<br>« Le message de tout un peuple »  | DH<br>LS<br>LM |
| <b>25 octobre</b> | La Commission parlementaire d'enquête sur l'enquête (créée à la Chambre le 17 octobre) commence ses auditions.  | « La Commission parlementaire d'enquête sur l'enquête Dutroux-Nihoul écoute les parents des victimes »  | LS             |
| <b>26 octobre</b> | Compte rendu des premières auditions.   | « La Justice entre errances passées et espérances. Au Parlement, les auditions des parents ont commencé. Un premier choc qui surprend déjà les députés. Avant d'autres ? »<br>« Vous êtes notre dernière chance » | LS<br>LM       |
| <b>18 déc.</b>    | Les séances de la Commission d'enquête, en partie retransmise par la télévision belge francophone, livre en direct les évidentes contradictions d'un non-fonctionnement. Fascinante confrontation (mardi 17 décembre) entre la juge Martine Doutrève et le major de gendarmerie Daniel De Craene. | « Le silence des gendarmes fatal à Julie et Mélissa ? »<br>« Doutrève : quel réquisitoire ! »   | LS<br>LM       |
| <b>20 déc.</b>    | Compte rendu de l' « incroyable confrontation à six » <sup>17</sup> de la nuit devant la Commission.  | « La Commission parlementaire d'enquête reprendra ses séances le 6 janvier. Julie-Mélissa : le mensonge comme ultime outrage »<br>« Le jeu de la vérité »   | LS<br>LM       |

<sup>17</sup> « Les fautes de l'enquête livrées en direct à 525.000 téléspectateurs. Qui ment ? La juge ou les gendarmes ? La Commission est ébranlée par les confrontations », *Le Soir*, samedi 28 décembre 1996, p. 4.

## **Première partie : la narration.**

La partie qui suit pose la narration comme mode d'organisation privilégié du discours journalistique. Après avoir examiné le pourquoi des liens quasi organiques qu'entretient avec elle un fait divers de grande ampleur, l'analyse propose deux niveaux d'immersion dans le vaste récit médiatique de l'affaire.

Etudiant d'abord les structures de surface du méta-récit, nous avons cherché à dégager les modes d'articulation d'une véritable "toile d'araignée".

Une analyse plus "profonde" des structures du même récit a ensuite voulu mettre en exergue les principes organisateurs de la distribution actantielle de l'affaire.

En filigrane, notre approche a tenté d'établir l'interpénétration d'un mode d'organisation efficace et d'un contexte émotif particulier.

## I. Mise en récit(s)

### A. Prérequis.

Pour Jean-François Tétu, « *la conjonction entre l'information et la forme narrative semble absolument fondatrice du discours de la presse* »<sup>18</sup>. Si tout événement suppose une scène qui donne au lecteur-spectateur les moyens de la représentation, il en est qui semblent particulièrement “racontables” au gré d’une dramatisation où se mêlent le factuel et le fictionnel. Car il est des faits qui semblent dépasser la réalité pour rejoindre la fiction et des scénarios qui paraissent tout entier contenus dans l’événement raconté.

S’il est exact que les ingrédients du fantastique abondent dans la réalité même et que la vie elle-même se livre perpétuellement aux « *invraisemblances les plus réelles* », tout semble dès lors justifier l’immuable sympathie du fait divers pour la mise en récit. Et de fait :

*« Le fait divers a maintenu imperturbablement l’art du récit, la dramatisation. Pour le meilleur et pour le plus contestable (...). En effet, le récit du fait divers met en scène des personnages et leur octroie une “psychologie” conforme à leurs actes (et à l’attente du lecteur). (...) [Et] le temps et l’espace participent à la dramatisation. Fondamentalement, le temps du récit condense une succession et un engendrement (...). Le temps va donc connaître ses longs moments d’attente, ses accélérations et surtout une distribution en véritables séquences. (...) Quant à l’espace, il se*

---

<sup>18</sup> TETU (Jean-François), *Le Discours du journal. Contribution à l’étude des formes de la presse quotidienne*, thèse de doctorat soutenue à l’Université Lumières Lyon 2, section “Lettres”, 1982, p. 486.

*transforme en un vaste décor naturel qui donne au récit un surcroît de densité, d'ambiance... ».*

Les personnages, le décor et la gestion du temps : tels sont les composantes du grand récit médiatique de l' "affaire Dutroux" que nous entendons étudier, convaincu que la nature des événements survenus en ce mois d'août et le contexte émotionnel qui les sous-tend contenaient, en puissance déjà, les composantes d'une véritable *médiaturgie*.

Cette première partie de notre travail aura donc pour ambition d'aborder la structure d'une histoire aux ramifications multiples, en prenant pour objet d'étude la narration, perçue comme une « *pseudo-objectivation* » qui « *tente d'effacer les traces du savoir de l'énonciateur au profit des actants de la narration* »<sup>19</sup>.

## **B. Le cadre des « affaires ».**

### ***Du fait divers tragique aux "affaires"***

Au matin du 16 août, dès l'instant de la libération des deux petites prisonnières de Dutroux, on sent bien qu'il ne s'agit pas là d'un fait divers comme les autres, limité aux seuls certitudes alors acquises. D'emblée, l'événement - car il s'agit bien d'un événement au sens plein du terme, d'une rupture immédiate et radicale d'un cadre de fonctionnement tirant de l'insoupçonné sa valeur informative - semble devoir en appeler d'autres. Tout n'est pas dit, loin de là... au moment où la presse suggère déjà l'existence d'un véritable *réseau* de pervers (« *Sabine et Laetitia arrachées à une bande ou à un réseau.(...) Marc Dutroux était-il à la tête d'une filière de pédophiles ?* » (*Le Soir*, 17/18 août 1996, p.1). En fait, la libération de Sabine et Laetitia n'est que le prologue d'un récit pétri d'attentes douloureuses et de rebondissements spectaculaires sur fond de consternation et de révolte : « *Ce qui se passe aujourd'hui dépasse (cependant) l'atrocité d'un fait divers. C'est un peuple qui se réveille, porté par quelques*

---

<sup>19</sup> TETU (Jean-François), *Le Discours du journal*, op cit.

*messagers inconscients...* » (« Marc Uyttendaele. Sur les conséquences politiques des affaires Cools-et Dutroux, et la situation de la justice », par STROOBANTS, Jean-Pierre, *Le Soir*, 10 septembre, p.2).

Au fil des jours, les événements qui, malgré leur horreur, auraient pu ne rester que de tragiques faits divers ont donné naissance au feuilleton le plus noir qu'ait connu le pays : l'"affaire Dutroux", ses brusques renversements, ses coups de théâtre inopinés, ses fausses pistes, ses vrais mensonges, ses détails insignifiants, et ses conséquences inattendues vont tenir en haleine un pays tout entier.

Ainsi donc, la Belgique vit une nouvelle "affaire". Le mot lui-même est révélateur. « *Lorsqu'il y a "affaire", c'est qu'il y a "à faire", c'est-à-dire à chercher, à éclaircir, et au bout du compte, à raconter* ». Bref, « *le label "affaire" suggère déjà toutes les possibilités d'un scénario virtuel* ». Philippe Marion l'a souligné, les affaires entretiennent avec le récit médiatique une incontestable sympathie, comme si les faits qu'elles racontent s'inscrivaient dans une sorte de *pré-dramaturgie*.

Véritablement, « *Les affaires se déroulent dans la presse comme un feuilleton. Tissant un récit à l'imaginaire quasi-romanesque, elles semblent posséder tous les ingrédients pour que se tresse, comme par génération spontanée, un "bon" récit d'actualité, même s'il ne faut pas voir du "récit" partout!...* »<sup>20</sup>. L'affaire Dutroux n'échappera pas à la règle, offrant matière aux nombreuses ramifications d'un vaste récit médiatique. Car c'est là une des principales caractéristiques du "récit-Dutroux" que d'en appeler de nombreux autres et de tisser, autour de la figure centrale de Dutroux, un véritable *réseau de*

---

<sup>20</sup> « Le récit médiatique des affaires », MARION (Philippe), ds *La Presse et les affaires. Actes du Colloque organisé par l'Observatoire du récit médiatique le 05 mai 1995 à l'Université catholique de Louvain*, sous la direction de RINGLET (Gabriel) et de LITS (Marc), Vie Ouvrière, Louvain-la-Neuve, 1995, pp. 15-20.

*récits*<sup>21</sup>. Au fil des semaines, les connexions entre dossiers se multiplient, parfois fantaisistes, et les “vieilles histoires” resurgissent comme pour mieux alimenter un “ras-le-bol” né de la surenchère. C’est cette imbrication de “micro-récits ” que nous allons tâcher de démêler dans les lignes qui suivent.

## **C. Réseau de récits pour un « méta-récit » en quête de clôture.**

### **1) Vertu centralisante de Dutroux.**

Les méfaits perpétrés par Dutroux sont le détonateur d’une longue série de récits qui dépassent largement le cadre des homicides découverts. L’origine de cet enchâssement tient moins dans une causalité attestée que dans le sentiment répandu du *grand complot*. Car devant l’ampleur des agissements de Dutroux, le citoyen acquiert vite la conviction que l’individu n’est que le chaînon d’une vaste filière internationale qui a dû bénéficier de la couverture, voire de la complicité, d’hommes influents. Après les larmes, c’est la colère qui domine. L’enquête sur l’enquête s’emballe. Parce qu’il a pu commettre le pire “à notre porte”, Dutroux jette le doute sur un système tout entier, entraînant dans sa chute la crédibilité déjà écornée des institutions du pays.

### **2) Toile d’araignée.**

Le réseau de récits journalistiques au cœur duquel évolue Dutroux est en fait « *le miroir d’un réseau, tout court* »<sup>22</sup>. Des ramifications belges de “la bande à Dutroux” aux Commissions rogatoires internationales, des voyages de Dutroux

---

<sup>21</sup> « Réseau Dutroux : réseau de récits », MUNSCHAU (Laurence), *L’Année des médias*, op cit, pp. 145-155.

<sup>22</sup> « Réseau Dutroux : réseau de récits », MUNSCHAU (L.), op cit, p. 147.

aux marchés thaïlandais, de l'interpolice à la conférence de Stockholm, de l'appui de spécialistes étrangers au rapprochement avec d'autres "cas" similaires, l'image s'impose vite d'une véritable *toile d'araignée* à l'emprise internationale. Les quotidiens en cultivent la métaphore, par leurs insertions tant scripturales qu'iconographiques.

Ainsi s'installe dans la presse un vaste réseau sémantique réifiant la thèse d'une organisation ramifiée. Du *réseau* à la *bande*, en passant par la *clique* et autre *gang*, l'isotopie entretient l'image d'une *filière* organisée en *toile d'araignée*.

#### Extraits.

« *Dutroux n'était pas seul. Il avait un réseau qui pourrait toucher des milieux officiels...* ».

(« Le ministre wallon du Budget croit encore au fédéralisme, mais envisage aussi un scénario-catastrophe », entretien, par EVENS, Thierry, *Le Soir*, 6 septembre 1996, p.3).

« *Malgré le sentiment populaire et la trouille des magistrats, il faut que cette bande soit défendue avec le plus grand des talents, afin de bien définir le rôle de chacun, de dénoncer les ramifications, les réseaux, les commanditaires, les clients. Seule la perpétuité sans rémission pour les pires pourra un peu soulager l'inhumaine douleur des familles* ».

(« Les aliments de la lâcheté extrême Tous participent, personne n'est responsable », par CHARLIER, Jacques (auteur extérieur, *Le Soir*, 17 septembre 1996, p.2).

« *Le réseau Dutroux : depuis '89* ».

(*La Meuse*, 1<sup>er</sup> septembre 1996, p.1).

« *Curieux réseau Dutroux ! Voici un groupe criminel qui avait fait de l'enlèvement et de la séquestration d'enfants une véritable industrie, ...* ».

(« "Ils" l'empêchent déjà d'aller jusqu'au bout », par MONIQUET, Claude, *Ciné-Télé-Revue*, 10 octobre 1996, p.24).

« *Des choses trop longtemps occultées, comme les réseaux ignobles de la bande de Dutroux ou la recherche des meurtriers d'André Cools, semblent enfin en voie d'éclaircissement. Pour le plus grand bien de la démocratie qui a besoin de justice* ».

(« Lever la suspicion », par DUPLAT, Guy, *Le Soir*, 9 septembre 1996, p.1).

« Rien pour l'instant ne permet de relier **l'abominable clique de Marc Dutroux** à la disparition du 26 février 1991. Mais le transfert du dossier suffit à Eric Geijsbregts pour garder " un mince espoir ", tel qu'il l'a exprimé sur une télévision locale. Sa fille devrait avoir 15 ans aujourd'hui. »

(« Et l'on se prend à repenser à Nathalie et à Loubna », par VAN VAERENBERGH, Olivier, *Le Soir*, 21 août 1996, p.17).

« Le jeudi 15 août, en début de soirée, Sabine Dardenne, 12 ans, était arrachée à l'immonde cave de Marcinelle où Marc Dutroux la maintenait cloîtrée avec Laetitia Delhez (14 ans). Enlevée le 28 mai, sur le chemin de l'école, à Kain (Tournai), Sabine avait passé les trois derniers jours de sa détention aux côtés de Laetitia, kidnappée le 9 août, à Bertrix, par **Dutroux et sa bande** ».

(« Le papa de Sabine : "Nous devons beaucoup aux parents de Julie et de Mélissa" », par LAMENSCH, Michelle, *Le Soir*, 20 septembre 1996, p.15).

« Par ailleurs, les fouilles se sont poursuivies lundi dans plusieurs endroits fréquentés par **la bande de Marc Dutroux** ».

(*Le Soir*, H.P., 17 septembre 1996).

« Toute la lumière : c'est ce que recherchent les 250 enquêteurs lancés dans le détricotage de **la filière Dutroux** ».

(« Chocs humains et judiciaires en écho à l'horreur de Jumet », par HAQUIN, René, *Le Soir*, 5 septembre 1996, p.1).

« Jusqu'où osera-t-on dévoiler la macabre filière, qui implique des mandataires politiques, des hommes de loi, des financiers que rien n'arrête dans leur appât du gain, des êtres capables du pire pour assouvir leurs pulsions malsaines ? ».

(« Et "ils" protègent les monstres qui ont fait ça ! », par DERIEZ, Marc, *Ciné-Télé-Revue*, 29 août 1996, p.5).

« Sabine et Laetitia arrachées à une bande ou à un réseau. Trois personnes de plus appréhendées. Marc Dutroux était-il à la tête d'**une filière de pédophiles** ? »

( par GUILLAUME, Alain, HESQUIERE, Denis, ODEUX, Jean-Luc, *Le Soir*, 17 août 1996, p.1).

« L'enquête sur Dutroux et consorts progresse autour d'une question : **le gang de Sars-la-Buissière** était-il " protégé " ? »

(« L'enquête sur l'enquête s'emballe et secoue », par HAQUIN, René; GUILLAUME, Alain; MEGETTO, Franco, *Le Soir*, 24 août, p.1).

« Mais **la toile d'araignée** tissée par Marc Dutroux et ses complices s'est aussi étendue hors de la région de Charleroi. Des fouilles systématiques ont ainsi été menées à Ixelles, rue du Conseil (où elles ont repris ce matin), chez Roland Corvillain, à Waterloo, chez la mère Michèle Martin, ou à Tirlemont, Pastorijstraat, dans trois maisons ayant appartenu au père de Marc Dutroux. On ne compte plus les perquisitions dans des garages, des boxes, des terrains de démolisseurs, des hangars où Dutroux ou un de ses complices a pu ne fusse que se rendre. En tout, plus de 25 sites ont été sérieusement examinés, retournés, fouillés. Et les enquêteurs continuent leur travail et se préparent sans doute à investir de nouvelles caches inexplorées ».

(« En un mois, 25 terrains fouillés », par MEGETTO, Franco, *Le Soir*, 17 septembre 1996, p.13).

« Nihoul : **la toile d'araignée**.

Les enquêtes se multiplient à son propos et les interrogatoires se succèdent ».

(par C., Ph., *La Meuse*, 1<sup>er</sup> novembre, p.10).

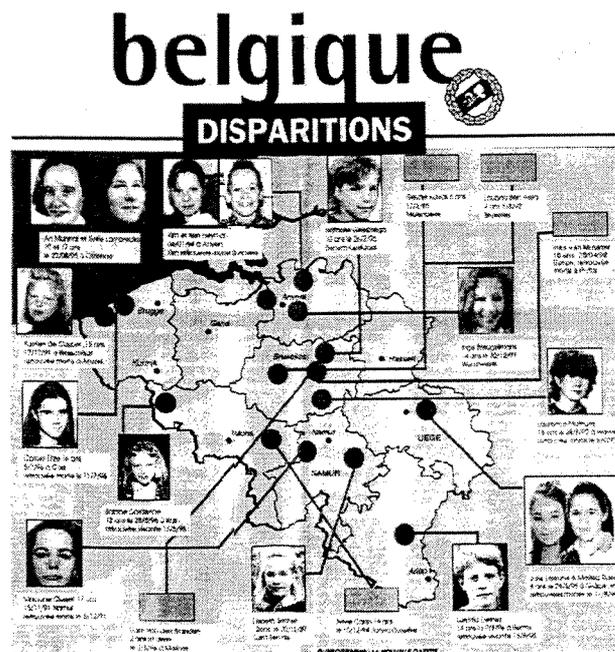
L'iconographie n'est pas en reste, qui enserre la Belgique dans une vaste toile d'araignée.



(*La Meuse*, 13 septembre 1996, p.1).

## Les vieux démons.

« Parce qu'il noue une série de récits antérieurs, le compte rendu de la libération de Sabine et Laetitia constitue bien l'élément fondateur de l'"affaire Dutroux" ». En effet, l'affaire Dutroux renvoie à « Une inquiétante série de disparitions d'enfants, principalement des fillettes, enregistrées en Belgique depuis la fin des années 80 » (*Le Soir*, 17 août 1996) ; autant de dossiers non élucidés qui refont surface, édictant « La liste funeste (de) tous ces gosses qui ont disparu ou qui ont été retrouvés morts, depuis 11 ans » (*La Meuse*, 24/25 août 1996). A coup sûr, dans l'affaire Dutroux, « les mécanismes d'attrance et de désenfouissement de vieilles histoires fonctionnent à plein régime »<sup>23</sup>.



(*La Meuse*, 24/25 août 1996).

## Dossiers connexes.

En périphérie d'un "noyau dur" déjà éclaté (découverte des corps, funérailles, enquête sur l'enquête, marche blanche et dessaisissement de

<sup>23</sup> « Réseau Dutroux, réseau de récits », op cit, p.150.

Connerotte), l'affaire Dutroux engendre d'autres micro-récits, au bénéfice de rapprochements inégalement pertinents.

D'une part - illustration d'un phénomène inhérent au fait divers - elle génère certains micro-événements en tous point ses jumeaux, de nouveaux cas d'enlèvements, usant à souhait de la répétition du même au même.

D'autre part, elle se risque à établir des liens avec un certain nombre d'affaires judiciaires plus anciennes, dans un *flash-back comparatif* qui va des scandales belgo-belges à l'affaire Dreyfus, en passant par l'affaire West et autres récits exemplaires. Par ressemblance, filiation, ou identité de personnes, les mystères s'attirent entre eux. « *Ce n'est plus seulement tous les cas d'enfants disparus que l'on reproche à Dutroux, mais aussi la plupart des mystères judiciaires non élucidés du pays* ». De simples hypothèses en véritables assertions, d'énumérations en répétitions, d'hyperboles en accumulations, l'image du *grand complot* émerge d'un effet de "saturation". Les journaux le savent, qui dressent des listes accablantes, volontiers redondantes.

Extraits :

« *Enlèvement et séquestration d'enfants et d'adolescents, abus sexuels sur des mineurs, traite des Blanches, découverte d'un énorme réseau de trafic de véhicules volés, connexité possible avec des affaires "chaudes" de ces dernières années (dont le meurtre d'André Cools), recherche des protections qui ont permis à Marc Dutroux de se croire "intouchable" (et, dans une certaine mesure, de l'être réellement), multiples arrestations, "piste slovaque", et fouilles tous azimuts, l'enquête démarrée il y a deux semaines prend une ampleur inouïe...* ».

(« C'est Dutroux qui dirige l'enquête », par MONIQUET, Claude, *Ciné, Télé, Revue*, 29 août 1996, p.9).

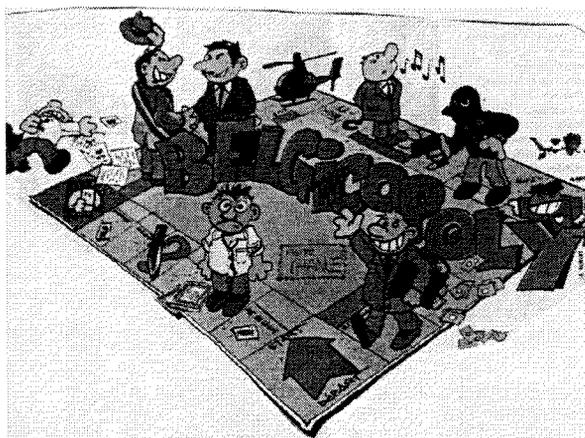
« *La Belgique en pleine tempête.*

*Après le choc et les rebondissement de l'affaire Dutroux-Nihoul ★ après les mises en cause de membre de forces de l'ordre et de magistrats ★ après l'emprisonnement d'un ex-ministre dans l'assassinat de Cools ★ après les accusations contre des politiciens flamands ★ après l'annonce d'enquête contre les ministres Grafé et*

*Di Rupo ★ voici de nouvelles et graves attaques, cette fois jusqu'au plus haut niveau de notre gendarmerie »*

*(La Meuse, 24 novembre 1996, p.1).*

Les comparaisons abondent, offrant l'occasion d'une bifurcation vers d'autres récits prétendument éclairants, comme si l'événement contenait en germe tout un programme, un *stock de paradigmes* récurrents. Mais sans doute est-ce là une caractéristique intrinsèque à l'événement que de travailler en deux sens : tourné vers l'avenir, il cultive une *différence incessamment reproduite* ; ancré dans un continuum, « *il travaille aussi de manière récurrente ; il réveille et redonne une actualité à des événements passés dont il réactualise le paradigme* »<sup>24</sup>.



*(Le Soir illustré, 12 février 1997, p.32).*

### ***Une nouvelle opération mains-propres :***

Parmi les rapprochements opérés, la mafia, réseau par excellence, inspire aux journalistes une comparaison motivée essentiellement par le climat de criminalité ambiante et le rôle du « *petit juge* » de Neufchâteau.

*« De jour en jour, les mesures de protection entourant le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte et le procureur du Roi de*

<sup>24</sup> « Critique de l'événement. Événement et programme », MOUILLAUD Maurice, ds *Le Journal quotidien*, PUL, Lyon, 1989, p.26.

*Neufchâteau, Michel Bourlet, sont renforcées. On se croirait en Italie quand il s'agit de protéger les magistrats traitant de dossiers mafieux ».*

(« Le juge Connerotte et le procureur Bourlet sous haute protection »,  
*La Meuse*, 06 septembre, p. 10).

### ***La Maison de l'Horreur.***

Un autre rapprochement souvent exploité place Dutroux dans la droite lignée des serial killers, dont l'exemple le plus récent provient d'Angleterre. Le parallélisme s'impose, entre la "Maison de l'Horreur" de Cromwell Street et les sinistres caches de Dutroux. La nature des faits et leur décor, le profil du "malade"<sup>25</sup>, autant de similitudes que *La Meuse*<sup>26</sup> épingle, constatant qu' « *Il est vrai que les faits de ce week-end ne vont pas sans rappeler la "maison de l'horreur" de Gloucester. Les époux West avaient séquestré et martyrisé des jeunes filles avant de s'en débarrasser en dépeçant les corps pour les enfouir dans d'innombrables coins de leur propriété. Un scénario qui comporte des similarités avec l'horrible procédé utilisé par Marc Dutroux* ». Et le quotidien de réitérer la chronologie de l'"affaire West" avant d'ajouter à « *la liste de l'horreur* » la « *monstrueuse histoire belge* ».

Le parallélisme n'échappe pas davantage au journal *Le Soir* ; il y inspire parfois certaines constructions bipolaires, mettant en regard les développements des deux affaires :

« ***En Grande-Bretagne, la " maison de l'horreur " des époux West vient d'être rasée. Chez nous, une procédure soutenue par la population locale vise à obtenir la démolition du chalet de Jumet et le bourgmestre de Lobbes, André Levacq, souhaite faire disparaître la maison de la rue de Rubignies, à Sars-la-Buissière, malgré les obstacles juridiques*** ».

(« Démolir les maisons de Dutroux est improbable », par LAMENSCH, Michelle, *Le Soir*, 6 novembre 1996, p.17).

« *Ils étaient dix enfants, il n'en reste plus que deux : Stephen et Mae, deux des enfants du couple West, ce couple immonde de Gloucester qui a préfiguré, en Angleterre, l'horreur que la Belgique allait découvrir dans le dossier Dutroux* ».

<sup>25</sup> « *Dutroux, s'il a beaucoup bougé dans sa jeunesse (voir " Le Soir " d'hier), se rapproche plus du type sédentaire, comme les époux West ou Jeffrey Dahmer* » (« Le portrait du tueur en série », par VAN VAERENBERGH, Olivier, *Le Soir*, 24 août 1996, p.28).

<sup>26</sup> *La Meuse*, 19 août 1996, p.15.

( « Le témoignage écoeurant des enfants West », par LALLEMAND, Alain, *Le Soir*, 26 octobre 1996, p.30).

**Bref...**

... « *Quantités de noeuds se sont mêlés autour et dans le récit Dutroux. Récits d'actualité, de Cools à Haemers, de Brack aux braqueurs, de l'extrême droite à la Mafia. Récits historiques, de West à Jack l'éventreur en passant par l'affaire Dreyfus. Récits de fictions enfin, où se mêlent tour à tour Barbe Bleue, les chevaliers blancs de la geste épique, Charleroi-Germinal et le "Silence des agneaux"*<sup>27 28</sup> .

Nous pensons que ce rappel d'histoires antérieures, ou parallèles, par les amalgames et excès d'imagination qu'ils charrient, ne constituent plus tant cette référence au réel dont le journal a besoin pour fonder son discours "objectif"<sup>29</sup> que le miroir d'une vision collectivement fantasmée de la réalité.

### **3) Signes extérieurs de récits.**

Cet enchevêtrement de micro-récits trouve à s'étaler dans la presse comme autant d'épisodes d'une seule et même histoire. Au fil des semaines, l'"affaire Dutroux" occupe les colonnes des quotidiens et périodiques francophones avec la régularité d'un feuilleton qui tire de l'intérêt qu'il suscite sa garantie de longévité. Or, pour demeurer attractif, « *le récit des affaires doit être régulièrement relancé, dynamisé. Il(lui) faut trouver de l'imprévisible au sein d'un certain prévisible* »<sup>30</sup>. Ces relances, le récit en porte les traces, nombreuses, qui pondèrent la narration, assurant l'enchaînement entre le connu et l'inconnu, entre le déjà dit et la *nouvelle* stricto sensu.

<sup>27</sup> « Réseau Dutroux: réseau de récits », op cit, pp. 154-155.

<sup>28</sup> Nous étudierons plus avant les attirances de l'affaire Dutroux pour la fiction

<sup>29</sup> « Faire savoir ou faire croire. Histoires parallèles », TETU, Jean-François, *Le Journal quotidien*, op cit, p.161.

### **Clausules.**

Les titres et incipits sont à cet égard on ne peut plus explicites : *saga*, *scénario*, *épisode*, *rebondissements*, *intrigues*, *mystères*, *coups de théâtre*, *révélations*, *nouvelles péripéties*, etc. « Tous ces termes proviennent sans doute du fond commun journalistique, mais on peut néanmoins se demander si cet imaginaire quasi-romanesque relève seulement de la simple métaphore... »<sup>31</sup>. Leur fonction est certainement double : véritables “embrayeurs”, elles sont autant la relance que le ciment du méta-récit, comme le sont les nombreuses redites et autres *rappels* des différents épisodes.

### Extraits.

« **Coup de théâtre**, mardi soir. Après un entretien de deux heures avec Stefaan De Clerck, les familles des victimes de Marc Dutroux ont annoncé qu'elles ne feraient pas appel à l'arrêt de la Cour de cassation dessaisissant le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte. Une volte-face aussi soudaine qu'inattendue ».

(« Les familles ne s'opposent plus au dessaisissement », par DUBRULLE, Christian; GUILLAUME, Alain; HAQUIN, René, *Le Soir*, 16 octobre 1996, p.16).

« **Coup de théâtre**, hier, vers 19h30. On apprenait que la petite Laetitia Delhez (14 ans), disparue depuis vendredi en début de soirée de Bertrix (province de Luxembourg), avait été retrouvée vivante dans la région de Charleroi... »

(« Laetitia (de Bertrix) et Sabine (de Kain) retrouvées vivantes », *La Meuse*, 16 août 1996, p.10).

« Accès au dossier : coup de théâtre.

**Coup de théâtre devant la cour d'appel de Bruxelles :... ».**

(par BALTHAZART, André, *La Meuse*, 23 septembre 1996, p. 8).

« **Du neuf dans l'enquête**. Hier matin, vers 10h, ... ».

(« Perquisition chez un 5<sup>e</sup> suspect, un Hollandais », par CRETEUR Philippe, *La Meuse*, 20 août 1996, p.10).

« Dutroux aurait avoué le meurtre d'An et Eefje (...).

<sup>30</sup> « Le récit médiatique des affaires », MARION (Ph.), *La Presse et les affaires...*, op cit, p.17.

<sup>31</sup> « Le récit médiatique des affaires », MARION (Ph.), p.15.

***L'escalade dans l'horreur n'est pas encore terminée. (...) ».***

(par GOCHÉL Luc, *La Meuse*, 28 août 1996, p.10).

***« Neufchâteau a procédé à de nouvelles interpellations. De nouveaux rebondissements attendus dans l'enquête. Le juge Connerotte procède aujourd'hui de nouvelles auditions ».***

(par GUILLAUME, Alain et MEGETTO, Franco, *Le Soir*, 4 septembre 1996, p.13).

### ***Des "rubriques" sur mesure.***

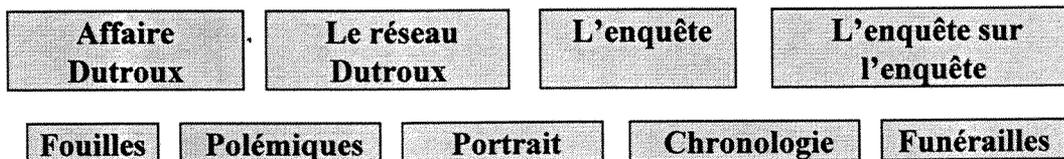
« L'originalité du feuilleton est qu'il trouve le lendemain une suite, alors que le journal, lui, ne sait que recommencer »<sup>32</sup>. Devant l'ampleur qu'a pris, de jour en jour, l'"affaire Dutroux" et la promesse de développements nouveaux qu'elle charrie, les quotidiens et périodiques ont très souvent rangé ses épisodes sous une série de "titres anaphoriques" qui prennent dans certains cas valeur de "rubriques-titres", autant d'indices formant le "fil conducteur" (le "paratexte") d'un récit éclaté.

A ses rubriques habituelles ( « Actualité », « Cinéma », « Télé », « Dossiers », « Concours », etc.), Le magazine *Ciné-Télé-Revue* en ajoute une autre, consacrée entièrement à l' « Affaire Dutroux », qui renvoie le lecteur, « non à la référence des classes d'événements, mais à la référence brute, impensée, du fait singulier »<sup>33</sup>.

De son côté, *La Meuse* place systématiquement l'affaire dans ses pages « Belgique », mais elle classe, comme par chapitres, les développements selon leur nature, dans un "encadré-titre" qui structure en une série de noeuds à plusieurs niveaux les épisodes quotidiens :

<sup>32</sup> « Mise en page. Le quotidien signifié : la pagination et le feuilleton », TETU Jean-François, *Le Journal quotidien*, p.58.

<sup>33</sup> TETU, Jean-François, *Le Discours du journal*, « Conclusion », p.633.



Le quotidien a même créé une série de “logos” fonctionnant un peu comme la page de garde du grand récit médiatique.



#### 4) Un récit récapitulatif : « Année noire, marche blanche ».

« L'actualité de chaque jour est double : elle construit un lendemain et repousse donc toute clôture définitive, mais, en même temps, elle est ce point final à partir duquel on donne sens à tout ce qui précède ». Toute mise en récit est aussi et avant tout “mise en tension” entre la temporalité arrêtée des épisodes quotidiens et celle du méta-récit, d'un autre ordre de grandeur, ancrée dans le cadre chronologique réel ; entre une temporalité autonome et une temporalité contingente. Dans le cas qui nous occupe, la mosaïque de micro-récits quotidiens se fond dans le grand récit de l’“affaire Dutroux”, lui-même enserré dans une « temporalité éditoriale discursive » : celle du flux de la collection, celle d'un monde en marche.

Avec la fin de l'année '96, les journaux marquent une pause, cherchant à modéliser dans une rétrospective des événements clés de l'affaire le grand récit médiatique qui n'en finit pas de rebondir. La forme est celle d'une chronologie, tentant la jonction entre l'événement au jour le jour et l'événement qu'on appelle historique, au prix d'une mise à plat qui fait basculer le journal sur son axe : « *ce qui formait une pile devient une séquence* »<sup>34</sup>.

S'il tente de fermer l'univers diégétique d'un long feuilleton, le récit récapitulatif de cette *année noire* « *où la Belgique plongea dans l'horreur* » est tout entier tendu vers une clôture encore hypothétique. Ainsi, si le récit marque une pause, c'est pour mieux rebondir sans doute, à l'aube d'une année nouvelle dont on sait qu'elle ne s'est pas encore révélée être cette « *année de la vérité* » tant escomptée<sup>35</sup>.

## **D. Aux limites de la fiction : la rencontre de l'imaginaire.**

### **1) Une "collision" policiée.**

« *Journalistes et écrivains sont collègues en écriture et en imaginaire. Comme les gens de lettres, ils ne doivent pas craindre de réinventer, de prolonger par l'imaginaire, de fictionnaliser...* »<sup>36</sup>. Le rapprochement, par trop simpliste, certes<sup>37</sup>, suggère d'emblée les accointances que le récit médiatique entretient avec la fiction.

Sans doute, la collision, dans le récit de presse entre le factuel et le fictionnel, dénote cette "tentation de l'écriture" propre au journaliste. Mais elle

---

<sup>34</sup> « Critique de l'événement. L'Actualité et l'Histoire », par MOUILLAUD Maurice, *Le Journal quotidien*, p.29.

<sup>35</sup> « 1997 : *année de la vérité !* », à la une du *Soir Illustré*, 1<sup>er</sup> janvier 1997.

<sup>36</sup> « Jusqu'où imaginer trop loin ? », *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, ANTOINE (F.), DUMONT (J.-F.), GREVISSE (B.), MARION (Ph.) et RINGLET (G.), Vie Ouvrière, Bruxelles, 1995, p.133.

est aussi l'endroit privilégié du consensus entre les exigences de l'argumentatif et de l'esthétique. Car c'est de la soumission au vraisemblable que naît la tentation de la fiction, ancrée dans la certitude que « *Le langage littéraire, l'imaginaire, en permettant un meilleur accès à l'atmosphère dans laquelle se déroulent les faits, rend finalement l'information plus fidèle et plus vraie* »<sup>38</sup>.

Savamment dosé et tout entier orienté au service du vraisemblable, l'usage de la fiction, « *en prolongeant dans l'imaginaire les faits "réels"* », semble pouvoir « *leur donner une nouvelle parure de vérité* »<sup>39</sup>.

Dans leur souci de raconter l'ampleur des événements, les journalistes en charge de l'affaire Dutroux se sont plus d'une fois exposés à l'emprise de la fiction, parant le réel d'imaginaire, pour mieux approcher la vérité.

## 2) Littératures en échos.

C'est presque un lieu commun de le dire, l'article de presse est avant tout activité de *réécriture* grouillante d'intertextualités. S'il tire son actualité du fait nouveau, le texte de presse trouve dans la *redite* ses garanties de lisibilité, conscient qu'« *aucun texte n'est lu indépendamment de l'expérience que le lecteur a d'autres textes* »<sup>40</sup>. La chronique des faits divers ne procède pas autrement. Mieux, pour Alain Monestier, « *elle ne rend pas vraiment compte de l'actualité et sa première fonction n'est pas de porter des événements à la connaissance du public. Elle semble plutôt trouver dans l'actualité l'occasion de répéter, en les habillant de couleurs nouvelles, un certain nombre de récits types que son public attend, comme les enfants attendent qu'on leur répète pour la*

---

<sup>37</sup> Ses auteurs entreprennent aussitôt de la nuancer.

<sup>38</sup> Idem.

<sup>39</sup> *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, op cit, p.126.

<sup>40</sup> TETU (J.-F.), *Le Discours du journal*.

*millième fois, dans les mêmes termes, avec les mêmes intonations et les mêmes effets de surprise, les fables qu'ils savent déjà par cœur depuis longtemps* »<sup>41</sup>.

Placée, avec l'affaire Dutroux, dans la nécessité de dire (et de faire voir) le pire, la presse a souvent trouvé dans l'imagerie romanesque l'occasion de toucher autrement, exploitant à souhait le fond commun d'une sensiblerie populaire forgée dans la littérature. Ainsi, le récit médiatique de l'affaire Dutroux va-t-il puiser dans la fiction l'occasion d'une dramatisation impressionniste très forte, mêlant tour à tour Barbe Bleue, les chevaliers blancs de la geste épique, Charleroi-Germinal et le "Silence des agneaux"<sup>42</sup>.

Très souvent, le rapprochement vient amplifier la dramatisation d'un scénario catastrophe en créant un horizon d'attente qu'il alimente tout à la fois... C'est bien un *psychodrame* que la Belgique vit depuis des mois, un scénario « *au goût nauséeux de déjà vu* ». Pour peu, au creux de cet *Été meurtrier*, l'on se croirait revenu à « *une sorte de Far West de l'époque pionnière où le lynchage précédait le procès (...)* »<sup>43</sup>.

« *Mon pays, écrivait ce lecteur du Soir, ce n'est plus un pays, c'est une avalanche... de catastrophes. (...) Chaque jour apporte son lot de révélations ahurissantes. Les moeurs de nos tribus prennent un tour de plus en plus étrange, surréaliste et désolant. Voyage en Grande Garabagne (Michaux), assurément ! L'impression de plus en plus nette que nous rejouons les pages les plus féroces du Satiricon : vanité de la rhétorique politique, juridique, économique, etc., grotesque et libertinage des parvenus, misère morale du peuple que l'on méprise, préciosité des différentes cours...* »<sup>44</sup>.

---

<sup>41</sup> Citation donnée par SAUVAGE (Christian), « Le fait diversier », *Journaliste, une passion, des métiers*, CFPJ.

<sup>42</sup> « Réseau Dutroux: réseau de récits », MUNSCHAU (Laurence.), op cit, pp. 154-155.

<sup>43</sup> « *La Belgique, depuis deux mois, vit un psychodrame (...)* La décision de la Cour rappelle ainsi, car il en était besoin, que la Belgique reste un Etat de droit, et n'est pas devenue une sorte de Far West de l'époque pionnière, où le lynchage précédait le procès (...) » (« L'affaire Dutroux », par TRUBUIL Catherine et LANGELLIER Jean-Pierre, *Le Monde (dossiers et documents)*, juin 1997, p.3)

<sup>44</sup> DERAEMAER (J.), « Opinions et débats », *Le Soir*, 12 octobre 1996, p.3.

On l'a vu, dans son entrelacement de micro-récits, l'affaire Dutroux aime à se suggérer des analogies, tant envers des récits d'actualité que des récits d'histoire. Le processus joue pleinement s'agissant de cerner la figure de Dutroux. Déjà comparé aux West dans *Le Soir* du 21 août, Dutroux se voit aligné au rang des grands "serial killers" le 24. Or, de l'actualité et l'histoire, le pas est vite franchi vers la fiction. On associera Dutroux au tueur des films "C'est arrivé près de chez vous" (*Morgen*, 17/08) ou "**Le silence des agneaux**" (d'autant qu'il met en scène les chercheurs du Centre américain de recherche d'enfants disparus). Baptisé "Barbe Noire" (*VE*, 30/08), Dutroux évoquera l'ogre (*LS*, 17/10) ou le Barbe Bleue des contes (*Paris Match*, 05/09)<sup>45</sup>.

« *Sous la loupe du FBI. Les monstruosité du tueur d'enfants impressionnent même les fédéraux américains. **Le silence des agneaux plane sur Neufchâteau** ».*

« *Les deux analystes du FBI présents à Neufchâteau ont, en quelques jours, acquis l'estime et l'admiration de leurs confrères belges de la gendarmerie et des PJ. Ils appartiennent à la CASKU (" Child abduction and serial killer unit " ou " unité enlèvements d'enfants et tueurs en série ") du FBI, basée à Quantico, en Virginie, dans les installations de " l'Unité des sciences du comportement criminel " de la police fédérale américaine. C'est ce centre (de formation, d'études et de support aux unités du terrain) qui a été rendu célèbre par le film " **Le silence des agneaux** " ».*

(« " Pédophile prédateur " ou tueur en série ? », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 3 septembre 1996, p.13).

« *Le sommet de la barbarie, l'inimaginable, a été atteint par le supplice inqualifiable infligé par Dutroux, ses comparses et ses clients aux jeunes filles dont les restes ont été retrouvés dans la région de Charleroi, et à leurs parents et amis. Dépassant l'horreur fictive de " **Ça s'est passé près de chez vous** ", le film de Benoît Poelvoorde, ces crimes horribles seront difficiles à oublier ».*

(« Les affaires, la démocratie et le séparatisme », par MARTINIELLO, Marco (auteur extérieur), « Opinions et débats », *Le Soir*, 11 septembre 1996, p.2).

<sup>45</sup> « Réseau Dutroux: réseau de récits », op cit, pp. 148-149.

« " L'horreur absolue ", " **le Barbe-Bleue de Belgique** ", " ces crimes qui bouleversent la Belgique ", la presse française a largement fait écho du calvaire de Julie et de Melissa. Hier matin, du " Figaro " à " Libération " en passant par " France-Soir " et " Le Parisien ", tous ont évoqué le drame qui secoue notre pays ».  
( « Les Français aussi en émoi », *Le Soir*, 20 août 1996, p.15).

Dans l'exemple qui suit, l'imaginaire se fixe sur la description du château de Michel Nihoul. *La Meuse* comme *Le Soir* ouvrent leur récit par une évocation bucolique des lieux, créant un horizon d'attente qui fonctionne comme un artifice. La comparaison ne vaut ici que par l'antithèse qu'elle sert. Tout dans ces textes - de la phraséologie basculant sur un terme-charnière (*Hélas / cependant*) aux champs lexicaux antinomiques - relève l'opposition fondamentale entre la nature des lieux et les agissements qu'ils abritent.

« Il est mignon à croquer, le château de Faulx-les-Tombes, dans l'entité de Gesves. Blotti dans la vallée du Sanson, dans le Namurois, on le croirait sorti tout droit de l'univers enchanteur de Walt Disney. Une copie conforme du Château de la Belle au Bois dormant. Hélas, ... ».

(« Le château de la Belle au Bois dormant mais Jean-Michel Nihoul n'a rien d'un prince charmant », *La Meuse*, 26 septembre 1996, p. 10).

« Le château de Faulx-les-Tombes, c'est celui de Blanche neige. D'ailleurs, des émissaires du studio Walt Disney sont venus le dessiner dans les années trente. Ce qui s'y est parfois passé est cependant moins sucré que le dessin animé américain ».

( « Un château de conte de fée à la réputation moins sucrée », *Le Soir*).

A lire la presse, le scénario des événements qu'elle raconte ressort intrinsèquement tantôt de la dramaturgie [« *L'inutile vaudeville autour du message royal* » (*La Meuse*, 12 septembre 1996, p.11), tantôt de la filmographie [« *La belle et la bête, comme dans une dramatique télé* » (*Le Soir*, 18 décembre 1996, p.15) ou encore « *Les sept scénarios d'un film de politique-fiction* (*Le Soir*, 9 décembre 1996, p.3)], tantôt du texte littéraire :

**« Un inventaire à la Prévert ou à la Ghelderode**

*Samedi dernier, le 21 décembre, c'était le jour du solstice d'hiver. Un jour de célébration important pour les lucifériens.*

*Peu avant 21 h, une cinquantaine de gendarmes et de policiers judiciaires, accompagnés par un architecte (pour trouver d'éventuelles caches), un biologiste (pour identifier d'éventuels poisons), des chiens pisteurs (pour chercher des drogues), ont fait irruption au 223 de la rue Vandervelde, à Forchies-la-Marche, non loin de Jumet.*

*Une rue de village, une maison blanche accolée à une station-service, et une plaque vissée au mur : " Institut Abrasax, ASBL. Psychothérapie. Sciences magiques ". Pendant plus de 8 h, gendarmes et policiers y ont tout fouillé : les appartements, les bureaux, le temple...*

*Une masse de matériel incroyable a ainsi été saisie. Dans six camions de gendarmerie on a donc mis : la dalle noire du temple luciférien, un frigo et les pots de sang (sans doute animal) qu'il contenait, des crânes humains, des robes de cérémonie, un ordinateur, des listes de membres, du courrier, des cassettes, des objets rituels. Un inventaire à la Prévert... ou plutôt à la Ghelderode ».*

*( par GUILLAUME, Alain, Le Soir, 24 décembre 1996, p. 17).*

Le parallélisme prend parfois des allures plus suggérées, à l'image du fameux « *J'accuse...* » lancé par la maman d'Elisabeth Bricet à la une du *Ciné-Télé-Revue* (12 septembre 1996). Ailleurs, certains récits se présentent comme de véritables petites dramaturgies closes à deux ou trois personnages [« *Dutroux et le marchand d'enfants* » (*La Meuse*) - « *La juge, la vie privée et la vérité* » (*Le Soir illustré*, 5 février 1997)].

## II. Des « personnages-types ».

### A. Distribution : le “personnel de l’affaire”.

Dans leur prétention à rendre au mieux le déroulement de l’affaire en cours, les quotidiens ont ainsi très souvent eu recours à la mise en récit, réorganisant le donné événementiel de l’actualité en programmes narratifs. Pierres angulaires de cette réorganisation, « *les acteurs de l’actualité (y) sont dotés des modalités et des fonctions narratives qui caractérisent les personnages d’un récit ; leurs actions s’articulent comme les fonctions narratives de personnages et leur qualification comme les figures de thèmes plus vastes ...* »<sup>46</sup>.

Cette “transformation” est capitale, car le personnage sera celui qui assurera « la meilleure saisie cognitive des événements par le récepteur ». Erigé en figure, il installera le lecteur dans un univers reconnaissable, juxtaposant à l’extraordinaire des faits la certitude de leur ancrage dans la réalité. En effet, « *Afin d’échapper à l’inconnu et au complexe, lecteurs et spectateurs cherchent des points de référence pour décrypter l’événement, soit en le ramenant à des schémas de fonctionnement bien intégrés (du type « le malfaiteur arrêté par la police »), soit en l’associant à des personnes dont ils connaissent déjà l’histoire, ou qu’ils peuvent situer dans une échelle des valeurs et des rôles* ». Ainsi, « *organiser le récit autour de quelques figures centrales bien typées permet, dans le reportage journalistique comme dans les fictions romanesques, de lui donner une structure et d’assurer sa meilleure lisibilité* ».

Mais le personnage ne favorise cette entrée dans le récit, ne joue ce rôle d’intermédiaire ou de facilitateur cognitif qu’à mesure de l’investissement

---

<sup>46</sup> TETU (Jean-François), *Le Discours du journal*, p. 486.

émotionnel qu'il offre<sup>47</sup>. Or, dans l'affaire qui nous occupe, cet investissement émotionnel se révèle aussi énorme qu'incontournable. Très vite, et à mesure que l'enquête avance, les rôles et responsabilités de chacun se dessinent ; le récit prend forme autour de ses personnages-clés, campés dans leurs fonctions narratives respectives et décrits au travers de portraits singulièrement empathiques...

Dans un souci clairement didactique (mais aussi très romanesque), les quotidiens dressent tour à tour ce qui pourrait être le « schéma actantiel » de l'intrigue. Ainsi, *La Meuse* propose-t-elle, au gré de portraits aussi génériques qu'empathiques, une distribution des rôles polarisée sur les coupables et suspects de l'affaire<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> « Le rôle des médias dans les "affaires" », LITS (Marc), *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l'éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-90, 1997, pp. 133-141.

<sup>48</sup> « Qui sont-ils », *La Meuse*, 04 septembre 1996, p. 9.

**DUTROUX**

**Le plus machiavélique**  
**M**ARC Dutroux est le «démon» de cette affaire. Il est à l'origine des enlèvements d'enfants et de jeunes filles qui écœurent la Belgique.  
 C'est lui le commanditaire des rapt. Il serait au centre d'un large réseau de pédophilie, mais aussi au cœur d'un trafic de voitures et de camions volés.  
 Depuis son arrestation, de nombreuses têtes sont tombées.

**MARTIN****L'épouse diabolique**

**C**ETTE ex-institutrice est l'épouse de Marc Dutroux.  
 Dans cette sordide affaire, Michèle Martin est considérée comme la complice «consentante» de son mari.  
 C'est elle qui aurait été chargée de prendre soin des petites Julie et Méliissa pendant que Dutroux était en prison pour un autre délit.

**LELIEVRE****L'homme de main**

**M**ICHEL Lelièvre est issu d'un milieu très défavorisé.  
 Confié à des familles d'accueil, il les quitte définitivement à 17 ans; le point de départ de ses méfaits.  
 Il serait l'auteur des rapt de toutes les filles de l'affaire Dutroux. Il est également soupçonné d'être mêlé aux trafics de véhicules.

**WEINSTEIN****Le mort qui parle**

**L**E corps de Bernard Weinstein a été retrouvé en même temps que ceux de Julie et Méliissa. Devenant témoin gênant, Dutroux l'avait éliminé.  
 Ce Français est impliqué dans plusieurs rapt d'enfants, mais aussi, comme Dutroux, dans des trafics de véhicules.  
 C'est dans son chalet, à Jumet, qu'il a été découvert hier le corps des deux jeunes filles.

**ZICOT****Le flic**

**I**NSPECTEUR principal de la P.J. de Charleroi, Georges Zicot est un as des enquêtes sur les trafics de voitures.  
 Son arrestation s'inscrit notamment dans le cadre de l'assassinat de Weinstein.  
 Il est soupçonné d'avoir rédigé un faux PV dans le cadre d'un vol de camion entreposé dans un hangar loué par Dutroux. Il est surtout soupçonné d'avoir protégé Dutroux.

**NIHOUL****L'imprésario**

**L**ORS de son arrestation, Nihoul n'était pas inconnu des milieux judiciaires bruxellois, notamment pour escroquerie.  
 Dans le cadre de l'affaire Dutroux, Nihoul est soupçonné d'être l'organisateur commercial du réseau de pédophilie et d'être impliqué dans un trafic d'ecstasy à Bruxelles. Mais il serait également impliqué dans le trafic de voitures.

**PINON****Le complice receleur**

**G**ÉRARD Pinon est originaire de Courcelles. Il est accusé de recel de véhicules volés et, plus grave, de séquestration.  
 Le hangar dont il est le propriétaire a été perquisitionné à Ransart. Il est soupçonné d'être le complice de Georges Zicot. Il serait même son informateur, celui qui aurait dénoncé à Zicot le vol d'un camion par Dutroux à Braine-l'Alleud.

**THIRAUT****L'ami de Dutroux**

**C**LAUDE Thirault est inculpé d'association de malfaiteurs. Son mandat d'arrêt a été confirmé.  
 Ce proche de Dutroux se retrouve impliqué avec Zicot, Dehaan, Diakostavrianos, Pinon et, bien sûr, Dutroux, dans les affaires de véhicules, voitures et camions volés.

**DEHAAN****L'assureur**

**T**HIERRY Dehaan était très utile dans les trafics de véhicules, mais il est également «mouillé» dans les sales histoires de Dutroux.  
 Il rentre dans le dossier concernant le meurtre de Bernard Weinstein.  
 Il serait donc non seulement derrière le trafic de camions volés, mais aussi dans la mystérieuse affaire de séquestration à Jumet.

**DIAKOSTAVRIANOS****Le Grec**

**L**es soupçons à l'encontre de Michael Diakostavrianos sont lourds.  
 Il est tout d'abord inculpé d'association de malfaiteurs. Mais il pourrait aussi être mêlé au fameux réseau de pédophilie dont on soupçonne Dutroux d'être l'instigateur.  
 Mais Diakostavrianos se retrouve également dans les trafics de vols de véhicules.

(La Meuse, 4 septembre 1996, p.9).

On le voit, dans un souci de dramatisation, les acteurs du drame troquent clairement leur identité civile pour un personnage, un «nom de scène» qui fige les rôles et tisse les relations «actantielles» dans le camp des «abjects». Le même principe régit la distribution que récapitule *Le Soir* dans sa revue des événements de l'année<sup>49</sup>.

<sup>49</sup> « Enlèvements et vols d'autos : deux dossiers à Neufchâteau », *Le Soir*, samedi 28 décembre, p. 3.

# Enlèvements et vols d'autos : deux dossiers à Neufchâteau



**Marc Dutroux**  
Aujourd'hui âgé de 40 ans, Marc Dutroux apparaît comme « le chef » du réseau de pédophiles en cours de démantèlement. A ses premiers aveux, qui ont permis la libération de Sabine et Leticia et la découverte des corps de Julie et Mélissa, semble succéder un mutisme qui l'empêche cependant pas l'enquête de se développer. Au lendemain des enlèvements de Julie et Mélissa, Dutroux fut considéré par la gendarmerie, qui monta les opérations secrètes Ombra et Decarne, comme le principal suspect des raptus. L'homme, incarcéré en 1995 pour l'enlèvement et le vol de mineures d'âge, avait été condamné en 1989 à 13 ans de prison. Il avait été libéré en 1992. **Détenu.**



**Michel Nihoul**  
Cet « agent immobilier » bruxellois serait la tête pensante du réseau Dutroux. Il pourrait avoir servi d'interfaçe entre la pédophilie et les clients de la filière. Nihoul fréquentait assidûment les milieux poigniques bruxellois; il était aussi un faussaire associant cartoline, « SOS Sabel », grand maître d'une confrérie brassicole. Mais l'homme est aussi un escroc. Arrêté dans le cadre de l'affaire Dutroux, le tribunal correctionnel de Bruxelles poursuit son procès. Il avait monté une fausse association caritative, « SOS Sabel ». L'homme se déplace dorénavant à l'aide de béquilles, il semble malade. Mais il n'a pas encore avoué tout ce qu'il sait. Et les enquêteurs sont certains qu'il détient les clés de l'enquête. **Détenu.**



**Michèle Martin**  
L'épouse de Marc Dutroux fut condamnée à 3 ans de prison en 1989 pour complicité dans la séquestration et le vol par son mari de deux mineurs d'âge. Michèle Martin fait figure de « rabatteuse ». Elle aurait parlé aux fillettes à enlever. Des témoins affirment l'avoir vue à Grèce-Hollogne peu avant l'enlèvement de Julie et Mélissa. C'est également elle qui aurait dû nourrir les deux fillettes, séquestrées à Marcinelle et abandonnées à leur sort après l'arrestation de Marc Dutroux dans le cadre d'une affaire de vol en décembre 1995. Michèle Martin apparaît comme une femme sous influence, totalement soumise aux perversions de Dutroux. **Détenu.**



**Michel Lelièvre**  
La biographie de Michel Lelièvre est peu connue. Ce jeune homme de 25 ans apparaît comme un vagabond autorisé par le couple Dutroux-Martin à partager sa table et à squatter l'un de ses locaux. Cette mansuétude était « remboursée » par les menus travaux que Lelièvre, ferrailleur-bricoleur, accomplissait pour ses hôtes dans leurs propriétés. Il y avait aussi des « services » plus immondes. Lelièvre, totalement inféodé aux phantasmes criminels de son maître, est suspecté d'avoir été le docile complice de Dutroux dans l'exécution des enlèvements d'An et Estelle Dujardin, et d'avoir prêté son concours à la garde des garnies séquestrées. **Détenu.**



**Michel Diakostavrianos**  
Ce garagiste surnommé « Michel Le Grec » est impliqué dans les deux principaux vols du dossier Dutroux: les meurtres et les enlèvements d'enfants et l'assassinat de Bernard Weinstein. Interpellé plusieurs fois avant d'être arrêté par le juge Conoverotto, Michel Diakostavrianos vendait des pneus d'occasion, rachetés en Allemagne. Il fréquentait les dancing de la région de Charleroi, accompagné de filles originaires de Slovaquie, le pays dans lequel Marc Dutroux et ses complices se rendaient régulièrement. Une commission rogatoire belge s'est rendue en Slovaquie. Elle y a enquêté sur les activités de Dutroux: pornographie et prostitution. **Détenu.**



**Bernard Weinstein**  
Le 17 août 1996, alors que les enquêteurs viennent d'exhumer les dépouilles de Julie et Mélissa à Sars-la-Buissière, ils mettent également au jour un troisième corps, celui de Bernard Weinstein. Ce petit triand français a été assassiné par Dutroux qui reprochait à son « lieutenant » de renégocier la police sur son compte. Weinstein vivait dans le chalet de la rue Daubresse, à Jumet, où les corps d'An et Estelle ont été retrouvés. En novembre 1995, la police investit les lieux et y libéra trois personnes séquestrées par Weinstein. Dutroux, se croyant « doublé » par son complice, lui fit avaler une tartine au Rohypnol (un puissant somnifère) et l'enferma vivant. **Assassiné.**



**Annie Bouty**  
Incluse dans l'association de malfaiteurs ayant participé à des enlèvements et à la séquestration d'enfants, Annie Bouty est l'ex-femme de Michel Nihoul. Cette dernière avait été rasée du bureau de Bruxelles après avoir été condamnée pour escroquerie au détriment de réfugiés politiques. Elle avait déjà été arrêtée en 1983 à Liège pour avoir suscité un faux témoignage. Elle conservait avec Nihoul des contacts suivis. Les enquêteurs estiment qu'elle connaissait les activités de son ex-mari. **Libérée.**



**Georges Zicot**  
Cet inspecteur principal de la police judiciaire de Charleroi, âgé de 45 ans, a été présenté comme le protecteur possible de Marc Dutroux, ce que Georges Zicot dément catégoriquement. Figure de proue du volet « vols de voitures » ouvert à Neufchâteau, le procureur se dit victime de la poigne des policiers qui oppose la PJ à la gendarmerie. Georges Zicot a rédigé un faux PV dans l'affaire du camion volé, permettant ainsi à Gérard Pinon (voir ci-dessous) de toucher une prime d'assurance. **Libéré.**



**Gérard Pinon**  
Ce commerçant est le propriétaire du hangar où un camion volé par la bande Dutroux avait été caché. Pinon était un indicateur de l'inspecteur Zicot. Il avait dénoncé Weinstein et Dutroux au policier qui, pour le protéger, avait rédigé un faux PV, indiquant que le camion volé avait été retrouvé sur la voie publique. Gérard Pinon avait été dénoncé aux enquêteurs de Neufchâteau par Marc Dutroux. Ce-lui-ci soutenait qu'il l'avait aidé à séquestrer Bernard Weinstein, ce que le commerçant ne reconnaît pas. **Libéré.**



**Claude Thiraut**  
Incluse dans l'association de malfaiteurs, cet ancien localitaire de Dutroux porte des accusations graves contre la gendarmerie. En 1995, Dutroux, qui savait que l'inspecteur Zicot n'avait pas proposé 150.000 F pour enrôler deux jeunes filles, lui avait balancé Dutroux à la gendarmerie de Charleroi dont fut fait un formulaire. Sur parole des travaux qu'il faisait dans ses masures, l'homme donna ses plaques de voiture. Pourquoi n'est-ce jamais vérifié? Des affirmations que la gendarmerie dément catégoriquement. **Libéré.**

(Le Soir, 28/29 décembre 1996, suppl., p.3).

Le même processus de dramatisation caractérise la mise en relief des protagonistes attachés aux intérêts de la partie civile qu'ils constituent ou représentent. Si les parents de victimes incarnent à l'unisson l'innocence persécutée en quête de réparation, des différences apparaissent, qui sont autant de l'ordre de l'être que de celui du faire; les rôles se précisent, d'une épopée

chevaleresque de laquelle émergent certaines figures épiques sur lesquelles nous reviendrons plus avant.

## Les familles des victimes, sur tous les fronts de la colère

Russo: aiguillons de la révolte



**Carine et Gino Russo**, les parents de Mélissa, de Grâce-Hollogne, forcent l'admiration par leur courage empreint de calme et de bon sens. Gino est ouvrier dans une division de Cockerill où la solidarité des collègues s'est magnifiquement manifestée. Carine apparaît moins instinctive, plus raisonnée. Ensemble, ils sont, depuis la disparition de la petite sœur de Grégory, de toutes les émissions, manifestations, commissions, réunions... Incredibles. Avec Jean-Denis et Louisa Lejeune, parents de Julie, amie de Mélissa disparue avec elle, ils sont l'aiguillon de la révolte contre la justice.



Lejeune: au bout du monde



**Jean-Denis et Louisa Lejeune** ont conjugué, depuis le 24 juin 1995, leurs efforts à ceux des Russo, également de Grâce-Hollogne, pour retrouver la grande sœur de Maxime, Julie, disparue avec Mélissa. Là où Gino n'est pas, Jean-Denis apparaît pour défendre, à présent, la mémoire des « petites ». Comme Gino, il a couru le monde. Louisa, plus effacée, complète les actions de son mari — dont de fréquents séjours à l'étranger — d'un commentaire sensé. Parce que, plus encore que les parents d'autres disparus, les Lejeune-Russo sont sollicités tous les jours par les médias. Louisa aussi fait face.



Marchal: les voix de la Flartre



**Betty et Paul Marchal**, les parents d'An, avaient, l'inverse des parents Russo et Lejeune, exprimé — un temps — leur confiance en la justice. Jusqu'au jour de la découverte des corps d'An et Eefje. Depuis lors, ils affichent une méfiance généralisée à l'égard des politiques. Ces Flamands de Hasselt (elle est employée de banque, il fait la classe à de jeunes handicapés) ont franchi affectivement la frontière linguistique pour confondre leur révolte à celle de leurs amis Russo, Lejeune, etc. Ils ont eux aussi fondé leur ASBL, leur « deuxième vie ».



Marie-Noëlle Bouzet,  
la «maman blanche»



**Marie-Noëlle Bouzet**, professeur de céramique, se dit prête à tout pour retrouver sa fille disparue depuis sept ans. Depuis lors, cette quadragénaire se bat sur la piste du moindre indice: à plusieurs reprises, elle s'est rendue aux Canaries, espérant pouvoir embrasser sa fille aperçue dans les rues de Santa-Cruz. En vain.

Aujourd'hui, elle ne supporte plus la chaussée de Waterloo à Saint-Servais où la gamine a été enlevée. L'enquête est pour elle synonyme d'enfer: suspectée dans un premier temps, oubliée après. Sept ans d'attente ont forgé son caractère: serene mais déterminée, elle a organisé la marche blanche.

Nabela Benaïssa,  
au porte-voix



**Nabela Benaïssa** est la sœur aînée de Loubna, disparue en août 1992, à Ixelles, où vit sa famille marocaine depuis une vingtaine d'années.

A dix-huit ans, la jeune fille née en Belgique impressionne par sa maturité et sa modération.

Elle est devenue le porte-parole de ses parents auprès des enquêteurs et de l'opinion. Pour se montrer ainsi *parfaitement à l'aise* dans la société belge et solidaire des parents d'autres enfants disparus, Nabela a apporté beaucoup d'eau au moulin de l'antiracisme.

La Ligue des droits de l'homme lui a décerné le premier Prix Régine Orfinger-Karlin.

(Le Soir, 28/29 décembre 1996, suppl., p.4).

## **B. Description.**

### **1. l'indiciel et le fonctionnel au service d'une "frénésie sémiologique".**

Les personnages de l'intrigue se définissent triplement sur l'axe différentiel de leur signification (voir ci-dessous, « en plein manichéisme »), leur axe sémantique, et leur prévisibilité. La description qui en est donnée concentre à elle seule cette triple perspective, car, comme dans le récit populaire, les deux modes descriptifs sont ici étroitement corrélés dans une espèce de causalité circulaire : l'essence d'un personnage se définit par la position qu'il occupe dans le récit et cette fonction est le produit de ce qu'il est.

Axée sur ce double modèle de l'indiciel et du fonctionnel, la description donne lieu à ce que Marc Angenot a qualifié de *frénésie sémiologique* : tous les traits descriptifs dont sont affectés les personnages se trouvent dans une redondance quasi totale ; ils s'accumulent comme autant de signes congruents qui ne laissent place ni au doute, ni à l'équivoque. La plupart des personnages sont ainsi "dessinés", à l'image du juge Dominique Gérard (membre de l'équipe de Neufchâteau) qui, « *tiré à quatre épingles, de fines montures sur le nez, soigne son aspect autant que ses dossiers* »<sup>50</sup>, ou, plus encore, au regard des parents de victimes, le jour des obsèques de leur fille respective :

« *Les deux mères sont vêtues de blanc crème. Un tailleur pour Carine Russo, la maman de Mélissa. Une jupe et un chemisier-gilet pour Louisa Lejeune, la mère de Julie. L'image même des parents traduit la complexité des sentiments du moment. Carine et Gino Russo sont anguleux, rugueux, leurs mâchoires se serrent de façon visible. Têtes légèrement baissées mais regards droits, ils représentent la colère, contenue mais tellement présente. Louisa et Jean-Denis Lejeune (qui gardera sans cesse ses lunettes sombres) semblent plus lisses, plus*

<sup>50</sup> « Le juge Dominique Gérard délégué à Neufchâteau », par M.P., *La Meuse*, 24 octobre 1996, p.12.

*ronds, mais surtout abattus, terrassés par ce qui leur arrive depuis quatorze mois. A eux deux, ils figurent l'image du chagrin, celui qui mine l'être et qui lui coupe le souffle ».*

(« " Nous sommes tous désenfantés " », par RENETTE, Eric, *Le Soir*, 23 août 1996, p.15).

## **2) Dutroux, figure machiavélique.**

Le portrait que les journaux dressent de Dutroux achèvera de nous convaincre. Du substrat socio-économique aux caractéristiques physiques et morales, tous les indices convergent dans une description du « monstre » qui le désigne comme absolument pré-déterminé à jouer le rôle qui est le sien dans le récit.

**Physiquement**, ce coupable idéal, ce Dutroux sans prénom, est robuste et carré, « toujours en salopette, sale et dégoulinant d'huile »<sup>51</sup> : « Violent, dominateur, cruel, l'homme cache derrière son physique athlétique et sa moustache une âme noire habitée par d'inavouables penchants ... »<sup>52</sup>.

**Moralement**, l'accusé semble correspondre au prototype du tueur en série : « Il est d'une froideur sans faille, est extrêmement organisé et n'a aucune conscience. Il semble avoir organisé ses enlèvements dans les moindres détails, comme le meurtre de Weinstein. Il ressemble beaucoup à des tueurs en série comme Leonard Lake ou Charles Ing »<sup>53</sup>. L'homme est « intelligent, ingénieux, froid, impénétrable, secret. Sans valeurs, sans pitié, sans scrupules, sans regrets. Comme si tout l'indifférait. Jusqu'à sa propre abjection »<sup>54</sup>.

<sup>51</sup> « L'enfance de l'assassin », par MADI (A.), *La Meuse*, 19 août 1996, p.9.

<sup>52</sup> « L'enquête », par MONIQUET (Claude), *Ciné-Télé-Revue*, 22 août 1996, p.8.

<sup>53</sup> « Le portrait du tueur en série », par VAN VAERENBERGH (Olivier), *Le Soir*, 24 août 1996, p. 28.

<sup>54</sup> « Marc Dutroux, de l'indifférence à l'insensibilité », par FIORILLI (Thierry), *Le Soir*, 23 août 1996, p.17.

Le journal *Le Soir* offre une rétrospective biographique qui tâche de reformer « le terrible puzzle que constitue l'itinéraire d'un homme devenu monstre »<sup>55</sup>. C'est alors le scénario d'une déchéance progressive qui défile, le film avant-coureur d'une catastrophe annoncée, plongeant ses racines dans un « labyrinthe dont le fil d'Ariane est un mot : la froideur ». Fils de « Victor l'illuminé » au « comportement sexuel volcanique », le jeune Marc est un garçon sombre, secret, solitaire, et impénétrable qui entame très tôt un parcours en zig-zag. Jusqu'aux sommets de l'horreur...

Extraits :

« Jusqu'à ses 17 ans, on ne lui connaît que peu d'amis, et pas la moindre romance. Concrètement, il ne cherche le contact avec personne. Pas même avec ses frères et soeur. C'est comme si rien ne le concernait, comme si tout l'indifférait, comme s'il était au-dessus de tout (...) Marc commence à chipoter. Comme une petite frappe. Ce sont des affaires de mobilettes bidouillées, d'origines incertaines, et revendues plusieurs fois. C'est un petit trafic de photos pornos aussi, pour les collègues d'école, dit-on (...) En 1986, Marc Dutroux est arrêté une première fois. Reconnu coupable de vol avec violence et torture (sur une dame d'une cinquantaine d'années) et d'enlèvement, séquestrations et viols de cinq jeunes filles (de 12 à 19 ans) (...) »

La même tonalité, la même chronique d'une délinquance annoncée émerge du portrait que propose *La Meuse*, retraçant « L'enfance de l'assassin », à coups de témoignages recueillis. Au fil de récit, l'image du criminel émerge, dans l'évanescence d'une petite enfance apparemment normale où le « gamin bien sage jouait tout seul dans le jardin de ses grands parents »<sup>56</sup>.

Depuis le mois d'août 1996, Marc Dutroux jouit d'une bien sinistre notoriété. D'emblée, l'homme est désigné comme le coupable idéal. Photo(s) à l'appui, les journaux révèlent l'identité du pervers : « Voici le bourreau d'enfants » (*La Meuse*, 17/18 août 1996, p.8). Très vite, trois figures s'imposent

<sup>55</sup> *Idem.*

<sup>56</sup> « L'enfance de l'assassin », par MADI (A.), *La Meuse*, 19 août 1996, p.9.

dans la presse (ainsi que dans l'opinion) auxquelles son nom semble dès lors presque viscéralement attaché : le *monstre*, le *malade récidiviste*, le *marginal*.

### *Le monstre...*

C'est une constante. Parce qu'il a commis l'indicible, l'humanité de Dutroux est mise en doute<sup>57</sup> : « *Organiser un rapt, séquestrer des petites filles, les priver de contacts avec leurs familles, les violenter ... Comment un être humain peut-il être capable d'infliger ce calvaire ? Ces questions nous traversent tous. Et le sentiment d'horreur qui prévaut empêche la compréhension de ce genre de comportement. On peut être tenté de qualifier Marc Dutroux de monstre, de bête, ...* »<sup>58</sup>. Et de fait, les qualificatifs ne manqueront pas pour désigner l'être abject, définitivement confiné dans son rôle machiavélique, celui de *pédophile* et/ou *monstre de Sars-la-Buissière*.

« *On ne peut pas parler des milliers d'enfants prostitués dans le monde sans appréhender le problème des clients. Il y a un marché pour la traite des enfants, et cela entretient le phénomène de "monstres", comme Dutroux aujourd'hui* »

(« La traite des enfants est aussi une réalité européenne », par VANDEMEULEBROUCKE, Martine, *Le Soir*, 20 août 1996, p.14).

« *Combien de victimes au passif du pédophile de Sars-la-Buissière ? Enquête à pas de géant en amont de Dutroux* ».

(par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 7 septembre 1996, p.1).

« *Le parquet de Neufchâteau a encore précisé que ce vaste coup de filet a été mené dans le cadre du dossier concernant le meurtre de Bernard Weinstein, le complice de Marc Dutroux "éliminé" par le monstre de Sars-la-Buissière en novembre de l'année dernière. On sait (voir nos dernières éditions) que cet automne 1995 intéresse au plus haut point les enquêteurs* ».

(« Dutroux : perquisitions et interpellations en série. L'enquête plonge dans les milieux policiers », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 10 septembre 1996, p.1).

<sup>57</sup> Sans doute le passage dans la désignation de *Marc Dutroux* à *Dutroux* va-t-elle dans ce sens...

<sup>58</sup> « Parce qu'il ne se sent pas coupable, il est incurable », par KERSTENNE (Raphaëlle), *Le Soir*, 19 août 1996, p.10.

« *Un monstre.*

*Pire qu'un méchant monsieur, c'est par un véritable monstre, aidé par d'ignobles complices, que ces deux enfants ont été enlevés, séquestrés et violés avant de les laisser mourir de faim (...) ».*

(« La tristesse de toute une population », par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 19 août 1996, p. 8).

Le personnage concentre en lui seul un tel degré d'atrocité que certain en font l'allégorie même du Mal. Dutroux est un prototype ; c'est devenu un nom commun : on parle désormais d'un "Dutroux" comme d'un "prédateur" (métaphore désignant un "pédophile-assassin récidiviste") :

« *Faudra-t-il vivre dans un climat de psychose permanente ? Dans nos esprits, il y désormais un Marc Dutroux au coin de chaque rue ».*

(« Nos révélations sur le couple monstrueux », par DERIEZ, Marc, *Ciné-Télé-Revue*, 05 sept. 1996, p.21).

« *Je suis fermement opposé à l'idée du Ministre Declercq de créer une Commission de Magistrats pour évaluer le cas par cas. On vient précisément de constater à quels débordements peut mener un avis ou une appréciation sur une libération. Je suis fermement opposé à l'application chez nous du système thérapeutique canadien car pour moi 1 % d'échec = 100 % d'échecs quand ce 1 % peut être un **Dutroux** ».*

(« Opinions et débats », *Le Soir*, 21 août 1996, p.2)

« *Gardons la plus sombre des histoires pour la bonne bouche. A Neerharen (près de Lanaken, précise " De Morgen ", journal de qualité), une cinquantaine de pigeons de concours ont été occis. Par qui ? Un collègue jaloux, un sadique ? Leo Claessen, 63 ans, a la réponse : Ça, c'est l'oeuvre d'un **Dutroux**, le Dutroux des bêtes ».*

(« De drame en drame, le goût du drame ? », par STROOBANTS, Jean-Pierre, 9 décembre 1996, p.2).

### ***Le malade...***

Une autre figure récurrente gouvernant à la désignation de Dutroux est celle du "cas clinique" relevant de spécialistes. Certes, le diagnostic relève de la médecine ; sans doute explique-t-il l'essentiel du comportement de Dutroux. Pourtant, la figure pathologique émerge relativement peu. Visiblement, le public se refuse à trouver la moindre circonstance atténuante à ce coupable qu'il a déjà condamné. Les journaux le savent : le climat n'est pas aux explications rationnelles - si exactes soient-elles - et le sentiment dominant n'est pas à la compassion. Dès lors, il faut un certain courage pour faire de Dutroux un simple déviant, victime des ses propres perversités. Le plus souvent, le journaliste laissera au spécialiste le soin du diagnostic.

*" Parce qu'il ne se sent pas coupable, il est incurable " .*

*Organiser un rapt, séquestrer des petites filles, les priver de contacts avec leurs familles, les violenter... Comment un être humain peut-il être capable d'infliger ce calvaire ? Ces questions nous traversent tous. Et le sentiment d'horreur qui prévaut empêche la compréhension de ce type de comportement. On peut être tenté de qualifier Marc Dutroux de monstre, de bête... Les psychiatres, eux, ébauchent des hypothèses. L'homme n'est pas uniquement un pourvoyeur de petites filles à un réseau de pédophilie mais est lui-même un pédophile. Cette perversion est liée à un grain de sable qui peut se glisser dans l'épanouissement sexuel de n'importe quel être.*

*L'étymologie du mot perversion (" un autre chemin ") explique déjà la déviation des sujets pervers. Selon Jean-Marie Gernay, neuropsychiatre et expert près le tribunal de Liège, le pervers sexuel a une autre manière d'assumer ses pulsions. Cette déviation est liée, selon lui, à un traumatisme vécu par la personne entre 3 et 7 ans : perte soudaine d'amour, disparition de la mère ou du père, agression sexuelle. Une expérience qui rend le sujet vulnérable durant l'épanouissement sexuel.*

*Durant l'adolescence, on vit tous beaucoup de tentations de déviance par rapport à la norme définie par la société : la masturbation en est un exemple, souligne le Dr Gernay. Qu'on y résiste ou pas, peu*

*importe. Ce qui compte, c'est de pouvoir s'en détacher, la contrôler. Pour les pervers, ce n'est pas possible.*

*Mais comment expliquer que, parallèlement, Marc Dutroux travaille, il a une famille, des enfants et donc des relations sexuelles avec sa femme ?*

*Il est difficile de parler d'un cas que l'on ne connaît pas, mais cet aspect est important pour la définition de sa responsabilité : le pervers a une vie sociale qui lui permet de préserver une certaine façade de normalité. Et entre sa vie sociale et sa perversion subsiste une profonde scission qui l'empêche d'éprouver un sentiment de culpabilité. Le vrai pervers n'a généralement pas de remord : il ne se pose pas de question.*

*Cette façade rassurante pour lui et son entourage, peut-elle expliquer la raison pour laquelle Marc Dutroux ait pu être libéré " sous conditions " en 1992 ?*

*Comme il avait été jugé responsable de ses actes, sa libération n'a pas été liée à l'avis favorable d'un psychiatre.*

*Votre position par rapport à Marc Dutroux ?*

*Je suis très pessimiste par rapport à ces sujets. Je pense que Marc Dutroux est incurable : il recommencera toujours.*

*(KERSTENNE, Raphaëlle, *Le Soir*, 19 août, p.10).*

### ***Le marginal...***

Dutroux est un marginal, un pur produit de la perversion ambiante des mœurs sur fond de crise économique persistante ; « *Notre société a sécrété un fou !* »<sup>59</sup>. L'image peut surprendre. Elle trouve ses origines dans la crise de conscience collective qui secoue la Belgique en cette fin d'année. Il faut y voir la convergence de deux sentiments dominants auxquels participent les médias : une impression persistante de Belgique décadente couplée à un sentiment généralisé de culpabilité. Le malaise, presque existentiel, atteint sans doute à la nature même du fait divers : « *à une société qui voudrait se donner d'elle-même une image*

<sup>59</sup> Jeannine Restiaux (La Louvière), « Opinions et débats », *Le Soir*, 27 août, p.2.

*apaisante et huilée, il montre qu'elle est pleine de vices cachés et d'immondices »<sup>60</sup>..*

La figure du marginal surgit dans un mouvement chronologiquement différé : cette phase de suspicion et de mea-culpa généralisés qui fait suite aux sentiments d'horreur et d'abnégation absolues. La lettre suivante, envoyée par une lectrice au journal *Le Soir* résume à merveille ces différentes phases émotionnelles :

*« (...) Dans la force des émotions soulevées par les découvertes successives à propos des agissements de Marc Dutroux, il est facile de crier haro sur " le monstre ", sur " la bête " comme le surnomme un journal flamand.*

*Mais passées ces réactions immédiates, il nous faut bien reconnaître, malgré l'écoeurement et la répulsion que nous inspirent ses agissements, que Marc Dutroux est un homme.*

*Un homme né et grandi dans notre société et, en quelque sorte, " généré " par elle.*

*Et dans ce qu'est devenue notre société, est-il vraiment si étonnant qu'un ou plusieurs individus particulièrement dénués de sens moral aient considéré des enfants comme un bien de consommation et une marchandise ?*

*Est-ce surprenant dans ce monde où " avoir " a pris le pas sur " être ", où le profit, l'argent et la concurrence ont remplacé les valeurs humaines de respect des autres et de soi et de solidarité ?*

*Il nous appartient de ne pas laisser mourir l'énorme mouvement de prise de conscience issu du drame de Julie et Mélissa. Bien sûr en cherchant des solutions pour que de telles horreurs ne puissent se reproduire et en cherchant à démanteler les réseaux de pédophilie.*

*Mais aussi en étant chacun à notre niveau le moteur d'un changement dans notre société.*

*Il nous appartient, à nous humains, dans notre vie quotidienne, de faire prévaloir le respect de l'être humain et la solidarité face au profit et à la compétition.*

<sup>60</sup> SALES (Claude), *Le fait divers*, éd. Réunion des musées nationaux, 1982.

*Il nous appartient, à nous citoyens, d'être ni délateurs ni inquisiteurs mais attentifs à ce qui se passe autour de nous plutôt que de nous voiler les yeux et nous boucher les oreilles pour éviter les ennuis.*

*Il nous appartient, à nous parents et éducateurs, d'élever nos enfants dans le respect des autres et de soi et dans un esprit de solidarité et de convivialité.*

*Il nous appartient, à nous électeurs, de réclamer des comptes en cours de mandat à ceux que nous avons élus, plutôt que de nous rendre le plus souvent avec des pieds de plomb dans un isolement leur délivrer un mandat en blanc pour 4 ou 6 ans.*

*Il nous appartient, à nous justiciables - et nous sommes tous susceptibles d'avoir un jour besoin de la justice, ne fusse que pour un litige civil - d'exiger que ce troisième pouvoir aux yeux de la Constitution soit enfin pourvu des moyens indispensables à sa mission de service public. (...) »*

(M. A. Bouillet (Waterloo), « Opinions et débats », *Le Soir*, 4 septembre 1996, p.2).

Dans leurs papiers, à travers leurs propres analyses ou celles de spécialistes qu'ils relayent, les journalistes semblent partager ce mal-être ambiant.

*« Dutroux, sa femme et ses potes sont des infantiles pervers, mais n'oublions pas trop vite qu'il sont les purs produits d'une société infantile. Une société où l'enfance n'est plus un projet mais une finalité, une étape provisoire avant d'atteindre l'âge de l'adolescence éternelle ».*

(« Les aliments de la lâcheté extrême Tous participent, personne n'est responsable », par CHARLIERS, Jacques, *Le Soir*, 17 septembre 1996, p.2).

*« Le crime que Neufchâteau continue à autopsier jour après jour est l'un des plus horribles de ce siècle. " Ce qui se passe aujourd'hui nous fait réfléchir ", disait, hier, le Premier ministre. Ce crime révèle aussi le degré de perversité d'un monde où la personne humaine n'est plus la valeur première de la société, où l'argent permet de tout acheter, même un enfant ravalé au rang de marchandise ».*

(« Une réponse fuyante aux ondes de choc », par HAQUIN, René, *Le Soir*, 31 août 1996, p.31).

Bref, ainsi que le souligne Françoise HECQ dans une “Carte blanche” envoyée au journal *Le Soir*, « Dans le climat tragique que nous connaissons, force est de constater que la question de la pédophilie est abordée essentiellement de deux façons : l'une, celle des psychologues, des juristes et autres spécialistes, tend à expliquer ce comportement en le rangeant dans le chapitre des maladies plus ou moins incurables; l'autre, pratiquée par un courant de l'opinion publique et certains médias, aboutit à diaboliser la déviance. Bref, deux démarches qui renvoient ces conduites à la marginalité, à l'inévitable quota de perversions générées par toute société »<sup>61</sup>. Spontanément, les journalistes ont participé à la diabolisation de Dutroux, renvoyant comme en échos au sentiment populaire dominant l'image d'un monstre fantasque ; cédant parfois au jaillissement émotionnel, voire à l'irrationnel des passions qui conduisent certains lecteurs à considérer que « ces pédophiles, trop facilement, appelés des malades le sont en effet bien moins que nous le croyons : certains, peut-être ? Mais beaucoup parmi eux ont délibérément choisi d'assouvir leurs fantasmes avec des enfants de plus en plus jeunes afin d'éviter toute contamination du virus du sida. (...) »<sup>62</sup>. De façon symptomatique, l'essentiel des figures et qualificatifs dont usent les journalistes pour caractériser Dutroux se retrouvent (de manière souvent exacerbée, certes) dans le courrier des lecteurs de ces mêmes journaux. Il y a là une sorte d' “osmose axiologique” dont il resterait à identifier le sens des influences et transferts réciproques.

### **C. Le syndrome du « chevalier-blanc ».**

Une des conséquences les plus tangibles de l'affaire Dutroux est certainement d'avoir accentué de manière spectaculaire le fossé entre les institutions officielles du pays et le citoyen. Déjà, à la suite de nombreux

---

<sup>61</sup> « La marchandisation des petites filles », par HECQ (Françoise), *Le Soir*, 11 septembre 1996, p.2.

<sup>62</sup> Témoignage de G., une prostituée d'Anvers, « Opinions et débats », *Le Soir*, 5 septembre, p.2.

scandales politico-financiers, « *les Belges avaient perdu confiance en leur monde politique (...). Ils viennent de perdre confiance dans le monde judiciaire* »<sup>63</sup>. La rupture est consommée entre le citoyen et l'élite au sens large, « *pas uniquement les hommes politiques qu'on a coutume de brocarder systématiquement, mais aussi les élites intellectuelles dans les universités et les médias* »<sup>64</sup>. Dès lors, c'est un immense sentiment de vide qui prévaut, ancré dans une impression de fin de siècle décadente. Pour peu, déclare l'avocat de la famille Benaïssa, l' « *on pourrait se croire à la Cour de Louis XIV à la veille de la Révolution française, avec une cour de nobles qui papillonnent dans la galerie des glaces en se pinçant le nez par rapport à la populace* ».

Face au monstre étatique, la société belge va élire ses champions ; elle va ériger en Don Quichotte modernes des individus intègres et profondément humains, porteurs des revendications de tout un peuple. Car si les institutions sont montrées du doigt, la rue reporte ses espoirs sur « *l'individu autonome, engagé et critique, dont la responsabilité est invoquée comme condition pour que ça aille mieux* ». Le mécanisme semble naturel, qui relève de l'héroïsation et table sur l'identification. Le récit de presse trouve dans cette adhésion spontanée à des héros positifs matière idéale à romancer, averti que « pour que nous goûtions bien le récit passionnant des destins qui vacillent, il faut que le personnage héros nous devienne familier, que son contour subjectif se précise d'épisode en épisode. A cet effet, le journaliste-conteur doit lui donner progressivement une épaisseur, une étoffe crédible. Puis le faire évoluer en intense interaction avec le récit »<sup>65</sup>

Et de fait, les quotidiens francophones ne manqueront pas de relayer cette « investiture » dans la désignation des personnages du drame. En intelligence avec l'opinion publique, le récit de presse aura ses héros, tantôt ordinaires, tantôt surhumains, mais toujours simples et généreux.

---

<sup>63</sup> « Marc Uyttendaele sur les conséquences politiques des affaires Cools et Dutroux, et la situation de la justice », par STROOBANTS (Jean-Pierre), *Le Soir*, 10 septembre 1996, p.2.

<sup>64</sup> Idem.

## 1. Gino Russo, fer de lance.

En tête du hit-parade des êtres de confiance, les parents des victimes, emmenés par Gino Russo (le papa de Mélissa), forcent l'admiration par leur courage et leur jusqu'au-boutisme. Il n'est pas question ici de pitié ; ces parents, devenus si "familiers" à force de crever l'écran, se font les messagers d'une lame de fond. Pierre Reman, dans une interview accordée au *Soir* le souligne : « *Au delà de l'émotion, les gens s'identifient (aussi) à Gino Russo parce qu'il exprime des interrogations politiques importantes. L'adhésion n'est pas négative : elle rassemble. Un cri de haine n'aurait pas le même effet* »<sup>66</sup>. L'homme fait l'unanimité, les journaux saluent son action, laissant à ceux qui le côtoient quotidiennement le soin d'analyser les raisons de sa popularité :

« *Pour les métallos, ce n'est pas un hasard si leur camarade est devenu le héros d'un combat gigantesque. Gino nous a dit : " Je n'avais qu'une seule crainte, c'est qu'on retrouve mortes les petites filles. Aujourd'hui, je n'ai plus peur ". Comme homme de gauche, comme militant syndical, il sait faire front contre tous les pouvoirs, canaliser le mouvement et lui donner un sens. Ce n'est pas une grande gueule. Mais lucide, il ne se laisse jamais raconter des bobards. Son point fort, c'est l'ironie. Franco et Mario ajoutent : Typiquement latin, ça... ».*

(« Les collègues de Gino : pour nos enfants et leur droit à un avenir »,  
VAES Bénédicte, *Le Soir*, 21 octobre 1996, p.4).

<sup>65</sup> « Signes extérieurs de récit. Affaire Van Der Biest et saga médiatique », *La Médiamorphose d'Alain Van Der Biest*, MARION (Philippe) et ANTOINE (Frédéric) [coord.], Vie Ouvrière, Bruxelles, p.97.

<sup>66</sup> « Pierre Reman. Sur les débrayages spontanés, le climat de suspicion, l'adhésion à des héros positifs », par VAES (Bénédicte), *Le Soir*, 17 octobre 1996, p.2.

## 2. « Le petit père du peuple blanc ».

« Profondément meurtri par la mort de sa fille An, Paul Marchal a choisi d'ouvrir les bras à son destin. Il est devenu, en quelque sorte, le père de la "nation de la Marche blanche" ... »<sup>67</sup>.

## 3. L'obstiné : Bourlet - Le héros : Connerotte.

Aux côtés des parents, deux adjuvants précieux, hautement qualifiés et unanimement respectés : le juge Connerotte et le Procureur du roi de Neufchâteau, Michel Bourlet, « un Liégeois dont la famille a le droit dans le sang »<sup>68</sup>. Les deux hommes, chargés de l'enquête, relèvent l'honneur d'institutions décriées ; ils sont « un peu le chêne et le roseau de la fable, sauf qu'aucun des deux ne rompt jamais »<sup>69</sup>. Le portrait qu'en donne *Le Soir* est sans équivoque : ils sont les « chevaliers blancs » au service de la vérité.

---

<sup>67</sup> « Paul Marchal, le petit père du peuple blanc », par VESZELY (Jean-Marc), *Le Soir Illustré*, 30 octobre 1996, pp.30-32.

<sup>68</sup> JACQUEMIN (Nicole), *La Meuse*, 30 août 1996, p.11.

<sup>69</sup> « Un livre consacré au juge belge le plus célèbre », DELIEGE (J.-F.), *Le Soir Illustré*, 30 avril 1997, pp.36-37.

# Deux « Chevaliers blancs » sur le chemin de la vérité

Jean-Marc Connerotte, le justicier chestrolais

Propulsé depuis deux mois à l'avant-plan de la scène médiatique par l'affaire Dutroux, le juge Jean-Marc Connerotte s'était fait tailler par l'opinion, bien malgré lui, les habits d'un « Chevalier blanc » pourfendant l'horreur, animé par le seul désir qu'éclate enfin et rapidement la vérité sur les meurtres et les enlèvements d'enfants. (...) Et subitement sa ville, Neufchâteau, était sortie du ronron paisible des bourgades tranquilles de province, devenant, aux yeux de la Belgique, le lieu où l'œuvre de justice allait s'exercer en pleine rigueur. (...) Perdu au loin et auréolé de cette présomption d'authenticité qui confère au « petit juge » la capacité « d'aller jusqu'au bout », le magistrat ar-



dennais allait se donner des moyens attestant de la gravité de l'affaire. (...) Un dispositif grandiose, intelligent, cohérent, orchestré par « le justicier ».

Jean-Marc Connerotte a un visa-

ge et une allure. Il n'avait, jusqu'à l'appel au calme qu'il a bredouillé face aux caméras, pas de voix. (...) Dessaisi pour s'être trop exposé, le juge de Neufchâteau demeure et restera un inconnu. (...)

Raillé par certains magistrats qui voient en lui un « petit juge de province » (...), le juge Connerotte s'était déjà distingué en révélant la filière des titres volés qui devait mener, selon lui, aux assassins d'André Cnols. La « guerre des juges » qui avait abouti à son dessaisissement en 1994 au profit de M<sup>me</sup> Ancia, avait entrelacé les premières mailles de son habit de « Chevalier blanc ».

Article paru le 15 octobre

## Michel Bourlet, procureur têtu et tenace

Michel Bourlet, 47 ans, et Jean-Marc Connerotte, un an de plus, c'est en apparence le chêne et le roseau. Le procureur paraît solide comme l'arbre séculaire. Le juge, léger comme une plume. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne plie, ne se rompt. Ils travaillent sans relâche, avec obstination, comptant les nuits blanches, mais ils sont toujours debout. (...)



Chapitre loisirs, le procureur râle: *J'aimerais quand même bien tondre ma pelouse.* Car le procureur a son côté cour, au palais, et son côté jardin. Chez les Bourlet, un zeste écologiste parfume le quotidien. Dans l'enceinte de l'ancien moulin, leur demeure, l'épouse, Dominique,

s'occupe du potager; le magistrat, du jardin d'agrément.

Michel Bourlet adore aussi la musique.

Depuis peu, depuis qu'une de ses filles le guide sur les portées, il s'est mis au piano. Il se

refugie aussi dans la chanson française: Ferré, Nougaro, etc. On l'a déjà surpris d'humeur taquine, fredonner du François Béranger. C'est que le procureur a conservé un petit côté « anar », héritage de 68.

Michel Bourlet, fils et frère d'avocat, a quitté la Cité ardente après un bref passage au barreau et au tribunal de la jeunesse. Il a débarqué à Neufchâteau, d'emblée comme procureur, en 1984.

Il dirige son parquet d'une main de maître, qu'il met à la pâte. Car le procureur monte au créneau, n'hésitant pas à requérir. Au même rythme que ses substituts, il prend ses tours de garde.

Article paru le 5 septembre

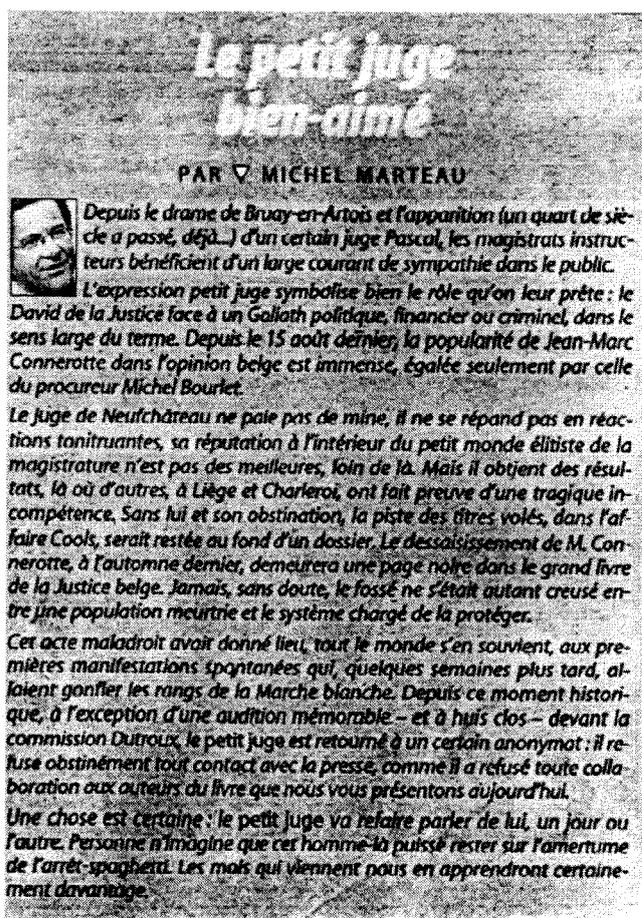
(Le Soir, 28/29 décembre 1996, suppl., p.3).

### 4. Figure d'un "anti-héros"...

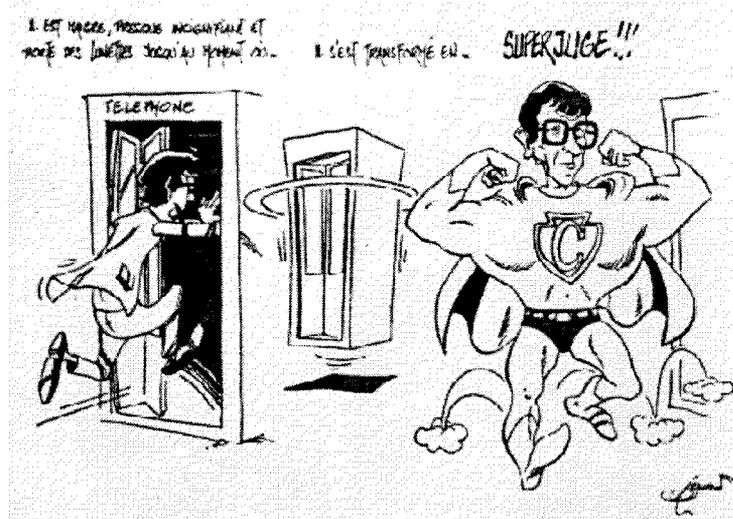
De ce duo héroïque, la presse fera encore émerger davantage la figure du juge Connerotte, mettant en avant les qualités de l'homme autant que celles du fonctionnaire. A l'instar du *Ciné-Télé-Revue* (17 octobre 1996, p.6), « Arrêtons-

nous donc, un instant, à cet homme volontaire et courageux en qui les gens se reconnaissent, à ce petit juge intègre qui réussissait ce que les politiques ont râté, à cet être à l'émotion difficilement contenue lorsqu'il a évoqué l'irréparable (...) ».

Dans un portrait contrasté, reproduit en annexe 2 (p.68), *Le Soir* se penche sur les raisons de la popularité d'un « héros pas comme les autres ». *La Dernière Heure*, elle, donne dans la caricature, opposant à l'allure insignifiante du « petit juge bien-aimé » ses indiscutables compétences et son intégrité sans faille.



*La Dernière Heure*, janvier 1997.



*La Dernière Heure*, janvier 1997.

### *Comme Socrate...*

Le portrait tourne au panégyrique et l'imagerie renchérit quand un lecteur, par ailleurs écrivain, n'hésite pas à faire de Connerotte un « *Socrate moderne* », condamné à boire la ciguë pour avoir refusé de « *reconnaître comme dieux les dieux de la cité* » (voir en annexe 1, pp.66-67): « *Un Socrate à Bruxelles* », par DILINOS Dimitri, écrivain, *Le Soir*, 25 octobre 1996, p.2).

### *« Touche pas à mon juge »...*

Au vu des comparaisons et symbolisations qui précèdent, on devine aisément la stupeur et l'incompréhension que fera naître dans l'opinion publique la décision de dessaisir un « héros populaire ». Un peu partout dans le pays émergent des manifestations de soutien spontanées au juge Connerotte. La colère domine. Vraiment, « *il ne méritait pas ça, le héros d'une population traumatisée, viré de la même façon que des noblions de province congédient un laquais maladroit* »<sup>70</sup>.

<sup>70</sup> Propos tenus par MARTEAU (Michel) dans *La Dernière Heure* et répercutés par LAMENSH (Michelle), « Refus, colère, incompréhension dominant la presse », *Le Soir*, 16 octobre 1996, p.2.

### **Le " Chevalier Blanc " chestrolais renvoyé à son ordinaire.**

*Propulsé depuis deux mois à l'avant-plan de la scène médiatique par l'affaire Dutroux, le juge Jean-Marc Connerotte s'était fait tailler par l'opinion, bien malgré lui, les habits d'un " justicier ", d'un " Chevalier Blanc " pourfendant l'horreur, animé par le seul désir qu'éclate enfin et rapidement la vérité sur les enlèvements et les meurtres d'enfants.*

*Les hasards du rôle de service, le jour de l'enlèvement de Laetitia, lui ont confié l'un des dossiers les plus explosifs que la justice belge ait eu à traiter ces dernières années. Et subitement, sa ville, Neufchâteau, dont il est natif, est sortie du ronron paisible des bourgades tranquilles de province, devenant, aux yeux de la Belgique, le lieu où l'oeuvre de justice allait s'exercer en toute rigueur. Neufchâteau n'est plus, depuis la mi-août, cette ville perdue du Luxembourg que peu de gens " d'ailleurs " auraient sans peine localisé sur une carte géographique. Le qualificatif " chestrolais ", qui désigne les habitants de Neufchâteau, se prononce au café du Commerce avec la même délectation que dans les cénacles les plus sophistiqués. Et le palais de Justice de Neufchâteau, à l'architecture rustique, était devenu, à mesure que l'innommable tétanisait l'été, le centre du monde et demeure l'espoir d'une Belgique révoltée par le martyre des fillettes et énervée par trop de silences et de maladresses.*

*Perdu au loin et auréolé de cette présomption d'authenticité qui confère au " petit juge " la capacité et " d'aller jusqu'au bout ", le magistrat ardennais allait se donner des moyens attestant de la gravité de l'affaire. En quelques jours, plus de 250 enquêteurs venus de tout le pays se présentaient " aux ordres " de Jean-Marc Connerotte. Les meilleurs analystes de l'unité de comportement criminel du FBI, spécialisés dans les tueurs en série, lui confiaient leur savoir. Et des centaines d'hommes de la Protection civile, assistés par des chiens allemands, le radar britannique du super-intendant britannique John Bennet, le super-nez hollandais " Harry de Neuz " entamaient une gigantesque campagne de fouilles (26 propriétés retournées à ce jour) qui se poursuit encore. Un dispositif grandiose, intelligent, cohérent, orchestré par " le justicier ".*

*Jean-Marc Connerotte a un visage et une allure. Il n'avait, jusqu'à l'appel au calme qu'il a bredouillé, face aux caméras, lundi midi, pas de voix. Et presque pas d'histoire. Dessaisi pour s'être trop exposé, le juge de Neufchâteau demeure et restera un inconnu. Sa maison, protégée depuis le début de l'affaire par des barbelés, abrite son épouse (une Française avec laquelle il s'est marié le jour du funeste dîner spaghetti), sa fillette et quelques passions secrètes : Stendhal et*

*Baudelaire, des chevauchées prudentes sur sa BMW 1.200 cc. Licencié en philologie et lettres, il enseigna le français en Australie avant de se lancer dans la filière du droit et de devenir, il y a dix ans, le principal juge d'instruction de Neufchâteau, près le parquet dont son père fut le secrétaire.*

*Raillé par certains magistrats qui voient en lui un " petit juge de province " plus habitué aux vols de poulaillers qu'aux affaires de grande criminalité, le juge Connerotte s'était déjà distingué en révélant la filière des titres volés qui devait mener, selon lui - et les arrestations récentes ne l'ont pas démenti - aux assassins d'André Cools. La " guerre des juges " qui avait abouti à son dessaisissement en 1994 au profit de Mme Ancia avait entrelacé les premières mailles de son habit de " Chevalier Blanc ".*

*Et son enquête menée sur les liaisons des réseaux du GIA (Groupe islamique armé) algérien avec les filières d'approvisionnement en armes des milices bosniaques aurait déjà dû lui conférer une notoriété internationale égale à celle que lui laissera l'affaire Dutroux.*

*(METDEPENNINGEN, Marc, Le Soir, 15 octobre 1996, p.18).*

### **« Le juge d'instruction belge le plus célèbre »...**

Dessaisi de tous les dossiers à charge de Dutroux et consorts, le juge Connerotte s'efface mais son ombre semble planer encore sur l'enquête. L'homme habite désormais l'imaginaire collectif. Certes, l'acteur se retire, mais la figure reste de celui qui « a fini par incarner un idéal de justice intègre et efficace »<sup>71</sup>. « Simple citoyen » tombé dans la justice quand il était petit « à l'instar d'Obélix dans sa potion magique », le juge Connerotte est devenu « héros malgré lui ». Assurément, de l'avis même des parents de victimes, « celui qu'on appelle le "petit juge de Neufchâteau" est un grand juge. Il a réussi ce qu'aucun autre en Belgique n'avait réussi avant lui : extirper des enfants d'un réseau de pédophilie criminel, organisé et de surcroît protégé »<sup>72</sup>. En cette fin d'année '96, « un anti-

<sup>71</sup> « 100 jours de plomb », VESZELY (Jean-Marc), *Le Soir Illustré*, 27 novembre 1996, p.36.

<sup>72</sup> « Le héros, c'est Connerotte », par VANTROYEN (Jean-Claude), *Le Soir*, 31 décembre 1996, p.20.

héros » est entré « dans la légende »<sup>73</sup> ... Le portrait du « petit juge » offert par la presse n'est certainement pas étranger à cette ascension...

#### **D. En plein manichéisme.**

Dans leur "signification", les personnages du récit de l'affaire Dutroux incarnent des valeurs diamétralement opposées, engageant une vision du monde résolument manichéiste. Ainsi que le montre l'adaptation du "carré herméneutique de Jacques Dubois", c'est le pôle victimaire qui est privilégié aux dépens des autres. Une hiérarchie des figures s'établit, volontiers hyperbolique, qui trouve son prolongement dans une imagerie romanesque très stéréotypée.

##### **1) Le carré herméneutique de Dubois<sup>74</sup>.**

|         |                         |                      |
|---------|-------------------------|----------------------|
| CRIME   | VICTIME<br>mandataire   | COUPABLE<br>complice |
| ENQUETE | ENQUETEUR<br>lieutenant | SUSPECT<br>témoin    |
|         | VERITE                  | MENSONGE             |
|         | REGIME                  |                      |

|         |  |  |
|---------|--|--|
| CRIME   | V = les jeunes filles<br>M = les parents           | C = Marc Dutroux<br>c = Nihoul, Martin |
| ENQUETE | E = procureur du Roi<br>Bourlet<br>Juge Connerotte | S = le réseau<br>les protecteurs       |
|         | VERITE   | MENSONGE                               |
|         | REGIME   |  |

<sup>73</sup> *Le Juge Connerotte, un anti-héros dans la légende*, MOREAU (Dominique) et PETIT (Michel), éd. Luc Pire (« Grandes Enquêtes »), Bruxelles, 1996.

<sup>74</sup> L'essentiel des indications fournies ici sont le fruit d'une actualisation par Marc LITS\* du carré herméneutique construit par Jacques DUBOIS dans sa modélisation des mécanismes du roman policier.

\* « Le rôle des médias dans les "affaires" », LITS (Marc), *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l'éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-90, 1997, pp.133-141.

Calqué sur la schématisation du roman policier traditionnel, le tableau ci-dessus répartit en deux pôles antagonistes le personnel du feuilleton de l'été. Utilisé comme "grille d'analyse" du récit médiatique de l'affaire Dutroux, il met en exergue une hypertrophie du pôle victimaire aux dépens des autres.

En effet, à examiner, dans les journaux, la proportion des informations centrées sur les familles et proches d'enfants disparus (portraits, récits, interviews, prises de parole, etc.), il est évident que l'"espace de jeu" leur est prioritairement consacré. Sans doute, le phénomène surgit-il de l'intérêt que trouvent les médias à jouer davantage les présents (les parents, par exemple) que les absents (Dutroux et consorts), c'est-à-dire ceux qui parlent plutôt que ceux qui se taisent, ceux qui parlent bien plutôt que ceux qui parlent mal, ceux qui parlent vrai plutôt que ceux qui utilisent la langue de bois.

Dès lors, c'est le pôle de la vérité qui prime, étroitement lié à celui de la proximité. La parole est aux victimes et au bon droit. Le coupable, Marc Dutroux, disparaît assez vite des colonnes. Une fois qu'il a avoué, il n'est plus guère soumis aux discussions et il semble n'avoir rien à dire. Le "monstre" est "à l'ombre", évacué d'une imagination confrontée aux limites du supportable. Dès le début, la foule l'a jugé et condamné ; gavé d'horreurs jusqu'à l'écoeurement, le lectorat ne veut plus en entendre parler. En témoigne cette adresse au *Soir illustré* du 13 novembre :

« Merci d'avoir relayé, de votre mieux, les nouvelles de ces derniers mois... Mais de grâce, Messieurs des médias, ne nous faites plus connaître - par avocat interposé - les états d'âme et de santé du dénommé Dutroux et consorts. Nous n'avons pas besoin de savoir que leur internement suscite subitement, chez ces monstres, remords, dépression et autres « larmes de crocodiles ». Ceci par respect pour la douleur des parents, celle du pays compatissant et celle de toutes les petites victimes que l'on n'a pas voulu entendre »<sup>75</sup>.

<sup>75</sup> « Courrier » du *Soir illustré*, 13 nov. 1996, p. 56.

Bref, Dutroux n'a pas droit d'accès à la tribune. La presse le sait, qui titre, comme par provocation le 28 août: « C'est Dutroux qui dirige l'enquête »<sup>76</sup>. Et plus tard (le 28 septembre): « *Dutroux veut dessaisir Connerotte* ». Pour beaucoup, l'assertion tient de l'oxymore. Les origines du tollé qu'elle provoque sont à chercher autant dans le contexte de l'affaire que du côté de la "psychorhétorique". Faire de Dutroux le sujet d'un prédicat verbal au présent exprimant une sorte d'audace effrontée, c'était rendre l'initiative au "monstre" au détriment du "héros"; c'était lui sous-entendre une marge de manoeuvre, alors même que l'opinion publique lui refusait le droit à la défense. L'effet est réussi; au lendemain du dessaisissement du juge Connerotte, l'opinion en est désormais convaincue: « *Le système judiciaire est fait pour les coupables. Dutroux est pris pour une vedette ! Il faut faire la révolution !* »<sup>77</sup>.

## 2) Imagerie romanesque...

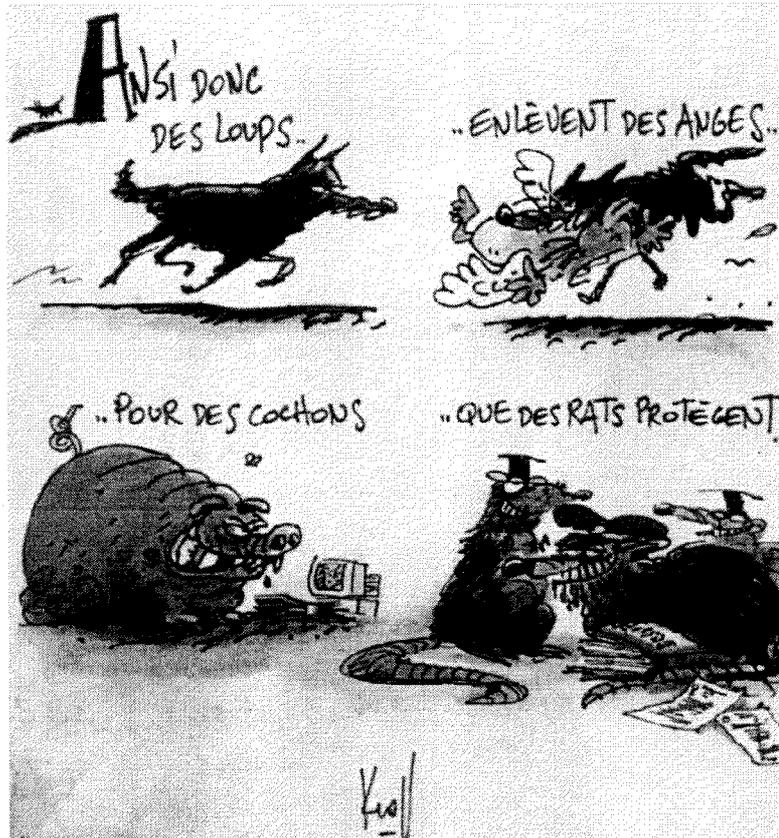
Dès l'abord donc, exactement comme pour le roman-feuilleton, le récit des "affaires" se signale par son manichéisme: le Bien et le Mal y sont en lutte constante et forment une ligne de partage stricte entre les différents personnages qui, dès le début, se répartissent dans l'un ou l'autre camp<sup>78</sup>. Si elle est le principal critère structurant du système de personnages, la lutte des Bons contre les Mauvais détermine secondairement une série d'oppositions binaires, dont la plus classante joue sur le paradigme faible/fort ou victime passive/persécuteur. Le feuilleton met ainsi en scène une masse informe d'acteurs destinés à souffrir, avec pour seule consolation, l'idée qu'ils ont su se maintenir dans la voie du Bien. Face à l'innocence persécutée, le Mal s'incarne dans une série de personnages redoutablement forts, intelligents ou cruels, souvent "socialement déclassés" (voir

<sup>76</sup> MONIQUET (Claude), *Ciné, Télé, Revue*, 29 août 1996, p.9.

<sup>77</sup> « Une terrible indigestion », par PIETTE (Martine), *La Meuse*, 15 octobre 1996, p.7.

<sup>78</sup> *Histoire des littératures de masse*, DUBOIS (Jacques), syllabus de cours, Université de Liège, 1994/95, pp.58-59.

le portrait de Dutroux fait ci-dessus). Le dualisme contamine même la description des lieux, à l'exemple du cabinet de l'avocat de Dutroux, situé « à l'ombre de la basilique St-Martin où des milliers de Liégeois ont pleuré aux funérailles de Julie et Mélissa » (*La Meuse*, 07/09/96, p.8).



*Le Soir illustré*, 27 novembre 1996, p.28.

Face aux « bons », les « méchants ». L'image manichéiste surgit du fantasme populaire: celui des « riches » qui enlèvent « les enfants d'ouvriers ». Le dualisme s'installe dont il faudrait sans doute chercher les mécanismes dans la littérature populaire où le lecteur « s'identifie au justicier, qui est masqué : voyez Zorro, Batman. Dans les contes pour enfants, l'ogre, qui habite dans un château, enlève les enfants de paysans misérables »<sup>79</sup>.

<sup>79</sup> « Pierre Reman. Sur les débrayages spontanés, le climat de suspicion, l'adhésion à des héros positifs », par VAES (Bénédicte), *Le Soir*, 17 octobre 1996, p.2.

Au traumatisme de l'enfance assassinée s'ajoute une crise de confiance généralisée qui sème le doute et creuse le fossé entre « *les puissants* » (et donc « *les pourris* ») et les « *petits* » en quête d'intégrité. « *Quand on évoque Chicago-en-Belgique, l'image fait sourire, mais nous le répétons : notre pays est loin d'être transparent dans toutes ses structures. Les chevaliers blancs de Neufchâteau semblent appartenir à un autre monde. Car à côté foisonnent les influents qui font la loi en toute liberté* » (« *Vivre avec ça* », par DERIEZ, Marc, *Ciné-Télé-Revue*, 19 septembre 1996, p.30).

### **3) Angélisme et satanisme.**

Expression hyperbolique d'un mécanisme qui puise dans l'imaginaire ses critères classifiants, l'affrontement du Bien et du Mal enfante de figures bibliques, faisant du tortionnaire des deux « *petits anges de l'autoroute* » (*La Meuse*, 22/08/96, p.1) l'incarnation même du « *diable* » (*Le Soir*, 04/09/96, p.14) ; une imagerie fantasmée qui touche au paroxysme lorsqu'une enquête très officielle suspecte Dutroux d'avoir pourvu en « *jeunes victimes* » (*Le Soir*, 24/12/96, p.1) l'Institut Abrasax, une secte satanique apparemment coutumière de sacrifices humains.

## **E. Annexes.**

### **Annexe 1 :**

« *Un Socrate à Bruxelles* », par DILINOS Dimitri, écrivain, *Le Soir*, 25 octobre 1996, p.2.

#### **Un Socrate à Bruxelles**

Un Belge, Eugène Dupréel (1), a écrit mille pages pour conclure que Socrate n'a pas existé. Il s'est trompé tragiquement, parce que les événements actuels de son pays prouvent que Socrate est là, face à ses juges, condamné à mort par empoisonnement administratif. Donc, le juge Connerotte, en attendant le bateau de Delos, boira la ciguë.

Dans le livre de Jacques Mazel (2), nous lisons de quelle manière a été condamné Socrate et de quelle manière le juge Connerotte : " C'est la faiblesse de la démocratie qui l'a condamné (Socrate), non seulement parce que, menacée, elle devait se défendre, ne se sentant pas assez forte, mais parce qu'elle n'a pas eu le pouvoir et la force de contenir le déchaînement d'intolérance populaire. Dans nos Etats modernes, il eût été incomparablement plus facile d'atteindre ce but. La suppression d'une chaire universitaire, l'ouverture d'une enquête disciplinaire ou, dans les Etats moins libéraux, une interdiction prononcée par la police, une expulsion ou un transfert administratif, autant de moyens qui auraient infailliblement produit leurs effets ". On voit de quelle manière, dans nos Etats modernes, Socrate boirait la ciguë : à la manière du juge Connerotte.

Mais pour quelles raisons a été tué Socrate ? Pour les mêmes raisons qu'il sera tué ou réduit au silence, le petit juge belge. Et qu'elle était l'accusation ? " Socrate est coupable de ne pas reconnaître comme dieux les dieux de la cité et d'en introduire de nouveaux, il est coupable aussi de corrompre la jeunesse. La peine demandée est la mort " (3).

Est-ce que le petit juge belge croit aux mêmes dieux que les magistrats de la Cour de cassation de notre cité moderne ? Non. Peu importe alors si nos enfants sont violés, torturés et tués par les réseaux de pédophilie où l'on y trouve les fleurons et les perles de nos Etats modernes, peu importe si notre jeunesse est corrompue par les marchands de l'argent et de la drogue, celui qui ne partage nos valeurs et résiste sera condamné. C'est le traitement que nous appliquons quotidiennement à nos jeunes.

Pour quel mobiles ont-ils fait périr Socrate ? Le dieu de Delphes avait proclamé dans son oracle que nul n'était plus savant que Socrate. Or Socrate proclamait tout haut qu'il ne savait rien ou qu'il savait une chose, qu'il ne savait rien. Voilà comment il s'explique (4) :

" Longtemps, je demeurai sans y rien comprendre. Enfin, bien à contre-cœur, je me décidai à vérifier la chose de la manière suivante. J'allai trouver un des hommes qui passaient pour savants, certain que je pourrais là, ou nulle part, contrôler l'oracle et ensuite lui dire nettement : " Voilà quelqu'un qui est plus savant que moi, et toi, tu m'as proclamé plus savant ". J'examinai donc à fond mon homme - inutile de le nommer; c'était un de nos hommes d'Etat -; or, à l'épreuve, en causant avec lui, voici l'impression que j'ai eue, Athéniens. Il me parut que ce personnage semblait savant à

beaucoup de gens et surtout à lui-même, mais qu'il ne l'était aucunement. Et alors, j'essayais de lui démontrer qu'en se croyant savant il ne l'était pas. Le résultat fut que je m'attirai son inimitié, et aussi celle de plusieurs des assistants. Je me retirai, en me disant : " A tout prendre, je suis plus savant que lui. En effet, il se peut que ni l'un ni l'autre de nous ne sache rien de bon; seulement, lui croit qu'il sait, bien qu'il ne sache pas; tandis que moi, si je ne sais rien, je ne crois pas non plus rien savoir. Il me semble, en somme, que je suis tant soit peu plus savant que lui, en ceci du moins que je ne crois pas savoir ce que je ne sais pas ". (...) "

Et c'est ainsi que d'enquête en enquête, Socrate a trouvé la mort. Pourtant, il était prévenu, comme son semblable, le petit juge Connerotte.

(DIMITRI DILINOS, écrivain, *Le Soir*, 25 octobre 1996, p.2)

- (1) " La Légende socratique et les sources de Platon ", Bruxelles 1922.
- (2) " Socrate ", Fayard, p. 450.
- (3) " Xénophon "; Mémor., I, i.
- (4) Platon, " Apologie de Socrate ".

## Annexe 2 :

« Un héros pas comme les autres », par GRODENT Michel, *Le Soir*, 16 octobre 1996, p.16.

### **Un héros pas comme les autres.**

Au vu de l'immense ferveur dont il fait l'objet, on parle beaucoup d'« héroïsation » du juge Jean-Marc Connerotte. Mais de quel « héros », de quel « héroïsme » s'agit-il ? Et le petit juge n'échappe-t-il pas à la définition que l'on peut se forger de ces mots en analysant leur histoire ?

L'Antiquité classique connaît en gros des héros épiques et des héros tragiques. Les premiers, célébrés par Homère et ses disciples, doivent à leurs exploits guerriers la glorification qui leur est échue. Il ne semble pas que notre personnage corresponde à un tel profil. De même, on n'oserait sans excès le qualifier de « tragique » : il n'est pas, comme OEdipe, le jouet des dieux qui s'acharnent à sa perte; on ne va tout de même pas considérer comme une divinité le président de la Cour de cassation !

Rentre-t-il davantage dans la catégorie de l'idole moderne qui tire son héroïsation de sa médiatisation tapageuse ? Mais on l'a vu plus d'une fois refuser de jouer les vedettes télévisuelles. Il ne semble ambitionner ni la visibilité d'un Bernard Tapie ni celle d'un Bernard-Henri Lévy, pour prendre deux extrêmes contemporains. Il se tient soigneusement à l'écart de ce que les sociologues appellent pompeusement les instances de légitimation. Sa dernière déclaration, inspirée manifestement par l'émotion la plus vive, nous le fait apparaître sous les traits de l'homme effacé, craignant par-dessus tout de passer pour une sorte de demi-dieu.

Et si c'était précisément dans cet écart, cet effacement, ce refus d'un certain monde vaniteux et imbécile, que résidaient les nouvelles formes d'héroïsation ?

Quelles que soient ses erreurs d'appréciation, le juge Connerotte a peut-être tout simplement donné à beaucoup l'exemple de cette « force tranquille » dont les politiciens nous ont si longtemps, si désespérément, rebattu les oreilles.

Sa résistance à l'ordre régnant, un ordre si souvent injuste, si souvent coupable, ne s'est pas exprimée de manière bruyante, lourdement militante. Elle a été - et on ne doute pas qu'elle sera encore - une affaire de patience et de persévérance. Les héros d'aujourd'hui ne sont pas fatigués. Ils avancent dans l'ombre.

### **III. Conclusion de la première partie.**

Faits divers aux ramifications multiples, l'affaire Dutroux trouve dans le récit un mode de relation privilégié.

Ses articulations externes, d'abord, modélise l'éclatement d'une enquête sans cesse rebondissante. Un véritable "réseau de récits" émerge, que cultive un art mixte de la redite et de l'amalgame. Au fil des semaines, les liens se tissent entre dossiers connexes, au sein d'un méta-récit qui coure vers sa fin et glisse, subreptivement, du factuel au fictionnel, prolongeant dans l'imaginaire les frontières du réel.

Le système interne des personnages, ensuite, construit des "figures" très stéréotypées, à forte résonance symbolique. Doublement qualifiés (au niveau de l'indiciel et du fonctionnel), les acteurs du drame cristallisent sur eux le sentiment populaire, au sein d'un univers de papier devenu soudain très manichéen. Ici encore, la description semble trouver son second souffle dans l'imaginaire, plongeant dans un monde romanesque les racines d'une réalité fantasmée.

## **Deuxième partie : l'énonciation.**

La partie qui suit cherche à étudier, dans le discours journalistique, les modes d'inscription textuelle des émotions accompagnatrices de l'affaire Dutroux. Après en avoir identifier l'émergence à travers les différentes formes de **discours rapportés**, notre analyse s'est centrée sur **l'énonciation primaire**, partagée entre le souci d'objectiver l'affect ambiant et la volonté d'affirmer des sentiments propres, à travers un discours empreint des marques explicites de la présence du locuteur-journaliste.

## I. A la recherche des larmes de papier ou comment gérer l'émotion.

### A. Sonder les coeurs.

Au vu de ce qui précède, la mise en récit tient indiscutablement une place d'importance dans la médiatisation de l'affaire Dutroux. Or, « *pour bien raconter, il faut pouvoir « travailler » l'attention de son lecteur, lui donner le désir de savoir plus. Et, à cet égard, la vieille recette de l'émotion n'a rien perdu de son efficacité. On a depuis longtemps remarqué que les gens recevaient et retenaient mieux les informations qui les ont émus, du moins jusqu'à un certain seuil.* Même si « *il est bien difficile de gérer l'appel à l'émotion dans la pratique quotidienne de l'information générale. Jusqu'où décrire et faire vivre les sanglots et le désespoir des parents dont l'enfant a disparu ?* »<sup>80</sup>.

Dans une conjoncture où il faut - de plus en plus et avant tout - informer rapidement, succinctement, exactement et utilement, la nouvelle journalistique risque souvent d'apparaître « *dépersonnalisée* » et « *délittérisée* ». Il est pourtant des événements où le rationnel sacrifie au passionnel ; de ces drames privés où le technicien, agent de la communication, se mue en véritable « *ingénieur d'âmes* »<sup>81</sup>. L'affaire Dutroux semble en offrir l'occasion, tant elle joue du clavier des instincts humains, de leurs bas-fonds et de leurs sublimations.

<sup>80</sup> *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, op cit, p.134.

<sup>81</sup> Le mot est de TCHAKHOTINE, « *Viol des foules* », *N.R.F.*, 1939.

## **B. Paroles échangées.**

### **1) Quand dire, c'est faire...**

Du choc émotionnel généré par l'affaire Dutroux est né un immense désir de parler qui est sans doute avant tout un besoin de se manifester, de n'être pas absent. Parler pour exister... parler pour exorciser ses peurs, sa colère ou ses silences complices. A tous les niveaux de la société, des hommes et des femmes ont cherché à commenter des événements qui nous impliquent tous, « *parce qu'il(s) nous révèle(nt) une part de nous même, non pas une part qui nous répugne mais que nous saurions pourtant nous appartenir, mais plus subtilement une part que nous considérons comme radicalement étrangère à nous-même car nous ne nous trouvons individuellement aucune accointance avec elle mais dont nous ne pouvons néanmoins ignorer qu'elle nous habite collectivement du fait de notre propre fonctionnement social* »<sup>82</sup>.

A chaque annonce du pire, les marques de soutien convergent et les registres de condoléances s'emplissent de phrases hésitantes. Partout, la douleur s'affiche sur fond de révolte ; les drapeaux sont en bernés ; le pays en émoi. Des arrêts de travail aux minutes de silence, du courrier des lecteurs aux bouquets déposés, la parole se fait citoyenne, même si les mots viennent parfois à manquer. Sur le parvis de la basilique Saint-Martin, à Liège, à l'arrivée du convoi, « *la foule a applaudi frénétiquement. La douleur, la compassion, la tristesse, trouvaient ainsi leur expression la plus spontanée. Au même moment, dans tout le pays, les clochers sonnaient le glas et des sirènes retentissaient, par solidarité. Des administrations et des entreprises, des taxis, des bus et des rames de métro se figeaient dans une minute de silence* »<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> « Malaise (dans la civilisation) belge », LEBRUN (Jean-Pierre), *Prises de parole*, op cit, p.95.

<sup>83</sup> « L'immense chagrin des Belges », par GUILLAUME (Alain) et RENETTE (Eric), *Le Soir*, 23 août 1996, p.1.

Visiblement, les pénibles événements du mois d'août ont réveillé les consciences, réactivant un désir latent de participation citoyenne. Depuis, une foule d'individus n'ont pas cessé, dans un relais infini, de se passer la parole pour, comme on dit, s'exprimer, dire l'événement, manifester leur solidarité ou formuler leurs espoirs de changements. Manuels ou intellectuels, anonymes ou notables, technocrates ou balayeurs, hommes de loi ou femmes de chambre, c'est l'ensemble de la société qui fonde dans le langage l'ébauche d'une (ré)action citoyenne retrouvée. Le journal *Le Soir* le souligne, dans un article en date du 5 septembre :

*« Depuis vingt et un jours, le pays est plongé dans l'horreur de l'affaire Dutroux. Face à la révélation du sort qu'ont connu Julie et Mélissa et An et Eefje, on ne peut s'empêcher de parler.*

*D'exprimer sa tristesse, son angoisse, de s'interroger sur les raisons qui poussent un être humain à agir de la sorte. On se pose des questions sur le fonctionnement de la société, du système judiciaire... ».*

*(« Des appels au secours de pédophiles et de leurs victimes », par KERSTENNE, Raphaëlle, *Le Soir*, 5 septembre 1996, p. 18).*

## **2) Relais médiatiques...**

Au cœur de cette exubérance verbale en quête de résonance, dans cette « période d'effervescence où la conversation court tant en public qu'en privé, où le débat nous arrache à une certaine normalité, où les journaux tout d'un coup se vendent massivement, se lisent et se discutent »<sup>84</sup>, la presse semble trouver l'occasion de justifier pleinement la dimension sociale de ses fonctions d'information. La couverture médiatique de l'affaire Dutroux sera à la mesure des événements : considérable. Partout, le souci d'informer continue de prévaloir. Mais, on le sent bien d'entrée de jeu, l'essentiel semble ailleurs, tout entier contenu dans une immense émotion et un besoin de participation au deuil des familles.

<sup>84</sup> « Affaire Dutroux ? », par LEBOUTTE (Guy), *Prises de parole...*, p.91.

## **B. Valeurs partagées.**

S'agissant du traitement médiatique d'un des événements les plus bouleversants de l'histoire de la Belgique, la question qui se pose est de savoir si la fonction sociale du journaliste doit consister à accompagner l'émotion, à devenir acteur de l'information dont il est censé rendre compte. Ou, au contraire, doit-il prendre distance rationnelle, confronter les points de vue, les recouper et tendre à une objectivité dont on sait que l'honnêteté constitue la pierre de touche?<sup>85</sup>.

A vrai dire, le débat alimente toujours les considérations déontologiques du moment. Les journalistes, eux, ont tranché par leurs textes. Aux analyses fouillées des uns répond l'"écriture compassionnelle" des autres, dominante en apparence, car il semble bien qu'une majorité des professionnels de la presse ait très vite compris qu'en ces circonstances dramatiques, c'était autant (sinon davantage) l'émotion suscitée par les événements dans le public que les événements eux-mêmes qui faisait information.

Comment les journalistes, qui sont eux aussi avant tout des hommes, des pères et des mères de famille, ont-ils (ou non) intégré leurs sentiments propres à l'affect ambiant ? Pour le savoir, nous avons guetté, à travers leurs écrits, les traces d'une émotion latente, retenue, ou manifeste, cherchant à dégager des diverses stratégies d'énonciation les accents consonants d'une même émotion.

## **C. Dire l'émotion.**

Du chuchotement au cri, le journal ne serait en fin de compte qu'un "*bruissement de paroles*"<sup>86</sup> diversement légitimées, où locuteur principal et

---

<sup>85</sup> « Journalisme dans la tourmente. Quand les principes professionnels affrontent les événements d'une année de troubles », GREVISSE Benoît, *L'Année des médias*, op cit, pp.127-134.

<sup>86</sup> TETU, Jean-François, *Le Journal quotidien*, PUL, Lyon, 1989, p.130.

locuteurs secondaires se relayent dans une visée à dominante argumentative, jalonnant le texte de traces énonciatives plus ou moins appuyées.

Dans le contexte fortement émotif de l'affaire Dutroux, le concert des voix qui cherchent à s'exprimer sur le *forum* qu'est la presse écrite semble alimenter les sentiments puissants dont il est lui-même généré. Que la parole soit à l'autre (au travers des diverses formes de discours rapporté) ou qu'elle émane directement du locuteur-journaliste, le discours qu'elle sert est toujours révélateur des sentiments de la personne qui parle.

Les lignes qui suivent tentent d'identifier différentes manifestations linguistiques de cet investissement affectif. L'analyse se concentre sur l'énonciation ; elle examine les **modalités d'inscription des propos d'intervenants extérieurs (1)** ainsi que de **ceux du journaliste (et du journal) lui-même (2)**.

### **1. Discours rapportés.**

Les pratiques d'écriture qu'épinglent les lignes qui suivent illustrent une véritable « *dilution de l'énonciation au profit des acteurs de l'actualité, des témoins, ou des experts* »<sup>87</sup>. Si elle participe pleinement des « effets de réel » poursuivis au sein d'une logique de *proximité médiatique*, la technique n'en révèle pas moins une volonté éditoriale clairement définie, où les paroles rapportées, par le climat d'émotion vive qu'elles dénotent autant qu'elles le dramatisent, serviront de gage à la légitimité du discours journalistique lui-même. Car « *même quand le journal paraît se contenter de donner la parole à l'autre, il parle de et sur l'autre (il dit au moins que l'autre a dit ceci ou cela) ; il montre ainsi que l'opinion est*

---

<sup>87</sup> TETU, Jean-François, *Le Discours du journal*, « Conclusion », p. 624.

cette forme là de *“savoir” sur l’autre* »<sup>88</sup>. Le journal *Le Soir* le sait, qui rappelle comme dans un credo :

« *Les nombreuses lettres diffusées dans notre courrier des lecteurs (voir en page 2) témoignent du deuil partagé par la population* ».  
(« Des appels au secours de pédophiles et de leurs victimes », par KERSTENNE, Raphaëlle, *Le Soir*, 5 septembre 1996, p. 18).

### 1.a. Médiation minimale.

Dans sa prétention à être un véritable *espace social de communication*, la presse offre fréquemment à divers intervenants extérieurs l’occasion d’un terrain d’écriture ouvert sur le monde. Le contexte de l’affaire Dutroux semble bien doper cette pratique. Qu’ils privilégient les avis et réactions de personnalités averties ou ceux de simples citoyens (en fonction de leur ciblage idéologique), les journaux publient unanimement force de **courriers des lecteurs**, **lettres ouvertes**, **micro-trottoirs** et autres **cartes blanches** ; autant de procédés qui font du journal le vecteur d’une communication subjective empreinte de jugements et de sentiments, transgressant subreptivement la frontière entre espace privé et espace public.

---

<sup>88</sup> Id., p. 640.

COURRIER

# Nos lecteurs veulent réagir

Nous publierons chaque jour des extraits des nombreuses lettres signées que nous recevrons

**T**OUT le pays est échoiré par les horribles faits de ces derniers jours. Et nombreux sont nos lecteurs qui veulent faire quelque chose, réagir. Certains signent la pétition de l'abbé Marc et Corine en faveur de l'incompressibilité des peines (dont nous avons publié le formulaire dans nos éditions de lundi). D'autres nous téléphonent ou nous écrivent. Nous allons ouvrir nos colonnes à ces réactions, à condition qu'elles soient écrites et signées. Vu l'abondance du courrier que nous recevons déjà, nous nous permettrons de ne reprendre que les passages les plus significatifs afin de pouvoir en publier le plus possible.

■ Pierre Legrand, d'Ougrée: «Ne pourrait-on envisager, par l'intermédiaire de votre journal, de suggérer à tous les grands-parents, les oncles et les tantes, les connaissances d'enfants, d'arborer, un jour déterminé, un crêpe noir sur leur véhicule et de mettre le drapeau national en berne sur les façades des immeubles? Ce serait là, j'en suis sûr, un vaste mouvement qui s'il ne consolerait pas les infortunés parents, au moins leur montrerait que la nation belge partage leur peine.»

■ M<sup>me</sup> George, de Liège: «Les gens bouillonnent, un journal comme le vôtre peut aider à faire ou canaliser les pétitions pour faire enfin bouger nos ministres. Si on touchait à leurs enfants, alors peut-être réagiraient-ils plus vite. P.S.: l'oubliez de féliciter les policiers et remoins de Berrix, qui ont intelligemment éné à bien cette douloureuse enquête depuis quinze

jours!»

■ M<sup>me</sup> Paenhuyts, des Awirs: «Il ne faut plus jamais que ça arrive.»

■ David Mees, d'Ougrée: «Vous, parents de Julie et Mélissa, j'aimerais rendre hommage à votre courage et vous dire que toute la Belgique est avec vous et que votre combat sera le nôtre. Il faut absolument changer le système judiciaire pour afin que Julie et Mélissa ne soient pas parties pour rien.»

■ A. Kinnen, de Liège: «Nous sommes tous horrifiés par ce qui vient de se passer, mais sans la présence d'esprit de ce gamin anonyme, on n'ose penser au nombre d'enlèvements et de morts probables qu'il y aurait encore eu.»

■ Une mère de famille: «Plus jamais ça dans aucun pays. On ne doit pas tolérer que des enfants innocents soient saisis par des gens qui ne contrôlent pas leurs insinuations. Je crois que tout le pays demande à la justice de changer la loi.»

■ André Contor, de Chênée: «Je crois qu'il est du devoir de chaque Belge de prendre conscience de la situation dramatique dans laquelle nous nous trouvons. Il faut que tous ensemble nous mettions fin à ce drame. Mais, fallait-il vraiment libérer Marc Dutroux, récidiviste, déjà condamné pour des faits semblables? Il faut que la peine de mort soit rétablie. Il faut organiser un référendum national pour ou contre la peine de mort, avec application.»

■ V. Naveau, d'Amay: «Nous sommes tous glacés d'horreur, la veille encore, nous participions aux activités de recherches des deux petites filles... Face à une telle souffrance, nous devons interpellier la population encore et encore afin que la justice s'éveille enfin. C'est pourquoi nous avons mis sur pied une opération «CARTES POSTALES»: nous demandons aux gens des cartes postales avec leur signature, leur adresse et la mention «pour nos enfants». Ces cartes seront compliées, groupées et remises au ministre de la Jus-

tice afin d'appuyer des changements de lois, et ceci dans les plus brefs délais.»

■ Danny Maitrejean, de Tilleur: «A un ministre: Je suis moi-même père et grand-père, je ne sais pas si j'aurais eu la sérénité de ne pas crier révolte. J'admire le sang-froid des parents de Julie et Mélissa et les assure de mon plus profond soutien dans leur malheur. J'aime mieux être à ma place qu'à la vôtre car mes erreurs ne se sont pas lavées dans le sang des autres, réfléchissez-y deux fois, la prochaine fois qu'il vous viendra une idée aussi mauvaise que ce jour-là.»

■ Un anonyme: «Je suis un homme qui a passé sa vie à éviter de subir les peines de prison et j'y suis arrivé presque sans effort. Mais je me demande bien pourquoi, puisque on en sort si facilement.»

■ Frédérique Haulot, de Liège: «Comment croire encore dans la démocratie quand sa justice ne protège plus les plus fragiles? Comment faire confiance à un système qui peut libérer 1, 10, 100 Dutroux? Dans quelle société voulions-nous faire grandir nos enfants? Voulions-nous d'une société qui se refuse, malgré les évidences, à se doter d'un système de peines incompressibles? Certes NON! Je VEUX, pour tous les jeunes, une démocratie armée d'un système de protection efficace: une démocratie qui reconnaisse que la PEDOPHILIE existe, qu'elle TUE ou MUTILE à jamais.»

■ René Tomasini, de Seraing: «Comment peut-on accepter, ne serait-ce que l'idée que de parents monstrueux comme les tortionnaires de Julie et Mélissa aient encore droit à la vie: toutes les lois se changent; on peut très facilement créer une loi pour punir ces infanticides... J'ajoute que j'étais contre la peine de mort, mais mon opinion a changé en un seul jour: c'est définitif: PAS DE PITIE POUR LES DUTROUX ET CONSORTS, sinon d'autres prendront la relève.»

■ Bernard Bausier, de Hanneffe:

«La violence ici tant haie et abominée est ailleurs tellement recherchée et aimée qu'on lui consacre les meilleures longues heures d'écoute et les plus grandes salles de cinéma. Aujourd'hui, qui ose encore défendre, sans avoir peur d'être complètement ridiculisé, des valeurs simples comme un peu de renoncement, une certaine pureté, les vertus d'un minimum d'effort?»

■ Alain Sermon, de Bressoux:

«L'attention des parents de Julie et Mélissa: avec une très profonde douleur, je compatis à votre tristesse, à votre désespoir, ainsi qu'à votre chagrin. Avec vous je souffre, ou je souffre très fort. Je suis moi-même également père de trois enfants âgés de 16, 17 et 19 ans. J'ai même envoyé en Russie, à mes amis, des coupures de journaux et des affiches... Tout cela ne peut plus arriver. Non, non, non!!!»

■ Muriel Deward, de Seraing:

«Comme des milliers de Belges, je veux mais je ne peux soulager la douleur des parents de Julie et Mélissa. Comme des milliers de Belges, par respect pour eux, je tente de conserver calme et dignité. Pourtant, comme des milliers de Belges, je suis révoltée. Comme des milliers de Belges, vous me forcez à brandir le drapeau de l'électeur perplexé. Que les nuits éternelles de Julie et Mélissa leur soient douces. Et que leur bonheur soit, par le soulèvement de toute une nation.»

■ Un papa et une maman de trois enfants:

«Batez-vous pour que cela ne se reproduise plus. N'hésitez pas à faire appel à moi et à ma famille pour vous soutenir dans cette épreuve et dans votre lutte contre et pour la justice. Puisse-tout vos petites filles vivre dans un monde meilleur en sachant l'humour que vous leur porterez et la lutte acharnée que vous avez entreprise pour les retrouver et la bataille que vous menez pour eux et tous les autres enfants.»

(La Meuse, 21 août 1996, p.11).

L'affaire Dutroux a vu se développer de manière considérable les prises de paroles spontanées. Soucieuse de répercuter l'émotion ambiante, la presse écrite a massivement ouvert ses colonnes à ses lecteurs, donnant "Carte blanche" à leur souci d'être lu. A des degrés variables, spécialistes et profanes y trouvent à s'exprimer, illustrant deux logiques antagonistes où l'émotion submerge la raison. A l'analyse cartésienne des sommités s'oppose le courrier des lecteurs "ordinaires" donnant à lire leur vision, le plus souvent émotionnelle, des terribles événements, et, par la même occasion, leur vision du monde et de la société.

Les quotidiens *Le Soir* (« Opinions et débats ») et *La Meuse* (« Nos lecteurs veulent réagir ») témoignent tous deux de cette ouverture. Mais des différences se marquent entre les deux journaux, fonction sans doute du degré d'érudition dont ils se réclament.

Ainsi, *Le Soir*, dont on connaît l'approche descriptive « très officielle », rapporte-t-il volontiers les analyses (spontanées ou suscitées) de spécialistes, tandis que *La Meuse* (ouvertement populaire) préfère privilégier les réactions - souvent extraordinairement virulentes - de son lectorat principal, n'usant de l'avis d'experts qu'au travers de rares interviews-analyses (« *La Belgique vit-elle une crise de régime ? Il faut garder son calme. Dans ce journal, l'avis de spécialistes : François Perin ("Eviter la paranoïa"), Marc Uyttendaele ("On n'en est pas là"), Jean Beaufays ("Une méfiance inquiétante")* », *La Meuse*, 11 sept. 1996, pp. 1 et 15).

Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, un échange véritable semble s'installer entre le journal et son public ; un journal qui se fait parfois très clairement l'adjuvant, voire l'instigateur des initiatives populaires.

« Des registres de condoléances sont ouverts depuis ce lundi matin et accessibles à la population dans diverses administrations communales de la province de Liège, notamment à Grâce-Hollögne, Huy, Neupré, Verviers, (...). L'hôtel de ville de Liège, place du Marché, est accessible jusqu'au jour des funérailles, de 8 à 18 heures (salle des pas perdus ».

(*La Meuse*, 20 août 1996, p.14).

« Suite à la demande de nombreux lecteurs, nous publions les coordonnées de l'Association " Marc et Corine ". Association " Marc et Corine ", rue des Vingt-Deux, 30, 4000 Liège, tél : 041-52.73.97 ».

(*Le Soir*, 22 août 1996, p.14).

« Toutes les cloches du Royaume sonneront jeudi, à 11 heures, durant cinq minutes.

*Pour souligner le deuil de toute une population, les initiatives en tous genres ont surgi un peu partout. Crêpes noirs aux voitures, affiches sur les maisons, offre spontanée de pétitions, bougies aux fenêtres...*

*De leur côté, La Meuse-La Lanterne et La Nouvelle Gazette-La Province ont proposé un moment de recueillement qui toucherait tous les belges à l'heure des funérailles. Mais pour ce faire, il fallait que tout le monde le débute et le termine en même temps. D'où l'idée de demander la collaboration des clochers d'église pour fixer le début et le fin de ce moment de recueillement.*

*Nous avons pris contact avec le vicaire épiscopal de l'évêché de Liège, Raphaël Collinet, qui a tout de suite adhéré à cette idée. Il a pris contact avec toutes les paroisses de son évêché et obtenu l'accord de tous les curés (...). Jeudi à 11 heures, durant cinq minutes, nous proposerons donc à tout le monde de s'arrêter et de penser au calvaire qu'ont enduré ces deux petites filles : Julie et Mélissa ».*

*( La Meuse, 21 août 1996, p.9).*

Du courrier des lecteurs aux discours journalistiques “modalisés”, les thèmes se répètent, comme pour mieux confirmer Jean-Paul Duchâteau, rédacteur en chef de *La Libre Belgique*, dans son intuition que « depuis la découverte de Julie et Mélissa, la presse écrite et audiovisuelle s'est mise presque instantanément au diapason de ceux à qui elle se destine »<sup>89</sup>.

*« Mais la Justice, dont on a beaucoup critiqué ces jours-ci la passivité face au problème de la pédophilie et le manque d'écoute des victimes, a-t-elle réellement changé ? Les témoignages de lecteurs que nous avons reçus ces dernières semaines ne semblent pas le prouver. Claude Lelièvre fait le même constat ».*

*(« La parole de l'enfant ne pèse pas lourd pour la justice », par VANDEMEULEBROUCKE, Martine, *Le Soir*, 21 septembre 1996, p.31).*

*« Plusieurs de nos lecteurs se sont demandé pour quelles raisons l'argent retrouvé sur les comptes de Dutroux et de Nihoul n'avait pu être “pisté” dans l'autre sens, c'est-à-dire vers ceux qui avaient versé cet argent. Comme on le sait, l'enquête est “splitisée” : ... ».*

*(« Nihoul a trouvé en Dutroux un parfait homme de main », par CRETEUR, Philippe, *La Meuse*, 24 octobre 1996, p.12).*

<sup>89</sup> DUCHATEAU (Jean-Paul), « Les médias ont-ils, eux, bien rempli leur mission ? », *La Libre Belgique*, 5 septembre 1996. Citation donnée par MASUY (Christine), « Une émotion populaire médiatisée. Laboratoire pour un autre journalisme », *La Société indécible*, p. 25.

### ***Micro-trottoirs.***

Dans les moments sensibles de l'affaire Dutroux (découverte des corps, marche blanche, dessaisissement du juge Connerotte), les journaux ont fréquemment privilégié les réactions "à chaud" de passants et autres badauds, simples citoyens à qui l'on demandait de s'exprimer sur l'événement. Si la technique n'est pas nouvelle, elle semble ici particulièrement exacerbée, tant dans sa fréquence que dans la charge émotive qu'elle charrie. Sans doute, dès lors, le micro-trottoir cesse-t-il d'être un simple miroir pour passer imperceptiblement du rôle de simple témoin à celui d'acteur, voire de catalyseur.

**MICRO-TROTTOIR**



**M. Bilkaux**  
36 ans  
Lige  
Sans profession.

« C'est horrible et révoltant. On devrait rétablir la peine de mort. Les voisins auraient dû se rendre compte qu'on creusait pendant la nuit. Ça ne se fait pas sans bruit. Ils avaient peut-être peur. En tout cas, c'est un malade qu'il faut enfermer et qu'il faut soigner en prison. »



**M. Herroin**  
48 ans  
Lige  
Ouvrier

« Nous nous sommes aperçus de la nouvelle. On est sous le choc. Je croyais sincèrement qu'on allait les retrouver, avec tout ce que les parents ont fait. Ce n'est pas juste. Je suis dégoûtée de la justice. On ne doit jamais les gracier. Il a refait la même chose en sortant. On devrait lui faire la même chose, le violer chacun à son tour. Il saurait ce que c'est. »



**M. Orban**  
29 ans  
Saint-Georges  
Ouvrier

« Nous sommes venus pour rendre hommage aux parents. C'est dégueulasse. On ne trouve pas d'autre mot pour qualifier ça. On devrait le pendre à un poteau et laisser les gens en faire ce qu'ils veulent. Hier, à un mariage, on a fait signer la pétition. C'est comme ça qu'on a appris la nouvelle. On était sous le choc. Quand on pense qu'elles étaient si proches et qu'on est allé les chercher si loin... »



**M. Rebanu**  
36 ans  
Namur  
Employé

« C'est révoltant. Il est difficile de rester chez soi. Nous venons de Namur. Je travaille dans une Maison des jeunes où le petit Elisabeth Brichet prenait des cours de danse. Nous sommes ici aujourd'hui parce qu'on espère toujours la retrouver. Nous reprendrons des formulaires pour faire signer la pétition à Namur. »



**M. Maquet**  
53 ans  
Jemeppe  
Femme d'ouvrage

« Je fais signer la pétition. On est tombé à court de papiers, alors on fait signer sur des feuilles blanches. J'ai connu Cino Russo quand il était petit. Quel calvaire pour les parents, pendant 15 mois! Ce sont des morts-vivants. Ils avaient tant d'espoir quand on a retrouvé Sabine et Lucina. Maintenant, il faut bourrer le crâne des enfants avec des interdictions. En plus, il faut tout le temps les surveiller. Même à la boulangerie, on n'est plus tranquille. Pour moi, ceux qui l'ont libéré sont tous coupables devant la déontologie de la



**Alphonse Dessart**  
71 ans  
Milmort  
Cadre à la F.N. retraité

« Il n'y a pas de mots pour désigner cet acte. Il n'y en a pas non plus pour les responsables de la libération conditionnelle de Durtoux. On ne libère pas un assassin et un pédophile en puissance. A la F.N., j'ai assisté au licenciement pour faute grave d'un travailleur qui avait laissé tomber une def dans un moteur à réaction. Il ferait bien de suivre cet exemple au ministère de la Justice. »



**François Caligari**  
65 ans  
Beaufays  
Employé de la ville de Liège retraité

« Je n'aimerais vraiment pas être à la place de celui qui a pris la décision de libérer Marc Durtoux. Je ne pense pas que j'arriverais à fermer l'œil. En tous les cas, une chose est sûre, je démissionnerais de mon poste. On n'est plus digne de garder un poste avec pareille responsabilité quand on a agi de la sorte. »



**Patricia Verjans**  
18 ans  
Awards  
Etudiante

« Ce genre de crime sur un enfant est abject. Quand on a en plus affaire à un pervers, pourquoi décider de le libérer? C'est une lourde responsabilité prise par Melchior Wathelet. Je crois que cela repose le problème des peines en Belgique. Pourquoi ne pas réinstaurer la peine de mort pour des récidives pour des crimes semblables? »

(La Meuse, 19 août 1996, p.12).

**Lettres ouvertes.**

A côté du courrier des lecteurs et des micro-trottoirs particulièrement abondants, une autre pratique s'affirme avec une fréquence exceptionnelle : la publication intégrale de lettres ouvertes, souvent très émouvantes. Ici encore, la médiation se veut minimale : les guillemets (et, très souvent aussi, l'italique) balisent un discours scrupuleusement authentique ; le style direct, en même temps qu'il se veut être "l'icône intégrale des paroles rapportées" crée l'impression d'une "ligne directe" entre l'auteur-énonciateur et le lecteur-énonciataire. Une

impression encore renforcée par le caractère minimaliste du discours qui encadre les paroles rapportées.

La parole est aux proches des enfants disparus, familles Russo et Lejeune en tête, à ces « *gens simples, comme tout le monde, issus de toutes les communautés, qui sont sortis de l'anonymat à la suite d'une immense tragédie et qui ont osé prendre la parole.(...) Portés par un immense soutien populaire, ils ont pris l'engagement de ne jamais laisser oublier le drame qu'ils ont vécu et d'oeuvrer pour offrir un monde meilleur et plus juste à tous nos enfants* »<sup>90</sup>. En leur ouvrant leurs colonnes, sans doute les quotidiens épousent-ils leur combat autant qu'ils leur en fournissent le support communicationnel indispensable.

Exemples :

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Lettre ouverte des parents de Julie et Melissa.</b></p> <p>« Que chaque enfant puisse vivre en sécurité dans notre pays, et nos deux petites filles seront toujours vivantes ».</p> <p>Voici le texte intégral du communiqué des parents de Julie et Mélissa transmis à l'occasion de leur conférence de presse.</p> <p>« La plus atroce des réalités nous a été communiquée samedi dans la soirée. Non seulement que Julie et Mélissa sont mortes, mais qu'elles sont mortes au mois de mars 1996, dans des circonstances horribles. Elles sont mortes de faim après que l'abominable auteur de leur enlèvement et séquestration eut été mis en prison par les enquêteurs pendant plus de trois mois, de décembre 1995 à mars 1996. Cette réalité nous plonge dans un cauchemar duquel il nous est impossible de nous réveiller. Nous vivons maintenant le calvaire de nos deux enfants qui se sont retrouvées par le fait</p> | <p><i>Nous vivons la même impuissance rétrospective dans laquelle se sont retrouvées nos deux filles adorées ignorant que leurs mamans et que leurs papas les recherchaient en soulevant des montagnes afin que rien baigné leurs huit premières années d'enfance ait pu les atteindre et les consoler...Notre deuil est lourd et intolérable, non parce qu'elles sont mortes, mais parce qu'elles sont mortes dans la durée d'une horreur permanente face à l'impuissance de notre société.</i></p> <p><i>De ce lieu insituable où notre souffrance rejoint celle de nos filles, nous désirons que leur martyre soit pris en compte non seulement par l'opinion publique, mais par toutes les instances dirigeantes, qui dans la société ont la responsabilité de la sécurité des enfants et des personnes.</i></p> <p><i>Notre effort incessant, depuis l'enlèvement de nos deux petites, a été de lutter pour que l'institution judiciaire change de méthodes, de moyens et de mentalités. Il nous appartient de donner un sens à l'insupportable absurdité de</i></p> |
|---|---|

<sup>90</sup> « Un monde meilleur pour les enfants », par GOCHÉL (Luc), *La Meuse*, 14/15 septembre 1996, p.10.

*d'une volonté humaine dans l'isolement total, subissant des sévices qui ont été filmés. ne soient laissé au hasard pour qu'on les retrouve.*

*Elles sont mortes sans que notre immense capacité d'amour qui avait*

*la mort de nos deux filles, en continuant à vouloir changer les mentalités pour que cela n'arrive plus jamais. Etc.*

*(La Meuse, 19 août 1996, p.10).*

#### MESSAGES.

**« Méli<sup>s</sup>sa,  
Julie,  
vous êtes  
ici  
avec  
nous,  
dans nos  
coeurs,  
pour  
toujours ».**

**Voici le message des élèves de l'école de Crotteux à Julie et Méli<sup>s</sup>sa.**

*« Julie, Méli<sup>s</sup>sa, vous êtes ici avec nous, à l'école, franchissant la barrière, mallette au dos, bavardant du feuilleton T.V. ou d'un nouveau pas de danse.*

*Méli<sup>s</sup>sa, Julie, vous êtes ici avec nous, dans la classe, peinant, tirant la langue sur un calcul trop difficile : souriant, riant quand le texte de lecture est comique.*

*Julie, Méli<sup>s</sup>sa, vous êtes ici avec nous, dans la cour de récréation, jouant, courant, nous chamaillant sous le soleil ou sous la pluie.*

*Méli<sup>s</sup>sa, Julie, vous êtes ici, avec nous, dans nos coeurs, pour toujours ».*

*Vos petites amies et amis de l'école.*

*(La Meuse,*

***Au commencement était l'émotion.***

Ces modes de relation ont en commun de privilégier la spontanéité (et donc la véracité); Leur efficacité, ancrée dans la *participation médiatique*, émerge

du sentiment de proximité et des émotions “brutes” qu’ils renvoient. A travers eux, la presse écrite sera le lieu de l’émergence de l’individuel au milieu du collectif. Car « *les émotions impliquent une prise de position par rapport à la réalité perçue et comprise en commun* »<sup>91</sup>.

A l’évidence, les réactions à chaud fonctionnent d’abord comme une mise en scène de soi. Presque toujours présentées comme une adresse à quelqu’un (voir les exemples donnés), elles mettent en exergue un “je” énonciateur, qui “livre ses états d’âme” en même temps qu’il ouvre à un vaste débat de société (« *Il faut absolument changer le système judiciaire pourri* » - « *Face à une telle souffrance, nous devons interpeller la population encore et encore afin que la justice s’éveille enfin* »).

Seule l’émotion, extériorisée, pouvait traduire un sentiment, à la fois personnel et relié à la perception d’une identité collective. La frontière est franchie, de l’espace privé à l’espace public, au gré d’une véritable communion affective. Parce que l’enfance assassinée touche à ce qu’une société a de plus sacré, parce que Julie, Mélissa, An et Eefje « *étaient aussi nos enfants* », parce que les dysfonctionnements des appareils d’Etat ont floué les droits citoyens, l’affaire Dutroux déchaîne les passions, faisant d’un drame privé le détonateur d’un élan collectif. Au commencement donc, il y eut l’émotion... Une émotion qui fit véritablement information.

---

<sup>91</sup> *L’émotion rendrait publique l’adoption d’un point de vue évaluatif comme appréciation pertinente d’une situation Elle aurait une valeur ou une fonction démonstrative, indiquant aux autres ce qu’il importe de regarder dans une situation (...).* PAPERMAN (Paul), « Les émotions et l’espace public », *Quaderni* (18), 1992, p.105.

### **1.b. La parole aux acteurs.**

On le sait, l'«*autorité de l'autre*» tient une place centrale dans le dispositif argumentatif de la presse écrite. Ainsi, le journal renvoie-il très souvent en écho la parole d'autrui comme garantie de la légitimité (et de la véracité) de son discours propre. Sous diverses formes, et avec des degrés de fidélité différents, le *discours rapporté* alimente la polyphonie caractéristique du récit médiatique. Un jeu subtil de paroles imbriquées s'instaure entre le journaliste et les locuteurs secondaires, dont on sait que le premier maîtrise toujours les buts ultimes, tant il est vrai que « *le journal est maître de l'effet qu'il donne aux voix qu'il reproduit* »<sup>92</sup>.

Or, dans le cas qui nous occupe, il semble bien que les paroles rapportées servent essentiellement à accréditer, voire à renforcer, la démonstration de l'ampleur des émotions suscitées. La parole est principalement au pôle victimaire et le temps des analyses fouillées ne pointe timidement qu'après celui des réactions «*passionnées*». Des **interviews sollicitées** aux «**énonciations secondaires**», le discours rapporté use également de tous les stratagèmes ( style direct - fragment - amalgame - style indirect ) et ancre dans le verbe la racine d'une émotion bien réelle<sup>93</sup>. En outre, il exploite un phénomène très particulier, qui trouve dans l'indicible la manifestation d'une émotion démesurée.

---

<sup>92</sup> TETU (Jean-François), *Le Journal quotidien*, PUL, Lyon, 1989, p.132.

<sup>93</sup> D'après Jean-François TETU, à la racine du réel, il n'y a que le verbe. Voir TETU (Jean-François), *Le Journal quotidien*, PUL, Lyon, 1989, p.130.



### Interview.

En ces circonstances particulières, ce sont **deux conceptions différentes de l'information** qui trouvent à s'exprimer par le biais des interviews.

La première, privilégiant **une approche rationnelle** de l'actualité, en confie l'analyse à divers "spécialistes" (sociologues, psychologues, institutionnalistes, juristes, personnalités politiques, leaders religieux, etc.) dont l'éminence suffit à faire autorité. Ce type d'interviews émerge très épisodiquement dans la presse "populaire". Par contre, le journal *Le Soir* en cultive l'usage, dans sa rubrique "Entretiens et interviews".

A l'opposé, la seconde conception fait de la « **proximité** » le gage de la légitimité du discours journalistique, engageant une vision de l'actualité où c'est avant tout l'émotion qui fait information. Les entretiens mettent alors à contribution les témoins privilégiés du drame, parents de victimes en tête ; chaque journal ayant établi un contact privilégié avec certains d'entre eux<sup>94</sup>. Si la technique fleurte parfois avec un réel voyeurisme (dénoncé par d'autres), elle semble avant tout motivée par le souci de rencontrer cet "intérêt humain" qui fait que le fait divers « *nous parle de nous* » (Pierre MERTENS), certain qu'« *une minute de vie vraiment vécue vaut les destins les plus sublimes des héros les plus fous* » (Pascal BRUCKNER et Alain FINKIELKRANT)<sup>95</sup>.

---

<sup>94</sup> Le journal *La Meuse*, par exemple, ouvre souvent ses colonnes aux réactions et témoignages de la famille Russo, établie en région liégeoise. Le choix de ces interlocuteurs privilégiés répond à une double logique de proximité, à la fois linguistique et territoriale.

<sup>95</sup> Citations données par RINGLET (Gabriel), *Presses, journalisme et société*, notes de cours destinées aux étudiants en communication de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Diddusion universitaire Ciaco, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, 1996-97.

### Énonciation secondaire.

Trois type de “personnages” (spécialistes, témoins, acteurs) exercent dans le récit médiatique une énonciation secondaire. Mis en scène par l'énonciateur principal, ils servent les visées argumentatives du discours journalistique selon des modalités définies par Maurice Mouillaud<sup>96</sup>.

Nous ne chercherons pas à développer ici les différents modes d'insertion de leurs paroles. La fréquence élevée des **citations** suffit à servir notre propos. Elle s'inscrit dans la recherche d'une émotion brute, émanant directement du discours des protagonistes et témoins privilégiés de l'affaire. Les quelques exemples qui suivent doivent nous en convaincre. Ils illustrent des cas de *reproduction fragmentée* du discours primaire à la “une” du journal *La Meuse*.

« *“Ce ne sera la faute de personne...” Jean-Denis Lejeune et Gino Russo sont très déçus du discours du premier ministre et du rapport de Mme Thily* ».

(*La Meuse*, 21/22 septembre 1996, p.1).

« *Coup de colère du papa de Julie : “Il était impossible de ne pas découvrir la cache”* ».

(*La Meuse*, 26 septembre 1996, p.1).

« *“Vous êtes notre dernière chance”. Pour la première fois, les parents de Julie et Mélissa parlent devant les officiels. Et ils espèrent savoir enfin pourquoi leurs fillettes n'ont pas été retrouvées vivantes* ».

(*La Meuse*, 26/27 octobre 1996, p.1).

Ailleurs, les journaux et quotidiens reprennent une série de “**petites phrases**” lourdes de signification. Celles-ci s'inscrivent dans une redondance qui leur confère une résonance tout à fait particulière. Ainsi, la fameuse “petite phrase” du procureur Bourlet justifie-t-elle pleinement la méfiance citoyenne envers les institutions du pays :

« Avec d'autres, dont Marie-France Botte, le papa de Mélissa s'est interrogé : l'enquête ira-t-elle jusqu'au bout, posera-t-on toutes les questions ?

En duplex de Neufchâteau, le procureur du Roi Michel Bourlet a répondu : Toutes les personnes qui auront été identifiées sur les cassettes (ndlr : retrouvées récemment chez Dutroux) seront poursuivies... **si on me laisse faire.**

Retour en studio : **Si on me laisse faire !** reprend Russo. **Si on me laisse faire,** répète Mme Botte, et c'est là où j'ai un doute ».

(*"Si on me laisse faire... l'enquête"*, par LAMENSCH, Michelle, *Le Soir*, 24 août 1996, p.27).

« Par ailleurs, l'enquête sur l'enquête s'emballe, et Michel Bourlet, le procureur du Roi de Neufchâteau, lance une petite phrase assassine lors d'un débat télévisé en soirée : **"Toutes les personnes identifiées (...) seront poursuivies... si on me laisse faire !"** ».

« Deux semaines orchestrées depuis Neufchâteau », par DUBRULLE, Christian, *Le Soir*, 28 août 1996, p.18 ».

« Nous irons jusqu'au bout... **si on me laisse faire**, avait dit le procureur de Neufchâteau, Michel Bourlet. Et hier encore, les magistrats de Neufchâteau ont démontré leur détermination à concrétiser la première de ces propositions. Quant à la seconde, on vérifiera sans doute bientôt si elle s'avère, elle aussi ».

(« Dutroux : perquisitions et interpellations en série », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 10 septembre 1996, p.1).

Enfin, c'est parfois un simple mot qui est mis en abîme, résumant à lui seul tout le contenu émotionnel d'une situation décrite :

« Le mot qui fait hurler.

15h30. La Cour de cassation entre en audience. La foule s'apaise en attendant le verdict. Elle retient son souffle. Un cri fuse **"il est dessaisi !"** **"Dessaisi, dessaisi, dessaisi"**. Répétée des dizaines de fois, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Les mines s'allongent puis la colère éclate. Sans retenue, sans nuance : **"Assassin ! Pourriture ! Salaud !"**. La masse s'ébranle, tente de forcer les portes. Les doigts et les poings vengeurs se dressent. Certains sentent le vent tourner (...). Le cordon de gendarme tient bon.

<sup>96</sup> MOUILLAUD (Maurice), « Stratégies de la citation », *Le journal quotidien*, pp.129-151.

*Longtemps encore, la foule restera devant le Palais. Comme une masse à la dérive ».*

(« Cris de révolte devant le palais », par P.Hx., *La Meuse*, 15 octobre 1996, p.9).

### **Indicible émotion.**

Signifiant né de circonstances extrêmes, le caractère laconique des propos de certains acteurs du récit sont la traduction écrite d'une émotion inouïe. Et c'est sans doute là un paradoxe, que la "monstration" de l'affect trouve dans la page blanche le plus solide des arguments. Mais la presse l'a compris pour l'avoir elle-même éprouvé : face à l'innommable, les mots viennent forcément à manquer.

*« Merci à tous ! Tout ce que je peux vous dire, c'est que je vais bien, oui je vais bien, nous déclarait hier, Laetitia Delhez. Toujours sous le coup de l'émotion, l'adolescente - quoi de plus normal -, n'a rien pu dire d'autre ».*

(« Laetitia était enchaînée au cou et aux pieds », par PIETTE, Martine, *La Meuse*, 17/18 août, p.11).

*« (...) Laetitia laisse courir ses mains sur le clavier du piano. Le cœur serré, on comprend les silences de la jeune fille. Les notes qu'elle égrène forment le refrain de "Tous les enfants du monde entier", d'Yves Duteil. Cette mélodie qu'un enfant chanta, aux funérailles de Julie et Mélissa : tout est dit ».*

(« Laetitia voudrait oublier », par LEROY Marcel, *Le Soir Illustré*, 15 janvier 1997, p.19).

*« De retour de Paris où ils avaient encore participé lundi soir - dans un dernier baroud d'espoir - à l'émission "Perdu de vue", les parents d'An ont confirmé devant les caméras la terrible nouvelle. Paul Marchal a simplement dit : "An est morte". Les parents d'Eefje avaient été avertis une heure plus tôt ».*

(« Deux corps à Jumet : Eefje et An identifiées », par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 04 septembre 1996, p.8).

## 2. Discours assumés.

Les procédés qui précèdent ( des prises de parole spontanées aux citations rapportées) fondent dans le discours de l'autre la crédibilité des informations retenues, avec deux effets : l'effet de preuve et l'effet de réel. Visiblement, le choix des intervenants extérieurs et le caractère très passionné de leurs propos placent l'émotion au cœur même de l'information. Désormais, c'est l'affect - dont on connaît l'efficacité séductrice<sup>97</sup> - qui se donne à voir comme information principale.

Placé dans l'obligation de montrer cette émotion, non seulement avec les mots des autres, mais aussi avec les siens propres, le journaliste eut le choix entre deux types de formulation :

- Soit un discours "objectif", qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel.
- Soit un discours "subjectif" dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'insertion.

Sans jamais prétendre à l'existence d'un discours de pure objectivité, nous chercherons à décrire deux degrés d'implication journalistique très différents, bien que tendus vers le même objectif de rendre palpable une émotion partagée : le premier donne à voir **l'émotion collective**, tandis que le second laisse jaillir les traces plus ou moins exaltées de **sentiments intimes**. A ces deux démarches correspondent des marques énonciatives variées que nous avons étudiées.

---

<sup>97</sup> « Comme tout narrateur, le journaliste doit être capable d'établir une balance adaptée entre de l'information et de l'émotion. Bien raconter, c'est pouvoir gérer, doser adéquatement du savoir - du cognitif - et de l'affectif. Réussir cette alchimie étrange où de l'info se charge d'émotion et où de l'émotion s'appuie sur de l'info (...) », « Signes extérieurs de récit. Affaire Van Der Biest et saga médiatique ; le journaliste et son drame », MARION Philippe, *La Médiamorphose d'Alain Van Der Biest*, ANTOINE Frédéric (coord.), Vie Ouvrière, Bruxelles, pp.95-97.

## 2.a. Objectiver l'affect. tableau d'un peuple en émoi.

Pour réifier l'émotion ambiante, le journaliste a pu s'en tenir aux affects des protagonistes et user de marques indirectes de l'émotion, opérant ainsi un glissement de la fonction expressive à la fonction référentielle<sup>98</sup>.

Il s'agit avant tout de montrer pour démontrer. L'énonciateur principal s'efface, trahi seulement par certains déictiques et autres *subjectivèmes* sur lesquels nous reviendrons. Du chagrin au réconfort, des larmes aux cris de haine, les journalistes, dans leur ensemble, se sont plu à souligner l'extrême émotion qui a entouré les événements mêmes, ainsi que les différentes pratiques sociales (individuelles ou collectives) qu'ils ont générées.

Certes, ainsi que le soulignait déjà Frédéric Antoine au moment de la mort de roi Baudouin<sup>99</sup>, « *dire l'émotion n'est pas aisé. Et se contenter d'utiliser le terme ne permet ni d'en saisir les pourtours, ni de la faire pleinement vivre et partager* ». Aussi, ici encore, la presse a-t-elle tenté de matérialiser le vécu émotionnel en recourant à l'expression d'un large spectre de sentiments, répartis en deux pôles lexicaux étroitement imbriqués : le **chagrin** et la **colère**.

Certainement, une approche statistique des occurrences lexicales permettrait-elle de mieux mesurer l'omniprésence de thèmes dévoués à l'émotion. Pour l'heure, les extraits qui suivent suffiront à notre propos ; ils montrent comment se tisse, au fil des mots, le portrait d'un peuple en émoi, décrivant, comme dans un tableau naturaliste, les yeux rougis et les gorges serrées, insistant toujours sur le caractère inédit d'une telle émotion.

---

<sup>98</sup> TETU (J.-F.), « Marques et traces du journaliste », *Le Discours du journal*.

<sup>99</sup> « Les unes de la presse, entre narration et émotion. A la recherche des larmes de papier », ANTOINE (Frédéric) *Le Roi est mort*, RINGLET (Gabriel) [dir.], et LITS (Marc) [coord.], Vie Ouvrière, Bruxelles, 1993, p.37.

*« L'émotion monte progressivement. Le cortège commence une interminable route en direction de la basilique. Beaucoup de larmes, rien que des visages graves. Des milliers de personnes dont la tristesse profonde est manifeste. Des femmes, des hommes, des jeunes, des vieux, les yeux rougis, qui témoignent de l'émotion qui étreint tout le pays ».*

( « L'adieu ému et grave à Julie et Mélissa », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 23 août 1996, p.15).

*« Au funérarium, personne ne sait cacher ses larmes. Jamais il ne nous a été donné de vivre une telle émotion. Parmi les milliers de personnes qui ont défilé au funérarium de Grâce Hollogne depuis lundi après-midi, pas une n'a réussi à contenir ses larmes. L'atmosphère est terriblement poignante. Un mélange de beauté pure et de candeur naïve émanent de ces deux petits cercueils blancs qui contrastent avec les détails sordides qui ont envahi les esprits depuis samedi (...) ».*

( par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 21 août 1996, p.9).

*« L'émotion de tout un peuple » (La Meuse, 23 août 1996).*

*« Les fouilles à la rue Daubresse et l' "affaire Dutroux" en général suscitent une vive émotion partout en Europe. L' "affaire Dutroux" ne laisse personne indifférent. Même au delà de nos frontières, même à des milliers de kilomètres, cette sordide affaire est à la Une. C'est ainsi que, dans le petit village de Jumet, on constate une omniprésence de la presse étrangère... ».*

( « Jumet sous les flashes de la presse étrangère », par P.E., *La Meuse*, 30 août 1996, p.10).

## **2.b. Revendiquer une émotion légitime : entre tristesse et poujadisme.**

Narrateur d'ordinaire effacé, le journaliste se fait presque toujours très discret quant à ses propres sentiments, préférant s'en tenir aux affects des protagonistes en usant de procédés déjà exposés.

Mais le climat passionnel des événements du mois d'août aura raison de cette traditionnelle retenue, libérant le parole de ceux qui ont mission de

communiquer. Comme si l'humain primait soudain sur tout le reste... Comme si on ne pouvait plus dire le crime sans le dénoncer, ni la douleur sans la partager...

Car les journalistes aussi ont vibré et se sont exprimés, poussés au verbe par la force quasi viscérale de leurs propres sentiments, dans un élan tout naturel ( *« Même s'ils n'avaient jamais rencontré An et Eefje, les journalistes avaient appris à les connaître au fil des rencontres avec leurs parents respectifs »*<sup>100</sup> ).

Le texte porte les traces de cet investissement émotionnel, comme autant de marques fortes d'une énonciation revendiquée de manière parfois tout à fait surprenante. Des plus explicites aux plus diluées, nous en avons relevé les mécanismes constitutifs dans le chapitre qui suit.

---

<sup>100</sup> « L'interminable attente a pris fin à 20h30 », *La Meuse*, 04 septembre 1996, p. 8.

## II. Marques d'énonciation : de l'implicite à l'extrême.

### A. Les marques du locuteur.

Les éléments développés ci-dessous visent à mesurer le degré d'implication du journaliste-énonciateur dans son énoncé, via un relevé des *déictiques*, considérés comme les indices du rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé (ainsi que de la situation spatio-temporelle du locuteur). Des **marques de la personne** [A] (pronoms et autres) aux différents **“subjectivèmes”** [B], en passant par certains **repères spatio-temporels** [C], nous avons voulu chercher ici les traces, explicites ou non, d'un investissement journalistique particulièrement appuyé.

#### 1. La personne.

En général, dans l'article de presse, seuls certains éléments comme la signature ou *une enquête de* ou *de notre correspondant* permettent d'impliquer le journaliste. Pour le reste, il semble s'effacer derrière un narrateur extérieur dont le regard coïncide plus ou moins avec celui de l'auteur. Pourtant, dans l'affaire Dutroux, une hybridation se produit, qui glisse du statut de narrateur-journaliste à celui de narrateur-acteur. En témoigne le recours, plus fréquent que d'ordinaire, aux **pronoms de la première personne** ou à certains **“collectifs”** dans lesquels le journaliste s'inclut volontiers.

## **1.1. Pronoms :**

L'usage appuyé de la première personne engage le journaliste-énonciateur dans des nuances qu'il nous faudra préciser. Si le "je" demeure rarissime au niveau du "discours primaire"<sup>101</sup>, le "nous" et le "on" impliquent parfois clairement leur auteur. L'article de presse, que l'on disait asséché par le primat d'une certaine objectivité trouve ici l'occasion d'une nouvelle dimension, réservée jusque là aux seuls éditoriaux : celle d'un discours ouvertement empreint d'une effective subjectivité.

### **1.a. Entre nous...**

Trois usages principaux du "nous" se donnent à lire au fil des articles. **Le premier (a)**, qui désigne le journaliste dans un pluriel majestif, exclut l'allocutaire de son propos (voir aussi en annexe, p.133). **Le second (b)**, pluriel véritable, inclut tout à la fois le journaliste et ses lecteurs dans un procès commun. **Le troisième (c)**, enfin, dans un souci de "généralisation" extrême, recouvre une catégorie de gens plus vaste que la seule communauté des lecteurs (en l'occurrence, ici, "le peuple belge").

**a)**

*« Un tout grand merci !  
Félicitations à ce jeune garçon de Bertrix qui avait mémorisé la  
plaque de la camionnette de Dutroux et grâce à qui toute l'enquête a  
pu démarrer.*

*Au nom de tous les lecteurs de La Meuse-La Lanterne, nous le  
félicitons encore une dernière fois pour son sens de l'observation qui  
a fait merveille ».*

( par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 18 sept. 1996, p.16).

<sup>101</sup> En dehors de certaines exceptions (voir plus avant le cas des "lettres ouvertes"), on ne le trouve que dans les cas d'énonciation secondaire de discours rapporté ou dans des articles signés par des locuteurs extérieurs et accidentels.

« *Demain, la MARCHÉ BLANCHE fera vibrer tout le pays. C'est la maman d'Elisabeth Brichet, la petite Namuroise disparue il y a sept ans, qui est l'initiatrice de la "marche blanche", dimanche à Bruxelles. "C'est une marche pacifique, rappelle-t-elle, pour la sécurité des enfants". Et le roi Albert II insistait hier soir sur le même thème : "Pour que la sécurité et la dignité des enfants soient respectées partout". C'est ce que nous voulons aussi, en le traduisant : "Pour l'amour de nos enfants".*

( « Pour l'amour de nos enfants », *La Meuse*, 19/20 octobre 1996, p.1).

« *Vieillies par les dérives de ses fondations ultra-catholiques, notre société ne veut pas encore voir en face le problème des enfants du sexe. Habités à notre confort démocratique, nous ne pouvons croire que l'enquête sur un scandale politique ira jusqu'au bout. Des Belges - et nous en sommes - ont pourtant déjà choisi leur camp. Pour que jamais, dans nos cauchemars de parents, de simples citoyens d'un faux pays de cocagne, des petites Julie et Mélissa viennent nous demander des comptes ... ».*

(« Vivre avec "ça" », par DERIEZ, Marc, *Ciné-Télé-Revue*, 19 sept. 1996, p.30).

b)

« Ils ont tué nos enfants » (*Ciné-Télé-Revue*, 22 août 1996).

« (...) Pendant ce temps, les familles Russo et Lejeune étaient à leur domicile, entourées des membres du comité de soutien Julie et Mélissa.

Il va falloir maintenant réapprendre à vivre et continuer à se battre. Pour les garçons qui leur restent, mais aussi pour que plus jamais une telle monstruosité n'arrive encore à l'un de nos enfants ».

( « Recueillement au cimetière », par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 24/25 août 1996, p.12).

c)

« **Nous** sommes tous en deuil », *La Meuse*, édition spéciale, lundi 19 août 1996.

« *Demain, 11 h, à l'instant où, en la basilique St-Martin à Liège, commencera la messe des funérailles de Julie et Mélissa, les cloches de toutes les églises sonneront durant cinq minutes.*

**Où que nous soyons, arrêtons-nous un moment et recueillons-nous.** Ce sera, pour chacun d'entre nous, une manière de nous rappeler la souffrance des petites filles, de partager la douleur des parents, de leur dire notre affection et "d'appeler sur eux", comme le dit un communiqué de l'Evêché de Liège à l'intention des croyants, "en cette épreuve incompréhensible, le secours de Dieu et la présence de son Christ". D'autres manifestations auront lieu : volets baissés, sirènes, crêpe noir, bougies aux fenêtres ».

( *La Meuse*, 21 août 1996, p.1).

« **Nous nous sommes tous réjouis** en voyant la joie des mamans de Laetitia et Sabine lorsqu'elles furent libérées. **Nous** avons tous admiré la dignité des mamans de Julie et Mélissa tout au long de leur calvaire. Mardi, c'est la maman de la petite Elisabeth Brichet qu'on a pu voir parmi la foule qui suit les fouilles de Jumet (...). Elle aussi, c'est une mère-courage qui mérite **notre admiration**. Pour elle aussi, comme pour les mamans d'An et Eeffe, les fouilles sont une épreuve de plus sur le chemin difficile qui les mène de l'espoir au découragement ».

(« L'autre mère-courage », *La Meuse*, 29 août 1996, p.1).

« (...) Pour le professeur Anseau, le sentiment de malaise que **nous** éprouvons tous est non seulement explicable mais justifié (...) ».

(« Les cabinets de psys sont surchargés », par J.H., *La Meuse*, 7/8 septembre 1996, p.9).

« **Sommes-nous** tombés si bas ? ».

(*La Meuse*, 11 septembre 1996, p.15).

« **Pauvres de nous !** En ces temps de misère, **nous** n'aurions même pas la chance qu'ont eu les Italiens de pouvoir **nous** raccrocher "en pleine tempête d'une opération mani pulité" à une escouade de juges intègres et efficaces (...) **Nous, Belges, nous** voilà donc en passe d'être rayés de la carte ».

« Le quotidien Le Monde compatit à notre désarroi... », par P.Hx., *La Meuse*, 11 septembre 1996, p.15).

*Avec les crimes de Marc Dutroux et sa bande, nous avons découvert que notre pays pouvait abriter des drames effroyables. Ce que nous avons de plus sacré, le respect des enfants et de leur intégrité physique, a été bafoué ».*

(« Année noire, marche blanche », par DUPLAT, Guy, *Le Soir*, 28/29 décembre 1996, p.1).

Le premier emploi du pronom “*nous*” met directement en scène l’énonciateur. Il l’identifie comme la source revendiquée des propos publiés et traduit explicitement son investissement. Les deux autres emplois, eux, montrent combien le journaliste s’associe au public, comme si la presse se sentait investie du rôle de porte-parole de l’opinion, d’interprète d’une émotion populaire qui doit se dire publiquement.

### **1.b. Valeurs du “on”.**

A côté de nombreuses occurrences qui ne prennent sens qu’en fonction seulement du contexte, certains “on” fonctionnent comme des déictiques, susceptibles de se substituer à toutes les autres personnes. Nous retenons ici les usages où ils recouvrent, en partie ou en tout, la personne du locuteur principal.

a) On = je.

*« Des erreurs dans l’enquête... C’est le moins que l’on puisse écrire !(...)».*

(« La guerre des polices a-t-elle fait deux victimes ? », par CRESPIEN, Jean-Michel, *La Meuse*, 24/25 août 1996, p.10).

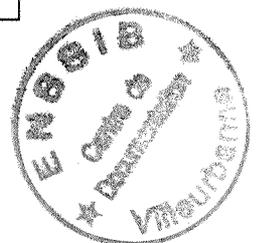
b) On = je + il(s) [l’ensemble des journalistes].

*« 2.310.672 signatures !*

*Ce chiffre a valeur de référendum : il représente un belge sur quatre.*

*On ne peut pas ne pas en tenir compte ...».*

(*La Meuse*, 1<sup>er</sup> octobre 1996, p.1).



« *Quand on parlait de protections bienveillantes à l'égard de Marc Dutroux, notamment, on avait une idée derrière la tête. Elle semble se concrétiser (...)* ».

( « Un domino cachant une cascade ? », *La Meuse*, 26 août, p.8).

« (face au mutisme de l'état major de la gendarmerie) *Le ministre de l'intérieur Johan Vande Lanotte, lui, essayait encore de sauver les meubles. Commentant les rapports du procureur général émérite près la Cour de cassation, Jacques Velu, et de Mme Thily, il soulignait que ceux-ci n'avaient qu'une vision partielle du dossier et qu'il fallait que les services de police puissent s'expliquer avant de tirer des conclusions (...)*.

*Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on attend impatientement des explications claires et plus des redondances* ».

( « L'état-major de la gendarmerie aux abonnés absents », par HUYNEN, Joseph, *La Meuse*, 21/22 septembre 1996, p.12).

c) On = je + vous + il(s).

« *Deux corps à Jumet : Eeffe et An identifiées.*

*On s'attendait au pire, le pire est arrivé* ».

( par GOCHEL, Luc, *La Meuse*, 04 septembre 1996, p.8).

« *On croise les doigts pour Loubna* ».

(par P. Hx., *La Meuse*, 7/8 septembre 1996, p.8).

« *Une chose est sûre : un effort de recherche est nécessaire pour comprendre le sens de cette montée de la pédophilie et trouver la manière de la contrer afin que, demain, on puisse toujours vivre dans une société démocratique, où chacun osera encore envoyer son enfant chercher seul du pain chez le boulanger* ».

( « Joie, colère et désarroi », par DUPLAT, Guy, 17 août 1996, p.1).

### **1.c. Pratiques particulières.**

Le recours "hors norme" aux pronoms de la première personne (et assimilés) nous paraît accréditer la thèse d'un discours davantage "personnalisé" dont le moteur serait l'émotion. Les pratiques qui suivent poussent la tendance à

son comble ; lieux d'une expression toute subjective, elles fournissent au journaliste (ou au journal) l'occasion d'**une véritable participation médiatique**.

### *Lettres ouvertes.*

Plusieurs journalistes ont usé de leur accès à la scène médiatique pour y insérer des messages et réactions tout personnels, prenant la forme de *lettres ouvertes*. Insolite, la technique relève davantage du besoin de communiquer que du souci d'informer. A travers elle, «*Le journaliste se fait le porte-parole du sentiment populaire, sans rendre compte de lettres de lecteurs, mais en se substituant à eux, en quittant son rôle de témoin pour devenir participant à l'événement*» .

On assiste à l'essor d'un journalisme « qui agit par délégation du public, qui représente le public », et dont l'approche se veut plus humaine. C'est alors l'homme-journaliste qui trouve à s'exprimer, alimentant directement le fond d'une émotion socialisée.

“Coups de gueule”, condoléances ou réconforts, les initiatives se succèdent.

## **Les condoléances de nos journaux**

M. Michel Fromont a adressé la lettre suivante aux parents de Julie et Mélissa :

*Chers parents de Julie et Mélissa,  
Chers Monsieur et Madame Lejeune,  
Chers Monsieur et Madame Russo,*

*C'est au nom des conseils  
d'administration, des directions, des  
rédacteurs en chef, des rédactions et de  
l'ensemble du personnel des journaux  
La Meuse, La Lanterne, La Nouvelle  
Gazette et La Province, que je vous  
exprime toute notre sympathie et tout  
notre soutien dans votre profonde  
douleur.*

*Votre deuil est celui de toute la  
population; aussi, nos journaux  
resteront à vos côtés pour promouvoir  
une justice plus efficace et plus attentive  
aux victimes.*

*Soyez assurés de notre appui dans votre  
lutte pour que soient mieux protégés tous  
nos enfants qui aujourd'hui deviennent  
un peu les vôtres.*

*Nous vous présentons, chers Monsieur  
et Madame Lejeune, chers Monsieur  
et Madame Russo, nos plus sincères  
condoléances.*

**Michel Fromont,  
éditeur.**

(La Meuse, 22 août 1996, p.1).

Il faut dire qu'au fil des semaines, nombre de journalistes s'étaient retrouvés très liés avec les parents des victimes, comme l'illustrent les deux lettres qui suivent.

La première (titrée « *Nous sommes tous de la même famille* ») ouvre un numéro spécial du magazine *Télé-moustique*. Elle est signée par Michel BOUFFIOUX, journaliste chargé du dossier à la rédaction de l'hebdomadaire, et devenu membre du Comité de soutien aux parents. Après y avoir évoqué Gino, Jean-Denis et Louisa, il s'adresse à Carine en se souvenant du moment où ils ont appris le décès de la fillette.

La seconde inaugure, elle, les quinze pages spéciales que l'hebdomadaire *Ciné-Télé-Revue* consacre à l'« *effroyable calvaire de Julie et Mélissa* ».

*« On s'est embrassés. On a pleuré. Tu avais l'air tellement marquée. Amaigrie. Ton regard me demandant une aide que je voudrais tellement te donner. "Il faut continuer, sinon ce sera un gâchis complet", as-tu dit. On continuera, Carine. On mettra le doigt sur tous ces errements qui ont coûté la vie à Julie et Mélissa ». Et de conclure : « Il y a une chose que je ne vous ai pas dite, ce jour-là. A vous tous. Alors, je vous l'écris : Carine, Louisa, Gino, Jean-Denis, désormais, on est amis pour la vie. Nous faisons partie de la même famille. Et d'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement ? ».*

*« A vous, si chères familles Lejeune et Russo, à vous, Louisa, Carine, Jean-Louis et Gino, dont le courage nous arrache des larmes, nous aimerions vous offrir toutes les forces qui sont en nous. Nous voulons vous dire que nous resterons à vos côtés pour défendre la mémoire de vos filles. Que notre chair est meurtrie. Et que nous vous aimons. Simplement mais fortement ».*

*( « Julie et Mélissa, vous étiez nos enfants », DERIEZ, Marc, Ciné-Télé-Revue, 22 août 1996, p.5).*

Première personne, tutoiement, embrassades, confidences, engagement solennel et communion dans la douleur : les ingrédients s'enchaînent d'une sensiblerie peu commune, dont la publication laisse craindre un excès de démagogie.

En fait, Il y a clairement la volonté d' « informer à rebrousse poil », d'aller dans le sens de ce que désire le public, de ce qu'il ressent. A l'écoute de son public et des questions qui le préoccupent, le journaliste d'observateur du remarquable qu'il était, devient observateur du désirable. *« D'une certaine manière, explique Hugues Le Paige, les médias (et donc, notamment, la presse écrite) ont eu une attitude fusionnelle : ils se sont totalement identifiés au sentiment et à la demande supposée de leur public »*<sup>102</sup>.

---

<sup>102</sup> « Compassion et fusion », LE PAIGE (Hugues), *L'Affaire Dutroux. La Belgique malade de son système*, pp. 219-221.

### Les "engagements" du journal La Meuse.

Le même souci de l'opinion commune semble encourager le journal *La Meuse* à définir clairement ses engagements dans une invective particulièrement inhabituelle, dont les véritables destinataires sont certainement davantage les lecteurs du quotidien que les détenus incriminés. En ces temps de "chasse aux sorcières", le journal trouve ici l'occasion de rassurer son lectorat sur le bien-fondé de sa mission et la pureté de ses intentions.

On croit rêver! Dutroux et sept autres de ses complices sont, depuis le début de l'enquête et au fil des arrestations, logés l'un à côté de l'autre dans des cellules de la prison d'Arlon (photo). Ils peuvent louer une TV et acheter les journaux. Ils ont donc tout le loisir (entre les interrogatoires, bien sûr) de communiquer entre eux et de mettre au point leurs petites affaires! Comme par exemple, de mener les enquêteurs sur de fausses pistes... Le juge d'instruction n'en savait rien et, a fortiori, le procureur du Roi. C'est LA MEUSE - LA LANTERNE qui en a informé M. Connerotte. Il devait intervenir, hier après-midi, pour que cela cesse... si ce n'est pas trop tard

(Pages 10, 11 et 12)

## Faites passer...

Puisque ces détenus peuvent nous lire, nous leur faisons passer ce message: «A vous tous dont la culpabilité sera avérée (comme Dutroux, par exemple, qui a avoué), sachez que notre journal ne vous lâchera pas. Toute la vérité doit éclater. Tous les coupables doivent être punis. Nous y aiderons de toutes nos forces»

(*La Meuse*, 30 août 1996, p.1).

Et les même de renchérir 15 jours plus tard :

*La Meuse-La Lanterne réaffirme (à cette occasion) qu'elle ira jusqu'au bout, dans son travail journalistique, pour que toute la vérité éclate et que tous les coupables soient démasqués et punis. La fierté de ses journalistes sera de participer au combat des parents et d'aider à restaurer la confiance en une démocratie dans l'honneur et le respect de tous ».*

(*La Meuse*, 14/15 septembre 1996, p.1).

On le voit, c'est ici le journal qui se met en scène à travers une troisième personne, miroir de la ligne éditorialiste tout entière. Le texte se veut presque une glose du travail journalistique lui-même. Encore une fois, il s'agit de rassurer et de séduire un lectorat suspicieux.

### Les journaux enquêtent et accusent...

Devant les errements d'une enquête qui se traîne en longueur<sup>103</sup> et face à la crise de confiance dont souffrent les institutions du pays, le journalisme d'investigation gagne en importance. Plus que jamais, les professionnels de l'information se sentent investis d'une fonction de médiateur importante. *« Justicier face à la Justice défailante, porte-parole face à la représentation politique contestée, enquêteurs suppléant aux carences des polices en guerre, les journalistes se sont institués nouveaux intercesseurs »*<sup>104</sup>.

Ainsi, les journaux mènent-ils leurs propres enquêtes. La tendance croît d'ailleurs sensiblement en fonction des aspirations plus ou moins "populistes" des quotidiens et périodiques ; d'aucuns lançant parfois à tort et à travers certaines accusations ou révélations fantaisistes, dussent-ils les rétracter par la suite. Face à une certaine impatience du lectorat (*« le peuple veut connaître la vérité »*), la chasse aux "scoops" fonctionne à plein régime.

Les informations divulguées le sont selon **deux modes bien spécifiques**, qui engagent ou non directement la responsabilité du journal :

- a) **Le premier** présente les éléments découverts comme émanant d'une source extérieure au journal (qui peut être un organe de presse concurrent\*) qui ne fait alors que les relayer.

---

<sup>103</sup> « *Quand une affaire traîne en longueur, les journalistes sont tentés de devenir instructeurs, magistrats, avocats, policiers, etc.* » (Pierre GEORGES). Citation donnée par SAUVAGE (Christian), « Le fait diversier », op cit.

<sup>104</sup> « La confusion des rôles », LE PAIGE (Hugues), *L'Affaire Dutroux. La Belgique malade de son système*, p.228.

Extraits :

« *An et Eefje : un espoir.*

**Les enquêteurs de Neufchâteau croient que la piste des pays de l'Est pourrait être la bonne. Les deux disparus de Hasselt y sont peut-être vivantes, en Slovénie ou en Tchéquie ».**

( *La Meuse*, 21 août 1996, p.1).

« **Un député écolo affirme que des membres de services de police ont menti devant la Commission et qu'ils risquent des sanctions ».**

( *La Meuse*, 02 décembre 1996, p.1).

« *La bombe Moureau !*

**Le député socialiste a affirmé samedi soir sur RTL-TVI que "certains services de police font des enquêtes sur la vie privée des membres de la Commission Dutroux pour essayer de trouver les moyens de les attaquer" ».**

(*La Meuse*, 25 novembre 1996, p.1).

\*« **L'hebdomadaire Téléoustique prétend révéler un certain nombre d'aspects inédits de la personnalité de Michel Nihoul (...)** Se référant à trois sources anonymes, l'hebdomadaire se penche sur le passé de Nihoul depuis les années '60. **On y apprend notamment que... ».**

(*La Meuse*, 20 septembre 1996, p.12).

**b) Le second** met en avant le travail d'investigation du journaliste lui-même, fondant en une seule personne la source et le relais des éléments nouveaux :

« *Quelle sont les personnalités impliquées et qui voit-on sur les cassettes vidéo ?* **Notre enquête et nos accusations. Les monstres sont bien protégés** ».

(*Ciné-Télé-Revue*, 29 août 1996).

« *Comment Nihoul a fait de Dutroux un professionnel.*

**Selon notre enquête, c'est en 1993 ou '94 que l'escroc a rencontré le pédophile ★ Nihoul a trouvé en Dutroux un homme de main et Dutroux, un protecteur ».**

( *La Meuse*, 24 octobre 1996, p.1).

« Dès l'automne 1993, le journal " *Le Soir* " avait révélé que les rites sataniques et lucifériens comptaient également de nombreux adeptes en Belgique(...). En outre, notre enquête mettait à jour un réseau de relations internationales qui... ».

( « Institut Abrasax et satanistes belges : qui est qui ? », par LALLEMAND, Alain, *Le Soir*, 24 décembre 1996, p.18).

« [Concernant les conditions de détentions de Dutroux et consorts] Ils ont donc tout le loisir (entre les interrogatoires, bien sûr) de communiquer entre eux et de mettre au point leurs petites affaires ! (...) C'est **LA MEUSE-LA LANTERNE** qui en a informé M. Connerotte. Il devait intervenir, hier après-midi, pour que cela cesse... si ce n'est pas trop tard ».

(« La bonne vie de Dutroux et C<sup>ie</sup> », *La Meuse*, 30 août 1996, p.1).

Et de développer : « Nous avons essayé de joindre le juge d'instruction en charge du dossier Dutroux, Jean-Marc Connerotte, pour lui demander si cette situation était bien normale » (p.11).

Il y a manifestement là une sorte de *confusion des rôles* dont le journal se défend dès le lendemain, dans un encarté en très petits caractères :

« Nous écrivions hier, sous le titre *FAITES PASSER*, que nous ne lâcherions pas les coupables . Pour laver toute éventuelle équivoque, précisons que nous n'entendons nullement nous substituer à la Justice. Ce n'est pas notre rôle. Mais bien suivre très attentivement le développement de l'enquête sans jamais baisser notre garde ».

(*La Meuse*, 31 août/1<sup>er</sup> septembre 1996, p.1).

... au risque du "dérapiage médiatique"

La volonté d'être à tout prix les premiers ou les seuls à donner l'information, couplée aux incompatibilités de deux logiques fonctionnelles antagonistes<sup>105</sup>, a pu, par moments, conduire la presse à certaines "indélicatesses" aussitôt décriées.

Ainsi, ce numéro de *Ciné-Télé-Revue* propose-t-il, en exclusivité, le 30 janvier 1997, les extraits d'un document confié aux seuls usages d'une enquête en cours<sup>106</sup> :

« Les documents que nous publions aujourd'hui vont surprendre. Il s'agit en effet, ni plus ni moins, des notes amenées à la Commission d'enquête par Martine Doutrève afin de l'aider dans sa déposition. Des notes dont on a beaucoup parlé, mais que personne n'avait eues en main à ce jour, mis à part les députés. (...) C'est donc, on l'aura compris, un vent très favorable qui les a amenées entre nos mains ».

( « La vérité sur le dossier Doutrève », MONIQUET, Claude, *Ciné-Télé-Revue*, 30 janvier 1997, p.10).

Ce "vent très favorable" a décidément toutes les apparences d'une "violation du secret de l'instruction". L'hebdomadaire sera censuré et retiré de la

<sup>105</sup> Si la scène médiatique et la scène judiciaire apparaissent toutes deux comme des espaces de parole ritualisés, ces deux mondes de la presse et de la justice sont aujourd'hui plus antinomiques que jamais dans leur mode de fonctionnement.

| Presse.   | Justice.                                     |
|---|--|
| Volonté de transparence jouant de plus en plus la carte de l'investigation. | Nécessaire secret de l'instruction.          |
| Logique d'urgence du direct.  | Temps long de l'instruction.                 |
| Braconnage lié au scoop.  | Respect des règles qui fondent le droit.     |
| Mises en récit du discours journalistique.                                  | Nécessaire formalisme du langage judiciaire. |
| Exploitation médiatique de l'émotion.                                       | Primat lié à la raison.                      |

(extrait de « Le rôle des médias dans les affaires », par LITS (Marc), *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l'éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-81, 1997, pp. 134-135).

<sup>106</sup> « *Exclusif. Une surprenante attitude : comment la juge Doutrève a préparé sa défense. Les révélations de son dossiers* ».

vente dès le lendemain de sa parution, en dépit des plus vives protestations des défenseurs d'une "certaine liberté d'informer"<sup>107</sup> (voir annexe 2, p.134)

De manière générale, en fait, l'affaire Dutroux, dans sa feuilletonnisation quotidienne, semble bien avoir porté à son comble l'impératif d'urgence médiatique, cette quête de l'instantané dans laquelle la presse écrite semble flouée d'avance<sup>108</sup>. Un véritable "contre la montre" s'installe, qui pousse certains journaux, sans doute frustrés de ne disposer une fois encore que des seuls « effets de réel » pour justifier leur actualité, à divers "dérapages médiatiques".

Dès lors, nombre de considérations déontologiques ont refait surface, d'aucuns considérant que les circonstances exceptionnelles de l'époque ont par moment et par endroit pu permettre « *de tout diffuser, de tout imprimer, sans que personne ne se donne plus la peine de vérifier les sources et la fiabilité des informations jetées en pâture* »<sup>109</sup>. On a aussi vu se développer durant ces semaines des réflexions extrêmement critiques au sein de la profession et dans les colonnes de certains médias, à l'image de la polémique née entre *Le Soir* et d'autres quotidiens ( voir en annexe, pp.134-136).

A ce jour, le débat coure toujours, qui se cristallise autour de la retransmission en direct des audiences de la Commission d'enquête parlementaire.

---

<sup>107</sup> La semaine suivante, l'hebdomadaire ironise et oppose un cinglant « droit de réponse » en guise d'édito (« Injures et vérités »), suivi d'une « Lettre ouverte au défenseur d'un juge sur la liberté d'informer ».

<sup>108</sup> « *Il ne saurait y avoir de "direct" dans la page imprimée (sauf dans le "présent du titre" car la photographie, elle, est toujours d'un passé)* », TETU (Jean-François), « L'argumentation », *Le Journal quotidien*, p. 174.

<sup>109</sup> « Les illusions du temps médiatique », par SINNAEVE (Marc) [auteur extérieur], *Le Soir*, 30 septembre 1996, p.2.

### Discours d'opinion : un parti pris évident.

En certains endroits du texte, le discours journalistique porte ouvertement (dans sa teneur même) la marque des engagements idéologiques de son auteur. Dans l'évaluation du donné événementiel et de ses répercussions, comme dans certaines invectives, encouragements ou autres exhortations très ciblées, **signifiant et signifié se font les vecteurs d'une volonté non dissimulée de communiquer son point de vue.**

Coutumier des éditos "engagés", le magazine *Ciné-Télé-Revue* témoigne aussi, au cœur même de ses articles, d'évaluations toute subjectives. Ainsi, peut-on y lire, à propos des travaux de la Commission parlementaire :

*« Le "show" que nous offrent, depuis plusieurs semaines, certaines personnes interrogées par la Commission Dutroux, sous l'œil même des parents des victimes, touche à l'indécence ».*

(« Le grand écoeurement », *Ciné-Télé-Revue*, 05 décembre 1996, p.22).

Le journal *La Meuse* possède, lui, en la personne de Luc Gochel, journaliste en charge de l'affaire à la rédaction du quotidien liégeois, un communicateur particulièrement expressif. Heurté par les méthodes invariablement "odieuses" de Marc Dutroux, il s'insurge, et écrit, comme dans un cri de colère:

*« En tout cas, la manière dont Marc Dutroux ne laisse filtrer les informations qu'au compte-gouttes donne véritablement la nausée. Il fait durer un suspense insoutenable pour les familles des victimes. Et son histoire est décidément à rapprocher des plus horribles monstres que notre terre ait connus depuis la guerre ».*

(« Dutroux aurait avoué le meurtre d'An et Eefje », par GOCHEL, Luc, *La Meuse*, 28 août 1996, p.10).

Ailleurs, c'est un de ses collègues qui exhorte, sur le mode impératif, le monde politique à une véritable réaction dans l'urgence, en réponse aux revendications citoyennes.

**« Tenez vos promesses, M. Dehaene ! ».**

**« Il faut répondre vite et juste ! Profiter de cette formidable dynamique initiée par le cri des citoyens pour que les promesses du chef du gouvernement amorcent un changement fondamental des mentalités ».**

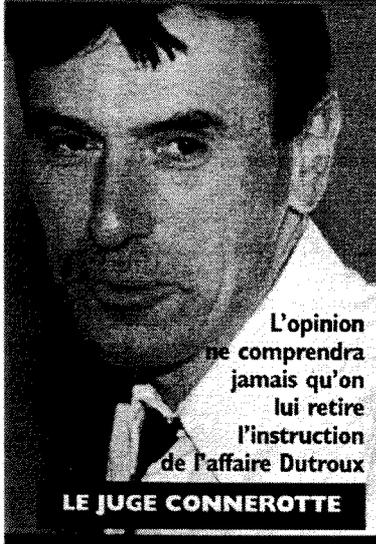
(par VANOVERBEKE, Dirk, *La Meuse*, 22 octobre 1996, pp. 1 et 8).

*« Le mouvement qui a été enclenché lors de cette marche pour les enfants engage l'avenir de notre société. Initiée par l'ensemble des*

*citoyens, les décideurs sont priés de prendre le train en marche. D'urgence ».*

( « Une force immense et tranquille », par VANOVERBEKE, Dirk, *La Meuse*, 21 octobre 1996, p.9).

Autre registre que celui de l'hebdomadaire *Le Soir illustré* qui s'engage aux côtés des "héros populaires", dans un message de soutien sans équivoque:



Deviendrait-il trop populaire aux yeux des caciques du CVP?



# TENEZ BON!



*Le Soir illustré*, 20 octobre 1996.

*Les "conclusives", mine de rien...*

Qu'elle soit "ouvrante" ou, au contraire, "fermante"<sup>110</sup>, la clôture de l'article de presse est très souvent caractérisée par une "reprise en main" du récit par l'instance énonciative première : le journaliste. Présent tout au long du texte

<sup>110</sup> « Clausules », HAMON (Philippe), *Poétique*, pp.495-526.

par son activité même de “narrateur primaire”, c’est à lui que revient un “dernier mot” qui prend ici les allures d’un jugement rétroactif clairement revendiqué. Bref (une phrase nominale, le plus souvent) et saillant (une ponctuation expressive), ce commentaire *in fine* concentre sur lui seul toute la subjectivité de son auteur.

« Révolte jusqu'à l'écoeurement. Comme ces jeunes gens membres de la troupe de théâtre, qui accompagnaient An et Eeffe lors de leur dernier séjour à la Côte : “Quand on a signalé leur disparition à la police, on nous a ri au nez : Elles sont sûrement au lit avec des garçons ! nous a-t-on répondu”. **Terrible gâchis** ».

( « Une compassion sans frontière », par HAVAUX, Pierre, *La Meuse*, 9 sept. 1996, p.9).

« [L'attaché de presse du Cabinet du ministre des affaires sociales] (...) “L'Administration a voulu régler également le cas d'An et Eeffe dont l'une était âgée de 19 ans et n'avait donc théoriquement plus droit non plus à ces allocations (familiales). Je suppose que ce sont ces deux problèmes qui ont pris du temps”. **Du temps ? Plus de neuf mois !**

“Mais le problème sera réglé dès la fin de ce mois de septembre. Un délégué va prendre contact avec les familles pour leur expliquer le problème et les sommes dues seront versées”.

**Merci pour eux !** ».

( « Les Russo et les Lejeune préparent l'avenir », par GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 3 sept ; 1996, p.9).

## 1.2. Les collectifs :

L'emploi dans la presse écrite de nombreux "collectifs" se veut l'expression d'une vaste "communion dans l'affect" à laquelle le journaliste n'est pas étranger. Porte parole du sentiment populaire, il met en scène une unanimité qui l'englobe ; il se fond dans une cohésion nationale qui l'engage en tant que citoyen. Dès lors, « **Le message de tout un peuple** » (*La Meuse*, 21/10/96) est aussi un peu celui de qui le rédige. De même, sent-on poindre l'inquiétude de l'énonciateur lorsque « **La Belgique retient son souffle** » (*La Meuse*, 14/10/96). Enfin, la participation émotionnelle du journaliste se fait plus explicite encore au travers de certains messages d'encouragement comme celui-ci : « **Toute la Belgique pense à vous** » (*La Meuse*, 18/08/96).

## B) Les "subjectivèmes".

A côté des marques de la personne et des repères spatio-temporels (voir plus avant), l'investissement journalistique s'inscrit au travers de critères linguistiques plus subtils : les subjectivèmes - « *unités signifiantes dont le signifié comporte le trait /subjectif/* »<sup>111</sup> - .

Certes, l'on pourrait avancer ici que toute unité lexicale est en un sens subjective puisque les mots, symboles substitutifs, résultent nécessairement d'un choix. Il est cependant deux opérations qui fournissent au journaliste l'occasion de se découvrir plus explicitement : les interventions modalisatrices et qualificatives, corollaires axiologiques au repérage déictique du discours journalistique.

---

<sup>111</sup> JANNET (A.-M.) et JAMET (Cl.), *Grammaire des médias*, à paraître.

Dans l'affaire Dutroux, les connotations qu'elles charrient se lisent comme les manifestations linguistiques d'une évaluation personnelle, dont la dynamique trouve sa source davantage côté cœur que côté raison....

## **1. Modalisation.**

Reconduisant la classification adoptée par André Petitjean<sup>112</sup>, nous distinguerons parmi les opérations de *modalisation* celles qui touchent à l'énonciation de celles qui s'effectuent sur l'énoncé. Pour chaque catégorie, nous avons voulu privilégier *a priori* certaines marques jugées particulièrement intéressantes, à savoir, les signes de ponctuation pour la première ; les adverbess et adjectifs modaux pour la seconde.

### **1.a. Les modalités d'énonciation.**

Même si l'absence de statistiques ne permet aucune étude comparative, le récit de presse en charge de l'affaire Dutroux semble particulièrement ponctué. Certainement, **l'accumulation, au sein du discours primaire, de tournures interrogatives et exclamatives** contribue-t-elle à la construction d'une phraséologie rythmée, pénétrée des doutes et stupéfactions du locuteur principal. Sans être absentes des noyaux narratifs, ces modalités d'assertion s'accumulent préférentiellement à l'ouverture et à la clôture du texte de presse, endroits stratégiques de l'inscription du discours journalistique maîtrisé. Les titres, surtout, recourent volontiers à la ponctuation exclamative, interrogative (ou suspensive), usant d'un « *processus d'accrochage* »<sup>113</sup> qui place l'émotion au cœur du dispositif d'argumentation. Les exemples sont nombreux et les effets divers. Nous en rendons quelques-uns des plus significatifs.

---

<sup>112</sup> PETITJEAN (André), « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue Française* (28), décembre 1975, p.81.

<sup>113</sup> « Le titre », *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, p.28.

### L'exclamation.

Elle dénote avec force subjective la **stupéfaction (a)**, l'**impatience (b)**, le **dépit (c)**, ou la **joie (d)** ; autant de marques explicites d'un investissement affectif du locuteur-journaliste.

(a)

« **Incroyable !**

*Marc Dutroux, qui a enlevé la fillette de Bertrix, avait déjà été condamné pour des faits particulièrement odieux et violents*

**Et il avait été grâcié ! »** .

(*La Meuse*, 16 août 1996, p.1).

« *Le Forem avait proposé à Lelièvre une place de moniteur d'enfants !.*

(SCOYS, Yvan, *La Meuse*, 7/8 septembre 1996, p.8).

« **Ahurissant !**

*Le dossier Dutroux a été livré au parquet de Liège... après l'autopsie des corps ».*

(*La Meuse*, 26 août 1996, p.1).

« **Aveux terribles : elle nourrissait les chiens, pas les enfants ! ».**

(par CRETEUR, Philippe, *La Meuse*, 31 août 1996, p.8).

(b)

« **Enfants maltraités. Enfin des mesures concrètes ! ».**

(par SEGERS, Michaël, *La Meuse*, 25 septembre 1996, p.15).

« **Enfin ! Dehaene parle ».**

( par P.Hx., *La Meuse*)

(c)

« **Quel gâchis !**

*C'est l'impression qui prévaut à la Commission après le huis-clos où un gendarme a vidé son sac et mis en cause sa hiérarchie (...) ★ Pour plusieurs commissaires, complètement bouleversés, le doute n'est plus permis **Julie et Mélissa pouvaient être sauvées** ».*

(*La Meuse*, 5 décembre 1996, p.1).

(d)

« **Laetitia vivante ! Et Sabine aussi ! ».**

(*La Meuse*, 16 août 1996, p.1).

### L'interrogation.

Dans une affaire où les zones d'ombre restent légion, de nombreux titres se font l'écho des questionnements et hypothèses en suspens. Il y a là **une mise en attente, une tension** du récit vers le futur.

« *Va-t-on dessaisir ce juge qui avance ?* »  
( *La Meuse*, 9 octobre 1996, p.1).  
  
« *80.000 personnes à la "marche blanche" ?* ».  
( par CRETEUR, Philippe, *La Meuse*, 18 octobre 1996, p.8).  
  
« *Nihoul est-il "l'homme à l'arrosoir" de Comblain-au-Pont ?* ».  
(F. de H., *La Meuse*, 22 octobre 1996, p.10).  
  
« *Un domino cachant une cascade ?*  
*Georges Zicot, inspecteur principal de P.J. carolo, dans le*  
*collimateur de Neufchâteau ★ Le "protecteur" de Dutroux pouvait-il*  
*agir sans être lui-même couvert ?* ».  
(par A.D., M.P. et L.W., *La Meuse*, 26 août 1996, p.8).

#### **1.b. Les modalités d'énoncé.**

Les modalités d'énoncé caractérisent **la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de ses propositions** par rapport à la vérité ou à la nécessité (vrai, possible, nécessaire... ou leurs contraires) mais aussi en fonction de valeurs (le bien, l'utile, le beau... et leurs contraires)<sup>114</sup>. Nous en avons retenus ici deux expressions formelles particulières (les **adverbes** et **adjectifs modaux**), cherchant à identifier les outils linguistiques d'une amplification dramatique de la réalité. Visiblement, les journalistes en ont usé, inscrivant leurs évaluations modales au service de l'émotion :

- Soit qu'elles en soulignent l'ampleur en la caractérisant directement.

« A la P.J. de Charleroi, hier après-midi, l'amertume était **évidemment** grande ».

(« Gendarmes et policiers perquisitionnés », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 11 septembre 1996, p.1).

« (au funérarium de Grâce-Hollogne) L'atmosphère est **terriblement** poignante ».

(« Au funérarium, personne ne sait cacher ses larmes », GOCHÉL, Luc, *La Meuse*, 21 août 1996, p.9).

« Tout le pays a été **profondément** choqué par ce qui est arrivé aux petites martyres de Grâce-Hollogne ».

(*La Meuse*, 23 août 1996, h.p.).

« Ambiance **horriblement** lourde, hier, tout au long de la journée à Neufchâteau ».

(« A Neufchâteau, on se félicite malgré tout : l'essentiel est sauvé », par PETIT, Michel, *Le Soir*, 15 octobre 1996, p.18).

« Théoriquement donc, tout va bien. Pratiquement, la réalité - on le constate **cruellement** - est bien différente ».

(« LA LOI ET LES HOMMES », par VANDEMEULEBROUCKE, Martine, *Le Soir*, 27 août 1996, p.2).

- Soit qu'elles la servent en dramatisant les événements qui l'alimentent.

« Une première perquisition a permis de remarquer une étrange dalle de béton de 2 mètres carrés dans la cave de Corvillain et de la terre **apparemment** fraîchement retournée dans son jardin ».

(« L'enquête suscite des fouilles à Ixelles puis à Waterloo », par GUILLAUME, Alain et HERMANS, Didier, *Le Soir*, 6 septembre 1996, p.1).

« Le ministre a confirmé le fait que quatre avis positifs et deux avis négatifs avaient été remis pour la libération de Marc Dutroux. Seul le

<sup>114</sup> PETITJEAN (André), « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue Française* (28), décembre 1975, p.82.

*procureur général de Mons, Georges Demanet, avait motivé sa décision négative, mais son avis prend aujourd'hui un aspect **terriblement** prophétique (...) ».*

(« Le système de la libération conditionnelle sera revu », par VANDEMEULEBROUCKE, Martine, *Le Soir*, 20 août 1996, p.15).

*« (...) Comme en octobre dernier, les travaux commencés hier à Jumet dureront sans doute longtemps. **Terriblement** longtemps pour les familles de plusieurs enfants disparus... ».*

(« Nouvelles fouilles dans les galeries de Jumet », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 14 décembre 1996, p.29).

*« (...) Les prénoms de Rachel et de Séverine vont naturellement rejoindre la longue liste des enfants disparus les derniers mois. Face à l'incertitude, l'imagination laboure **cruellement** les champs de la mémoire... ».*

(« Rachel et Séverine ont été à nouveau longuement entendues par les enquêteurs liégeois. Le pays à nouveau secoué par un étrange double rapt », par RENETTE, Eric, *Le Soir*, 02 septembre 1996, p.1).

*« (...) L'évêque de Liège, ainsi que 2.500 Liégeois qui l'accompagnent, partagent la douleur de ces parents, après une longue attente si **cruellement** déçue ».*

(« Condoléances de l'évêque de Liège », *Le Soir*, 20 août 1996, p.16).

*« Gino est ouvrier dans une division de Cockerill où la solidarité des collègues s'est **magnifiquement** manifestée ».*

(« Les familles des victimes, sur tous les fronts de la colère », *Le Soir*, 28 décembre 1996, p.4).

## **2. Qualification.**

Matérialisant la position argumentative du méta-énonciateur, les modes de qualification et les formes de désignation sont un endroit privilégié de la présence du journaliste-énonciateur. Nous avons cherché dans le corpus retenu les traces d'**adjectifs subjectifs de type affectifs**. Ils sont nombreux, qui viennent ajouter au tragique de la situation. Ainsi, les journaux se font-ils l'écho du « *choc des **terribles** nouvelles tombées en cascade ces dernières heures* » (*Le Soir*, 19/08/96) dénonçant avec la même vigueur « *le **plus abject** des crimes* » (*La Meuse*,

28/0896) et « *les épouvantables errements de l'enquête sur la disparition de Julie et Mélissa* » (*Le Soir*, 21/08/96), complices de « *l'ingéniosité machiavélique de Dutroux* » (*La Meuse*, 29/0896). Ailleurs, ils se félicitent de la « *magnifique preuve de solidarité que tout le bassin sidérurgique liégeois est en train de démontrer à l'encontre de Gino Russo (36 ans), le papa de la petite Mélissa* » (*La Meuse*, 19/9/96).

Mais il est un endroit où la *qualification* crée une immense tension : le récit de « *l'angoissante recherche de l'épouvantable à Jumet* » (*Le Soir*, 28/08/96) : celui des fouilles dans la propriété de Marc Dutroux, des fouilles « *macabres* » (*Le Soir*, 29/08/96), « *pénibles, sous la pluie* » (*La Meuse*, 29/08/96) , qui entretiennent « *L'insoutenable attente* » (*La Meuse*, 28/08/96). Des jours durant, l'angoisse est à son comble... Le 3 septembre, à 20h30 précises, « *l'interminable attente* » (*La Meuse*, 04/09/96) prend fin. Les « *macabres secrets de la rue Daubresse* » (*La Meuse*, 04/09/96) sont percés : la « *terrible nouvelle* » plonge, une fois encore, « *la Belgique dans l'horreur* » (*La Meuse*, 04/09/96).

### *Le prisme des descriptions.*

Le mode descriptif, outre ses visées “réalistes”<sup>115</sup> est aussi « un mode d'énonciation où règne la “subjectivité”. La singularité de l'énonciateur y figure sans l'avouer ; c'est lui qui, quel qu'il soit, porte un regard et choisit un angle, un détail, un lexique<sup>116</sup>.

Dans la mise en scène de l'affaire Dutroux, il est des passages, fréquents, où le journaliste s'affirme en *descripteur expressif*, insufflant son point de vue, ses

---

<sup>115</sup> Usant finalement peu de l'image (la photographie de presse a une vision très sélective et n'assume pas toujours une fonction descriptive), la presse écrite recourt à la description des lieux, des gens, des atmosphères et des sentiments pour mettre un -ou des - monde(s) debout.

<sup>116</sup> « Le descriptif au niveau du journal. Une image fixe du monde », JANNET (A.-M.) et JAMET (Cl.), *Grammaire des médias*, à paraître.

convictions, impressions et sentiments dans la situation qu'il dépeint<sup>117</sup>. Cet investissement subjectif se fixe notamment dans la **désignation** et la **qualification** des différents acteurs et lieux du drame. C'est par elles que le journaliste « a le pouvoir de "mettre un monde debout" en fonction de son regard et du récit de l'événement qu'il construit. Comme au théâtre, il campe le décor et des acteurs, mais cela à travers un filtre réaliste »<sup>118</sup>.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer le mode de description caractéristique des personnages du récit ; nous aborderons à présent les lieux de l'action pour montrer combien la subjectivité dont ils sont pétris, à travers leur qualification, alimente un climat passionnel en même temps qu'elle campe un décor quasi romanesque<sup>119</sup>.

En fait, en cette période d'émotion intense, le journaliste cherche à dramatiser au maximum les lieux de l'événement, multipliant les indices visuels, pour re-crée un véritable univers de fiction. A une nomenclature particulièrement expressive s'ajoutent la force impressive des qualificatifs ainsi que de nombreuses métaphores et autres expressions imagées. Apparemment, **trois principes d'organisation** prévalent dans la mise en scène des décors.

**La première** crée une symbiose entre la qualification des lieux et la nature de l'émotion dont ils résonnent, à l'exemple de la longue description des manifestations de deuil à Liège [« *Silence sur la Cité ardente* » (*La Meuse*, 23/09/96) ou dans le petit village de Bertrix, où la joie de la libération de Sabine et Laetitia a fait place à la tristesse suscitée par la mort de Julie et Mélissa :

---

<sup>117</sup> « La description peut être considérée comme l'outil qui permet au sujet parlant de satisfaire son désir de possession du monde : c'est lui qui le singularise, le spécifie, lui donne une substance et une forme particulière en fonction de sa propre vision des choses qui passe par sa rationalité, **mais aussi par ses sens et ses sentiments** » (CHARAUDEAU (P.), Grammaire et sens de l'expression, Hachette, Paris, 1992, p. 663).

<sup>118</sup> « Les fonctions de la description », JANNET (A.-M.) et JAMET (Cl.), *Grammaire des médias*, à paraître.

<sup>119</sup> « il semble que la marque trop évidente de ces procédés (choix des prédicats, qualifications, etc.) pourrait plutôt quelquefois plonger le lecteur dans un univers de fiction et construire un horizon

« Hier après-midi, une chape de plomb pesait encore sur la petite cité de Bertrix. Sur la grand-place, on avait mis les drapeaux en berne. Toute la localité était toujours sous le choc, frappée de plein fouet depuis l'annonce des terribles nouvelles... ».

(« Laetitia, à présent, se rend compte de ce à quoi elle a échappé », par PIETTE, Martine, *La Meuse*, 19 août 1996, p. 13).

La seconde relève d'une contamination sémantique entre la description d'un lieu et la nature des agissements de ses occupants, à l'image de « la prison "aux jeunes filles" du couple fou » (*La Meuse*, 29 août 1996), « ce réduit minuscule où les fillettes ont dû séjourner, parfois durant des mois, en attendant de satisfaire les désirs du monstre » : « un véritable enfer » (*La Meuse*, 24 septembre 1996).

La troisième, enfin, joue de la rupture brutale pour provoquer un sentiment de joie intense ou d'effroi. A un décor somme toute banal et paisible, elle oppose l'irruption soudaine de l'abject. Le procédé sert l'argumentation de fond, réifiant le surgissement de l'imprévisible au milieu de l'ordinaire.

« Jeudi, vers 18 h 30. Il y a peu de monde sur la place de Bertrix. Une personne âgée sur un banc, sur l'autre, quatre jeunes écoutant de la musique. Tout à coup, une mobylette arrive plein gaz. Son conducteur révèle presque anodinement : "Ils ont retrouvé Laetitia. On vient de prévenir la famille" ».

(« Joie et colère », par PIETTE, Martine, *La Meuse*, 17/18 août 1996, p.11).

« Sars-La-Buissière : petit village paisible, entre Lobbes et Thuin. Il est devenu depuis samedi synonyme d'horreur et d'incompréhension ».

(« Toutes les planques de Dutroux », par SCOYS, Yvan, *La Meuse*, 19 août 1996, p.9).

---

d'attente à la mode de Balzac ou de Zola, si le dispositif ne lui rappelait pas sans cesse l'ancrage dans la réalité »

### C. Repères spatio-temporels.

Nous l'avons vu précédemment, la médiatisation d'une affaire sans cesse rebondissante a porté à son comble le culte de l'instantanéité et, donc, la recherche maximale des "effets de direct", garants d'une émotion amplifiée. Privée de toute véritable simultanéité de l'événement, la presse écrite tente d'en produire l'illusion, au moyen, notamment, de **certains indices spatio-temporels**, chargés d'accorder les temps et lieux de l'énonciation avec ceux des événements racontés. L'artifice sert ici la médiation d'une atmosphère dramatique, d'autant plus perceptible que le journaliste qui tente d'en rendre l'ampleur a pu l'éprouver sur les lieux mêmes de son expression la plus sensible.

A lire les textes, les effets de direct s'y multiplient. Chaque événement est couvert par un "envoyé spécial" dont la présence sur les lieux est certifiée par une série de déictiques spatio-temporels, sorte de pendants linguistiques au flux de photographies publiées: à une relation minutieusement descriptive au **présent** s'ajoutent de nombreux **indices authentifiant la situation d'énonciation** (ici, ...). Bref, « *lorsque manque tout autre moyen d'authentification, le "J'y étais, je l'ai vu" du journaliste garantit l'énoncé (du journal)* »<sup>120</sup>.

*« En effet, il n'est pas exclu que les enquêteurs de Neufchâteau à l'oeuvre à Jumet découvrent **ici** d'autres victimes de Marc Dutroux et de ses complices. On se souvient en effet que, voici une semaine, Dutroux et son épouse Michèle Martin avaient dit aux enquêteurs que, selon eux, on trouverait sans doute à Jumet plusieurs corps enterrés par Bernard Weinstein ».*

*(« Restes humains découverts dans la propriété de Jumet », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 3 septembre 1996, p.1).*

*« Tout, **ici**, atteste en tout cas de l'activité un rien particulière de Dutroux. Une véritable taupe, disent les voisins. Sa femme - car c'est bien elle - poussait les brouettes de terre comme un homme. Et son enfant était également présent sur le chantier. Nous les avons reconnus, sur les photos des journaux. Lui, jamais un mot plus haut que l'autre. Sauf envers ses "ouvriers" ».*

<sup>120</sup> TETU (J.-F.), « Faire savoir ou faire croire », *Le Journal quotidien*, p.162.

(« Dans les caves discrètes de Dutroux, à La Docherie », par LALLEMAND, Alain, *Le Soir*, 20 août 1996, p.13).

« **Bruxelles, dimanche, à 15 heures.** Face à la Bourse, lentement, la foule s'immobilise, figée. (...) Oui, **ce à quoi nous avons assisté dimanche** était bien le premier acte d'une insurrection pacifique. Ni plus ni moins ».

(Ciné-Télé-Revue, 24 octobre 1996, p.6).

« Aller à pied du Nord au midi, à Bruxelles, ce n'est pas le bout du monde, même pas une lieue. Et pourtant, dimanche dernier, plus de trois cent mille d'entre nous ont fait au coude à coude, mètre par mètre, sur ce parcours d'un banalité extrême, une expérience qui les marquera. Nous y avons appris, si nous l'avions oublié, le goût de nous sentir des citoyens d'un pays (...) ».

(« Trois couleurs, blanc », par POLUS, Stève, *Le Soir illustré*, 23 octobre 1996, p.37).

#### **D. Figures.**

En cette période d'effervescence, Il semblerait qu'au style rigoureux et parfois sévère de la presse quotidienne, se soit substituée une autre manière d'écrire, moins rationnelle, ne cachant plus autant ses sentiments et développant des tournures stylistiques, notamment métaphoriques, plus fréquentes que d'ordinaire<sup>121</sup>.

Pour Danièle THIBAUT (*Explorer le journal*), « toutes ces figures de style (métaphores, antithèses, hyperboles,...) semblent avoir pour but soit de ramener l'information à une situation banale, très proche du lecteur, soit, au contraire, de la pousser vers le dramatique et l'exceptionnel »<sup>122</sup>. Les figures qui jalonnent le récit de presse de l'affaire Dutroux sont clairement orientées vers la seconde finalité. Schématisant le sens profond de l'événement, ces formes servent

<sup>121</sup> « Les unes de la presse entre narration et émotion », par ANTOINE (Frédéric), *Le Roi est mort*, p.25.

<sup>122</sup> Citation donnée par DANES (Jean), *De l'événement à l'information, Rhétorique de la communication*, Marie-Josée Danès éditions, Paris, 1988.

l'information en la prolongeant dans l'imagination des lecteurs. Sortant du monde réel auquel se réfère le texte, elles agissent sur la sensibilité du récepteur et accentuent la dramatisation des événements récontés<sup>123</sup>.

Nées de l'imagination de l'énonciateur, les figures de rhétorique cherchent à produire un effet bien précis dans l'esprit du lecteur. Opérant un bouleversement sur le déroulement discursif, elles doivent convaincre, mettre en cause le récepteur, l'interpeller, le séduire, le troubler. Ainsi conçues, comparaisons, métaphores, antithèses, anaphores, synecdoques, litotes, métonymies sont autant de traces visibles d'une prise en charge du récit de presse par le journaliste. Dans le cadre de l'affaire Dutroux, certaines de ces formes cristallisent sur elles les émotions populaires. Nous nous sommes limités à en étudier deux, pour leur régularité : **l'anaphore du blanc** et **la récupération symbolique des "spaghetti" du juge Connerotte**.

### **1. Rôle anaphorique de la couleur blanche.**

Manifestation ritualisée ou simple réflexe né des circonstances d'un drame, dès le lendemain de l'annonce de la mort de Julie et Mélissa, le blanc dispute au noir la symbolisation du double deuil. Sans doute, la récupération symbolique naît-elle de l'image terrible de deux petits cercueils blancs, disposés côte à côte. Très vite, la blancheur, reconnue pour ses connotations de l'immaculé, du pur, ou du céleste, va s'imposer dans tout le pays comme le symbole de l'enfance assassinée. De là s'enclenche une déclinaison très circonstancielle des significations du blanc. Arborée à la demande des parents comme le *symbole des enfants abîmés et massacrés, celui de l'innocence trahie, mais aussi celui de la non-violence*», la couleur "inonde" la capitale belge le 20 octobre et devient

---

<sup>123</sup> « En brisant le rythme du discours, en faisant appel à l'imagination du récepteur, en le sortant du monde réel auquel se réfère le texte, ces formes agissent sur la sensibilité du récepteur. C'est

l'emblème d'une action qui puise dans le souvenir ses espoirs de changement (« *Pour que ça n'arrive plus jamais* »). Dans la foulée, plusieurs *comités blancs* s'érigent en défenseurs des droits de l'enfance. Une symbolique nouvelle émerge, concentrant, dans la seule couleur blanche, douleur et fraternité, au terme d'un phénomène qui appellerait une véritable herméneutique.

La presse écrite se mettra au diapason de cette symbolique populaire, émaillant ses récits de l'évocation du blanc, tant par le verbe que par la photographie ; son rôle y est anaphorique<sup>124</sup>, lié, "par mémorisation", ou plutôt dans ce cas, "par socialisation", à ses émergences premières dans le contexte que l'on sait.

D'abord, le journaliste rappelle explicitement les valeurs symboliques de la blancheur, à travers son discours propre (a) ou celui d'un énonciateur secondaire (b) :

a)

*« (...) les parents de Julie et de Mélissa qui avaient élevé leurs enfants dans la foi catholique souhaitent que l'ensemble de la société civile soit associé au dernier hommage public qui devait aussi être un plaidoyer pour le respect de l'enfant. Dans la tristesse certes, mais aussi, pour les croyants, avec l'espérance d'un au-delà meilleur, ce qui expliqua le choix de vêtements blancs des deux mamans, une pratique de plus en plus répandue depuis les funérailles du roi Baudouin sans que ce soit un signe de ralliement " charismatique " ».*

*(« De la révolte à l'espérance », par LAPORTE, Christian, *Le Soir*, 23 août 1996, p.1).*

*« Comme aux élections, le parti le plus important était celui du blanc, mais pas le blanc du refus : le blanc de l'innocence enfantine, et aussi, le blanc de la lumière, celle que tout un peuple exige (...) ».*

*(« Trois couleurs, blanc », par POLUS, Stève, *Le Soir illustré*, 23 octobre 1996, p.37).*

*par là qu'elles acquièrent leur efficacité, quelles trouvent leur pertinence », SOUCHARD (Maryse), *Le Discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983)*.*

<sup>124</sup> Nous entendons ici par anaphore "tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est lié à une première apparition dans le contexte" (BLANCHE-BENVEVISTE (C.) et CHERVEL (A.), « Recherches sur le syntagme substantif », *Cahiers de lexicologie*, IX (2), Paris, Didier-Larousse, 1966, p.29).

b)

« *Le blanc sera notre symbole, celui de nos enfants abîmés et massacrés, celui de l'innocence trahie, mais aussi celui de la non-violence. Soyez des nôtres, avec une fleur blanche ou un ballon blanc à la main en signe de reconnaissance* ».

(Les parents des victimes s'expriment dans *La Meuse*<sup>125</sup> avant la « marche silencieuse » du 20 octobre à Bruxelles).

Ensuite, l'énonciateur habilite véritablement son récit de blanc, au travers de longues énumérations descriptives ou autres expressions hyperboliques.

« *Des ballons blancs, des fleurs blanches, des vêtements blancs, des écharpes blanches, et bien d'autres accessoires ...* ».

(« Des enfants et des fleurs », par M.D., *La Meuse*, 21 octobre 1996, p.7).

« *Ballons blancs par milliers, visages grimés de blanc, casquettes blanches où l'on a fixé les photos de Julie et Mélissa, vêtements blancs et surtout des fleurs. Des oeillets, des roses blanches, des marguerites, ..* ».

(« La marée blanche », par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 21 octobre 1996, p.1)..

L'adjectif de couleur est partout ; comme une traînée de craie, il alimente une nouvelle nomenclature issue d'un même séisme. *comités blancs, partis blancs, ballons blanc, octobre blanc* pour une *année blanche* et un *mouvement blanc* : le ton est donné, qui trouve son épice centre dans *la marche blanche de l'innocence* du dimanche 20 octobre, au lendemain de laquelle *Le Soir* commentait :

« *La presse belge : marche blanche, foule blanche, colère blanche, à marquer d'une pierre blanche.*

*Comme une coulée blanche continue, la marche silencieuse de dimanche a déferlé sur tous nos quotidiens, lundi* ».

(par LAMENSCH, Michelle, *Le Soir*, 22 octobre 1996, p.14).

<sup>125</sup> « On attend 50.000 personnes à la marche des enfants ce dimanche à Bruxelles », par GOCHÉL (Luc), *La Meuse*, 16 octobre 1996, p. 14.

Et comme pour mieux renchéris, le **blanc** s'inscrit en rempart face au **noir**, au gré de nombreuses constructions antithétiques qui opposent deux symboliques fortement ancrées dans l'esprit du lecteur. A l'exemple du titre récapitulatif du *Soir*, « *Année noire, marche blanche* », la presse écrite multiplie le procédé, comme pour exorciser une « *année à marquer d'une pierre noire* » (*Le Soir*, 20/12/96) et tendre vers « *la lumière, si noire soit-elle* » (*Le Soir*, 11/12/96)...

## 2. Les « spaghetti » de Connerotte.



(*Le Soir illustré*, 30 octobre 1996, p.46).

Spontanément, avant même l'annonce du dessaisissement du juge Connerotte par la Cour de cassation, la “fronde” populaire fit du “spaghetti” le symbole de la défense d'une justice plus humaine, incarnée par l'équipe de Neufchâteau ; le symbole, aussi, d'une cassure consommée entre l'opinion publique et le monde judiciaire.



*Le Soir illustré*, 23 octobre 1996.

« *Vendredi dans la matinée, plusieurs personnes ont procédé, ironiquement et symboliquement, devant le palais de Justice de Liège à une distribution de spaghettis en référence au souper-spaghetti qui est à l'origine du dessaisissement de Jean-Marc Connerotte* ».

( « Manifs de soutien au juge Connerotte. La place Saint-Lambert bloquée toute la matinée », par CONRAADS, Daniel, *Le Soir*, 19 octobre 1996, p.34).

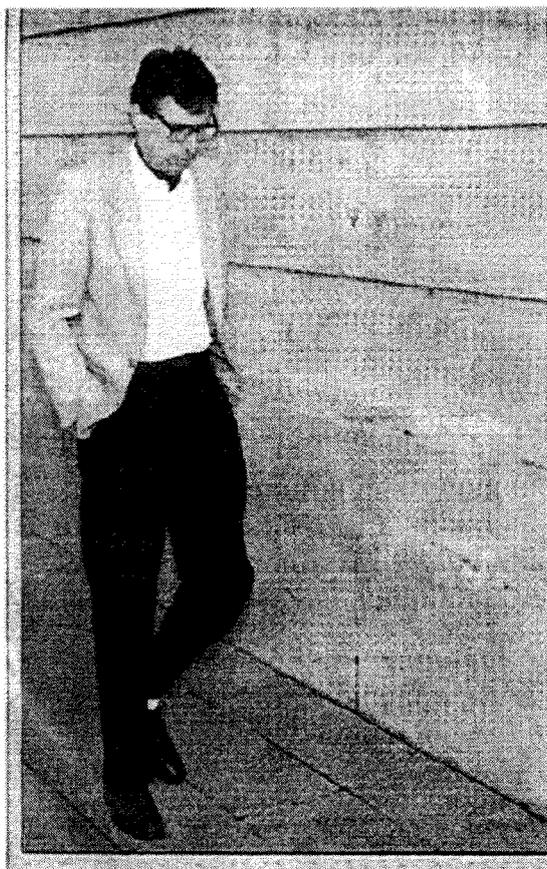
« (...) *Mais c'est à Anvers qu'ont eu lieu les incidents les plus violents. La façade du palais de Justice a été bombardée de spaghettis par 5.000 manifestants et des vitres du bâtiment ont été brisées à coups de pavés (...)* ».

(« Nombreuses manifestations avant la " marche blanche " », par GUILLAUME Alain, *Le Soir*, 18 octobre, p.1).

Pourquoi les spaghetti ? Pour exprimer toute la contradiction entre la sévérité d'un réquisitoire et l'insignifiance du délit : un "simple souper spaghetti"... Car c'est bien tout ce que l'opinion en a retenu. Le journal *La Meuse* le sait, qui titre au lendemain de la sentence, comme pour mieux attiser les rancœurs : « *A cause d'un souper-spaghetti* » (*La Meuse*, 28/29 septembre 1996, p.12).

Visiblement, la presse écrite tient dans ce "plat de la discorde" l'instrument d'une expression partisane très symbolique. Elle en usera sans modération, et "à toutes les sauces"...

Les **jeux de mots** vont fuser, alimentant une redondance qui tire ses effets du sentiment populaire et monte en épingle une accusation que l'opinion publique refuse obstinément. Certains journalistes y trouvent d'ailleurs l'occasion d'un discours tout subjectif, dans une sorte d'appel à la clémence:



## Une imprudence, un erreur, pas une faute

« Le spaghetti de Jean-Marc Connerotte doit aujourd'hui lui peser sur l'estomac. Même s'il ne regrette pas de l'avoir mangé à la table des membres de l'Association Marc et Corine. (...) Le juge pouvait-il avaler ces pâtes? Le juriste sévère répondra inmanquablement: non! Dans ce dossier, Connerotte mène une instruction à charge et à décharge, l'impartialité lui interdit de s'afficher avec l'une ou l'autre partie civile. Imaginerait-on le juge d'instruction du dossier Coola assister à une réunion d'une éventuelle association des amis d'Alain Van der Bliet? (...) On réclame à cor et à cri une justice plus humaine. Jean-Marc Connerotte et Michel Bourlet mangeant un spaghetti avec Sabine et Lardita, n'est-ce pas précisément le symbole de cette Justice ré-humanisée? (...) Le spaghetti de Connerotte est sans doute une imprudence. Peut-être même une erreur. N'en faisons pas une faute. Sinon, n'importe quel acte à visage humain pourrait être considéré comme un faux pas. Et sanctionné comme tel». *Photo Belga*

Article paru le 28 septembre

VANTROYEN, Jean-Claude, *Le Soir*, 28 septembre 1996, p.29.

Désormais, il faudra compléter la jurisprudence par « *l'arrêt spaghetti* » (*Le Soir*, 15/10/96), en dépit du combat des parents (a), et des protestations, souvent très inventives, de la population qui dénonce une « *justice spaghetti* » (b):

a)

« *Et l'on reparlera des spaghettis de Connerotte...*

*Alors que personne ne s'y attendait, les parents de Julie et de Mélissa espèrent toujours réformer l'arrêt de dessaisissement ».*

(*Le Soir*, Par VANTROYEN, Jean-Claude, 14 novembre 1996, p.17).

« *Arrêt " spaghetti " : la Cour de cassation repasse les plats ».*

( par LALLEMAND, Alain, *Le Soir*, 11 décembre 1996, p.15).

« *L'arrêt " spaghetti " intégralement confirmé.*

*Le baroud d'honneur des familles ne renverse pas la première décision des hauts magistrats ».*

(Le Soir, 15 octobre 1996).

b)

*« " Pour nos enfants, jugez prudemment ", " La Belgique exige la vérité ", " Non au dessaisissement ", clamaient les calicots. " Du flingue bolognese des tueries du Brabant à la justice spaghetti. Les plats repassent ? ", accusait une énorme banderole ».*

*(« La Belgique en fièvre attend l'arrêt de cinq " sages " », par VANTROYEN Jean-Claude, Le Soir, 14 octobre 1996, p. 11).*

Enfin, de façon plus ludique, les pâtes de Connerotte serviront à dénoncer les méthodes de publicitaires peu scrupuleux, tentés de tirer profit de circonstances dramatiques. Tout en ironie, le texte de ce journaliste du *Soir* scelle dans la drôlerie le long parcours figuratif d'un "malheureux spaghetti" :

*« Gageons qu'un créatif d'agence a déjà suggéré à son product manager préféré le lancement d'une gamme de spaghetti lyophilisés " à la sauce chestrolaise " provoquant le dessaisissement immédiat de la maîtresse de maison, reléguée par la doctrinale application de la recette micro-ondée, au seul rôle de passe-plats pour convives dociles ».*

*(« Dutroux, fils de pub », par METDEPENNINGEN, Marc, Le Soir, 14 octobre 1996, p.11).*

## E. Annexes.

### Annexe 1 :



Elles avaient déjà disparu l'année dernière, elles ne sont plus là pour ce Noël. Chaque jour qui passe, depuis ce 15 août, reste un coup de poignard au cœur. Surtout quand on croise le regard de Julie, de Melissa, d'An et d'Effie, dont les démons de notre société ont volé l'innocence et la vie. Regardez les sourire à l'avenir. Écoutez-les rire.

Bon Dieu, comment peut-on être aussi cruel avec des enfants ? ... Fêtes : quel mot absurde en cette année, qui restera écrite en lettres noires dans l'histoire de la Belgique. Quelle expression dérangeante quand elle évoque la joie, les renaissances, les familles retrouvées. Quel vide poignant quand notre émotion nous arrête sur les visages de Louisa, de Camille, de Betty, de ces mamans à qui on a volé une partie d'elles-mêmes, de ces pères déchirés qui tentent de garder la face et qui n'en peuvent plus.

Rien ne sera jamais plus comme avant  
pour nous comme pour des millions de Belges

# Noël sans elles

Trop de souffrances. Trop d'absurdités. Quatre mois après, la Belgique n'a pas pu encore extirper l'incompréhension du cauchemar et l'analyser, ses responsables n'ont pu trouver les mots, ils n'ont pas commis les actes qui, parfois, aident à cicatriser les plaies. La honte s'est jointe à l'inacceptable. La révolte à l'imaginable. Non, ils n'ont rien compris, ces soldats de l'ombre — policiers, gendarmes, magistrats et politiques — qui ont commis le pire des crimes dans leur fonction : l'indifférence.

Qu'attendre pour demain, à une époque où l'on formule des vœux pour l'avenir ? Que faut-il craindre pour Elisabeth, Loubna et tous les autres depuis que les rouilles ont repris à Jumez ? Que sont nos angoisses à côté des vôtres, familles meurtries, qu'est notre tristesse à côté du combat que vous menez dans la dignité ? Nous aimerions tant, nous les grands, comme le chantent désormais les enfants, leur préparer un monde meilleur. Que le message reste grave pour les générations futures.

Alors, de ces fêtes qu'on voudrait repousser au loin sur le calendrier, si nous gardions uniquement ce qu'il nous reste d'amour ? Juste ce qu'il faut pour vous dire, parents, que si nous n'avons qu'une pensée en cette nuit, elle sera pour vous. Et qu'on aimerait en decupier la portée.

CINÉ-TELE-REVUE

Ciné-Télé-Revue, 19 décembre 1996, p.3.

## Annexe 2 :

Ironie et caricature à la "une" du périodique *ciné-Télé-Revue* dans la semaine qui suit la saisie du même magazine.



(*Ciné-Télé-Revue*, 6 février 1997, p.1).

## Annexe 3 :

Au début du mois de septembre, une virulente polémique s'installe entre *Le Soir* d'une part, et *La Meuse*, *La Lanterne*, et *La Nouvelle Gazette* de l'autre, sur la façon dont le premier rend compte de la découverte des corps d'An et Eefje. Nous en rendons *in extenso* l'article fondateur, riche en questionnements déontologiques.

### *Le Soir, ses errements et ses fantasmes.*

*Faut-il, à tout prix, être les premiers à donner une information, quelle qu'elle soit ? Faut-il, pour y parvenir, prendre le risque de briser une enquête. Faut-il, aux mêmes fins, lancer des bruits et des rumeurs, en salissant par allusion, en feignant de tout savoir de loin sans rien dire de précis ? C'est la question qu'on pose, on allait dire « en toute confraternité » mais on n'en est plus là, au journaliste du journal *Le Soir* Alain Guillaume. Pourquoi le faisons-nous ? Pourquoi étaler ici une querelle dont on dira qu'elle est à usage journalistique interne ? Pour ceci :*

*1. Pour être le premier, *Le Soir*, avant que ne soient sauvées Laetitia et Sabine, avait annoncé que l'enquête sur leur enlèvement se déplaçait vers Charleroi. Nous le savions aussi. On nous avait demandé de le taire et nous l'avons fait pour ne pas prendre le risque*

de voir fuir les kidnappeurs ou, pis encore, de mettre en danger les victimes.

Sans doute ces considérations de basse police n'intéressent-elles pas Le Soir, qui a décidé de les publier, en exclusivité.

2. La semaine dernière, alors que venaient de débiter les fouilles de la rue Daubresse, à Jumet, le même confrère à jugé urgent d'annoncer qu'il se trouvait cinq victimes dans le terrain fouillé. Rien, à ce moment-là, n'était moins sûr, mais c'était le prix d'une exclusivité qui a valu au Soir une édition spéciale, démentie à pas feutré le lendemain. Alain Guillaume avait pu ainsi, le premier, publier que l'horreur atteignait des sommets à Jumet, en annonçant en primeur aux parents d'An et Eefje qu'ils n'avaient plus rien à espérer.

3. Dans son édition d'hier, le même journaliste écrivait ceci, qu'on ne résiste pas au plaisir de répéter, tant c'est symptomatique d'un certain esprit : « On sait que depuis des années, de lourdes suspicions pèsent sur l'imbrication des milieux mafieux et judiciaires à Charleroi (et dont certaines photos semblent attester). Plus précisément, on évoquait régulièrement des trafics d'autos, des "parties fines", et des chantages qui auraient miné le fonctionnement de l'arrondissement judiciaire depuis longtemps. Les noms de plusieurs magistrats, de policiers judiciaires et de trois gendarmes sont régulièrement cités dans le contexte de ces affaires ». Fermez le ban, fin de citation.

Ces informations ont été démenties officiellement hier matin par le Procureur du Roi de Neufchâteau Michel Bourlet, après avoir été reprises abondamment par la presse radio-TV.

On ne saurait mieux pratiquer l'amalgame rapide et le fantasme, en manipulant des images qui font rêver le bon peuple : des magistrats impliqués, lesquels ? Qu'on aille jusqu'au bout de son courage, qu'on cite des noms ! Des trafics qui unissent, main dans la main, en une sarabande vicieuse, des mafieux et des enquêteurs, que rêver de mieux, n'est-ce pas, dans un arrondissement lui-même rongé par tous les types de criminalité. Vu de Bruxelles où l'on explore les alcôves de la basse province, l'image était tentante. Il y a succombé.

Hier après-midi, le Procureur du Roi de Charleroi, Thierry Marchandise, visiblement à cran, a lu un bref communiqué qu'il n'a voulu assortir d'aucun commentaire, sans doute parce qu'il est des silences glacés plus éloquents que de longues supputations.

En voici la teneur : « Je vous informe que j'ai pris connaissance ce matin d'articles de presse selon lesquels des magistrats ont pris part à des trafics de voitures volées et à d'autres activités délictueuses. Devant l'émotion et l'indignation que ces articles ont soulevées, et en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouvent ces magistrats d'y répondre, j'ai écrit ce jour même au ministre de la Justice en lui demandant de charger l'autorité adéquate de faire la lumière sur ces rumeurs ». On s'en voudrait d'ajouter quoi que ce soit à cette réaction,

et à la brève énumération des errements de notre confrère bruxellois depuis quelques semaines.

On dira cependant encore ceci. Dans des colloques pointus qui se tiennent ici et là, on se gargarise en évoquant la grande presse (évidemment nationale et bruxelloise), rempart de toutes les formes de la démocratie, face à la presse dite populaire, qui flatte les goûts les plus bas de son lectorat. On laisse désormais tout un chacun libre de comprendre où se trouvent les uns et les autres, en disant encore ceci, qui constitue à nos yeux la cerise sur le gâteau : M. Alain Guillaume fait partie du Conseil de déontologie de l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique, celui-là même qui se charge, avec une ardeur digne de tous éloges, de chercher des poux le plus souvent inexistantes dans la tête de ses confrères.

Il est des balais qui, souvent, trouveraient leur meilleure utilité à balayer devant leur propre porte.

C'est provisoirement tout.

Philippe Mac Kay, *La Meuse*, jeudi 05 septembre 1996, manchette p.

14.

Cette « attaque en règle » sera suivie d'un « droit de réponse » de la rédaction du *Soir* paru dans *La Meuse*, le 6 septembre 1996.

### III. Conclusion de la seconde partie.

Plusieurs certitudes émergent de l'analyse de l'énonciation menée ci-dessus. Toutes illustrent la volonté des journaux belges de privilégier, au cours des pénibles semaines de l'affaire Dutroux, les différents modes d'expression d'une véritable **"participation médiatique"** dominée par l'émotion.

**Participation citoyenne**, d'abord : les émotions **"populaires"** trouvent à s'exprimer dans le journal au travers de procédés dont la fréquence et l'intensité affective semblent particulièrement exacerbées (lettres ouvertes, courrier des lecteurs, micro-trottoirs).

**Participation actantielle**, ensuite : la parole est aux acteurs et témoins privilégiés du drame. Rapporté, en partie ou en tout, dans toute sa force expressive, leur discours réifie - en même temps qu'il l'alimente - la **"monstration"** d'une émotion non feinte.

**Participation journalistique**, enfin : elle révèle le caractère schizophrénique de l'art journalistique *« qui est à la fois dans l'événement tout en cultivant une certaine extériorité »*<sup>126</sup>. Placés dans l'obligation de **"montrer"** une émotion qui fait véritablement information, les professionnels de la presse écrite alternent entre la nécessité d'objectiver le **"tableau d'un peuple en émoi"** et le besoin de communiquer leurs émotions propres, via les indices d'une énonciation revendiquée avec une force tout à fait singulière, rappelant, si besoin en est, que *« Le journaliste n'est pas un historien ; qu'il écrit "à chaud", avec des mots chaleureux et des tournures enflammées »*<sup>127</sup>.

<sup>126</sup> « Journalisme dans la tourmente. Quand les pratiques professionnelles affrontent les événements d'une année de troubles », GREVISSE (B.), *L'Année des médias*, p.134.

<sup>127</sup> THIBAUT (Daniel), cité par DANES (Jean), op cit.

Relevées dans ce chapitre, les marques fortes de la présence du locuteur-journaliste dans le récit médiatique de l'affaire Dutroux illustrent la volonté affichée des médias de privilégier la communication pure aux dépens de l'information. Elles viennent conforter la thèse de Christine Masuy<sup>128</sup>, que nous rendons *in extenso* en guise de point final au présent chapitre :

*« Lors de ces événements qui ont secoué la Belgique, on a vu s'estomper la mise à distance critique et la confrontation des points de vue alors que s'instaurait une autre forme d'information, plus compassionnelle et empathique, relais de l'émotion populaire. Au fil des jours et des événements, les journalistes semblent s'être mués en accompagnateurs médiatiques d'un événement social. Il ne s'agissait plus d'informer, mais de participer, de faire participer à une émotion collective désormais partagée par médias interposés, en une espèce de communion compassionnelle. Il y eu bien quelques démarches d'enquête, quelques révélations d'origine journalistique, mais c'est plutôt l'idéal consensuel qui parut guider l'activité des journalistes, comme si, dépassant la traditionnelle discussion sur la frontière entre les faits et leurs commentaires devenue soudain désuète, ils se positionnaient ailleurs, en une phase peut-être ultérieure, celle de leur participation à l'événement ».*

---

<sup>128</sup> MASUY, Christine, « Une émotion populaire médiatisée. Laboratoire pour un autre journalisme », *La Société indécible...*, pp. 25-40.

**Troisième partie:**  
**des récits caractéristiques.**

## **Récits caractéristiques. Approche sémiotico-poétique.**

### **Liminaire : à événements exceptionnels, médiation particulière.**

Depuis les semaines que dure l'affaire Dutroux, la presse belge a voulu relayer autant les développements judiciaires de l'enquête que leur retentissement énorme. L'entreprise a conduit à une médiation très particulière, faite d'un vaste réseau de récits dominé par l'expression d'une émotion partagée.

Cette analyse du méta-récit de l'affaire Dutroux a voulu mettre en exergue les caractéristiques principales de quelque quatre mois d'un traitement journalistique particulier. Situait à présent nos investigations au niveau intermédiaire des différents épisodes du "feuilleton médiatique", nous en avons retenu trois, pour leur singulière littéarité : **la marche blanche - le dessaisissement du juge Connerotte et les comptes-rendus d'audiences des travaux de la Commission d'enquête parlementaire.** Chacun nous a paru soutenu par une organisation textuelle particulière, ordonnée par les idées qu'elle supporte. Les lignes qui suivent en rendent le principe, par l'ébauche d'un rapprochement entre l'esprit et la lettre.

## **A. La marche blanche : quand la marée vire au blanc.**

Philippe Marion l'a indiqué à propos de la mort du roi Baudouin, « *Les photos de type "marée humaine" contribuent à relayer et à réactiver la cohésion sociale, à légitimer l'émotion par l'humanité d'une foule - celle du peuple photographié, mais aussi celle des lecteurs et des médiateurs - solidaires dans l'affect* »<sup>129</sup>.

Nous reprendrons ici le même constat pour caractériser le récit journalistique de la marche blanche, organisée à Bruxelles, et à l'initiative des parents d'enfants disparus, le dimanche 20 octobre 1996. Car du grand reportage de cette journée historique, émerge l'image d'un peuple uni dans ses différences, arrivé des quatre coins du royaume pour marquer sa solidarité.

Soucieuse de rendre l'ampleur de la manifestation, la presse écrite **propose un mouvement en deux temps**, qui va du "panoramique" au "zoom grossissant".

---

<sup>129</sup> MARION (Philippe), « Images en berne. Un deuil aux mille photographies », *Le Roi est mort...*, pp. 43-44.

## 1. Images de masse...



*Le Soir illustré, 23 octobre 1996.*

**Dans un premier temps**, la vision est “globale”. Il s’agit avant tout de dire le gigantisme, privilégiant les “effets de masse”, tant au travers des photographies très “aériennes”<sup>130</sup> que dans les descriptions écrites très “génériques”. Du tout, se dégage une vue d’ensemble impressionniste, où chaque touche de couleur s’harmonise et se fond dans l’émergence d’une “marée

---

<sup>130</sup> Notre approche utilisera les photographies de presse comme corollaires de la mise en scène écrites. Il y aurait cependant, ici aussi, matière à étudier « *le sens et le fonctionnement de l’importante imagerie de presse suscitée par l’événement, dans un contexte si particulier marqué*

*blanche*”. Seule compte la *foule*, le *peuple*. Les individualités s’effacent, confondues dans le flux unanime et indifférencié d’un peuple en action. Le procédé sert un sentiment fort de cohésion, celle d’« *une force immense et tranquille* » (*La Meuse*, 21/10/96, p.9) :

« *Combien étaient-ils ? 200.000 ? 300.000 ? 325.000 ? L’essentiel n’est pas dans le chiffre, même s’il établira un record de mobilisation dans l’histoire du pays : ces dizaines de milliers de citoyens qui ont déferlé dimanche sur Bruxelles viennent surtout symboliser l’immense espoir de la population dans un changement fondamental de la société* ».

(« *Une force immense et tranquille* », par VANOVERBEKE, Dirk, *La Meuse*, 21 octobre 1996, p.9).

Toujours, la “monstration” développe les connotations de multiple et d’“innombrable”, de cohésion et d’indifférenciation, manifestant ainsi le caractère quasi universel de la mobilisation populaire. C’est « *l’émotion d’un peuple (qui) a déferlé dans une sereine détermination. Pour les enfants. Pour que “ça” n’arrive plus* » (*Le Soir*, 21/10/96, p.1). La manifestation est *gigantesque*, porteuse du « *message de tout un peuple* » (*La Meuse*, 21/10/96, p.1).

Et lorsque les mots viennent à manquer pour dire l’étendue de la foule, c’est à grand renfort de métaphores et autres expressions imagées que le journaliste cherche à la montrer.

« *A deux heures du départ de la marche, la rue est déjà noire de monde, ou plutôt blanche de monde, car la plupart des marcheurs ont répondu au vœu des organisateurs : ils arborent du blanc. Blancs les anoraks ou les foulards, blancs les ballons, blanches les casquettes en papier et les fleurs* ».

(« *Des rues blanches de monde* », *La Meuse*, 21 octobre 1996, p. 8).

A chaque fois, la figure trouve son ancrage dans une certaine expression de la masse. Ainsi, les participants à cette manifestation de rue, cette “marche des

---

*par une sorte d’emballement de l’affect* » (MARION (Philippe), « *Images en berne* », *Le Roi est mort...*, p.41).

*fleurs*”, devenue “*Marche blanche*”, se fondent-ils dans une “*marée blanche*” (*Le Soir*, 21/10/96, p.1), une “*énorme voix silencieuse, toute en dignité, chargée d’une émotion intense*” (*La Meuse*, 21/10/96, p.9). Lorsque « *Bruxelles s’habille de blanc, le dimanche 20 octobre, (...) une marée humaine prend possession de la ville. Cette véritable armée de la solidarité mobilisée pour un supplément de justice et une conquête de la vérité applaudit à tout rompre les familles des victimes* ». (*Le Soir*, 28 décembre 1996, suppl., p.6).

Récurrente, la métaphore du *flux humain* est reprise par l’ensemble de la presse écrite, comme si la nature même des événements la motivait [« *Dimanche à Bruxelles, l’immense vague blanche* » (*Le Soir*, 18/10/96)]. Elle joue alors de la surenchère, pour suggérer, toujours plus fort, l’image d’un “*raz de marée*” :

« *Les parents des enfants disparus avaient voulu une " marche blanche " sur Bruxelles. Ce fut une vague, une déferlante, un raz de marée. (...) Et la vague blanche a déposé son écume jusque chez le Premier ministre* ».

(*Le Soir*, 21 octobre 1996, p.1).

« *Un raz-de-marée, un océan blanc a submergé Bruxelles dimanche* ». ( « L’électrochoc », par DUPLAT, Guy, *Le Soir*, 21 octobre, p.1).

En outre, la description de ce “*tableau de foule*” est servie par un reportage photographique important, qui multiplie les vues aériennes. A la “*une*” de leur édition du 21 octobre, les quotidiens publient une seule photo, démesurée, de la marche vue du ciel. Dans sa dimension même, la photo se place ici en état de « *solidarité analogique avec l’amplitude de l’événement* »<sup>131</sup>. Placée à la “*une*” des quotidiens et magazines, la photo-poster renforce la symbolique d’une priorité à l’événement unique, en même temps qu’elle en souligne l’ampleur participative, contribuant ainsi peut-être à amplifier le phénomène en répandant, consciemment ou non, auprès de ses lecteurs, l’idée qu’il fallait “*être là*” ou “*faire quelque chose*” pour prendre part à cette grande communion populaire.

<sup>131</sup> « *Elle se laisse contaminer par cette ampleur et se soumet à une sorte de "variation idéographique"* », MARION (Philippe), « *Images en berne* », *Le Roi est mort...*, p.44.

## 2. Images. de rue...



*Le Soir illustré*, 23 octobre 1996.

Dans un second temps, la vision se fait plus resserrée. Le journaliste semble immergé dans la foule. Il décrit les visages et tend son micro, soucieux d'identifier les participants et de recueillir leurs témoignages. L'image de la masse s'estompe, au profit des multiples individualités qui la composent.

Ce sont d'abord les parents d'enfants disparus, organisateurs de la manifestation, qui se détachent du flux des marcheurs. Les journalistes ont suivi leurs moindres faits et gestes ; ils ont été impressionnés par leur comportement :

*« Les parents des petites victimes ont impressionné par l'extrême dignité avec laquelle ils ont assumé l'énorme ferveur populaire de cette marche pour les enfants ».*

*(La Meuse, 21 octobre 1996, p.9).*

Photos et légendes distinguent "ces familles-symboles pressées par une foule admirative". Là-bas, « saluant la foule », on pouvait reconnaître « le père de Ben Aissa, la petite Ixelloise disparue » ; ici, « une petite fille juchée sur les

épaules de son papa tend une rose blanche à Pol Marchal ». Les paroles fusent, réconfortantes et pathétiques :

« *“Vous êtes la chaleur de notre pays”, devait déclarer le père d’Ann aux marcheurs. “Merci à vous tous”, “Merci d’être venu si nombreux”, “Nous savons que nous pouvons compter sur vous à l’avenir”, “Je viens de recevoir un message de Julie. Elle est très fière de vous”* ».

(*La Meuse*, 21 octobre 1996, p.8).

Ensuite, le “raz-de-marée” se décante un peu plus, laissant émerger les marcheurs, par petits groupes très hétérogènes. Après avoir illustré la cohésion d’une *foule immense*, le journaliste souligne l’extrême diversité des origines géographiques et sociales des citoyens qui la composent, ces « *gens de cœur, venus de tout le pays* » (*La Meuse*, 21 octobre 1996) :

« *Beaucoup sont venus en famille (...) On ne compte plus les poussettes et les porte-bébés. Les grands parents sont venus aussi. “C’est la première fois de ma vie que je manifeste”, dit une Bruxelloise de 76 ans “Cette fois-ci, c’est trop, il faut que ça change” (...)* Mais tout le monde se sent concerné, tout le monde est venu : pas seulement les familles avec les enfants. Les jeunes sont venus en bandes de copains ou en troupes de scouts. Il y a des personnes seules, il y a des couples d’amoureux. Il y a ceux qui ont amené leur petit chien, une cocarde blanche au collier, ou leur gros chien “vêtu” d’un T-shirt blanc. On parle français et flamand. Et aussi italien, arabe... ».

(« Des rues blanches de monde », par TOUBEAU, Corinne, *La Meuse*, 21 octobre 1996, p.8).

Priorité est maintenant donnée à la proximité. Garants d’un vécu émotionnel véridique, les témoignages de *quidams* se succèdent. Recueillis dans la rue, ils en sont la rumeur. Exercice “de terrain”, le reportage privilégie les “billets d’ambiance”, multipliant les photos de familles, dans un cadrage cette fois beaucoup plus intimiste.

Ainsi, donc, la couverture médiatique de la marche blanche trouve-t-elle dans cette focalisation à deux niveaux l'occasion d'un **récit équilibré**, vecteur d'une émotion tant collective qu'individuelle. Du gigantisme de la manifestation aux témoignages individuels, la démonstration exploite l'iconique et le scriptural dans une parfaite complicité ; elle refait à l'envers le chemin qui mène à la frontière oscillante entre espace privé et espace public.

### **B. Dessaisissement: le dilemme cornélien pour un compromis à la belge.**

L'épisode retentissant du dessaisissement du juge Connerotte s'ancre dans un affrontement idéologique évident, opposant la population aux plus hautes instances judiciaires du pays. Unanimement, les quotidiens belges font état, jusque dans leur textologie, de ce conflit d'intérêt aux allures de **"dilemme"**. Les « *deux scénarios* » (*La Meuse*, 11/10/96) sont avancés ; **conjonction de coordination** (« *ou* ») et **préposition** (« *entre* ») traduisent les alternatives en présence.

**« Tragique dilemme.**

*Qu'elle prive ou non le juge Connerotte du dossier Dutroux, la Cour de cassation se mettra à dos...la population ou les magistrats ».*

(par P.Hx., *La Meuse*, 9 octobre 1996, p.14).

« La Cour de cassation **entre** l'opinion et le droit ».

(par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 8 octobre 1996, p.1).

*« Au moment où Mme Liekendael, à 160 kilomètres de Neufchâteau, s'est levée pour requérir le dessaisissement de Jean-Marc Connerotte, au moment où les automobilistes jouaient du klaxon à l'appel de l'ASBL Marc et Corinne, un Chestrolais, sur son balcon, à préféré actionner une cloche. **La cloche ou le glas ?** ».*

« Les huit semaines folles du " petit juge " », par PETIT, Michel, *Le Soir*, 10 octobre 1996, p.17).

Très vite, le débat s'élève, traduit, dans une organisation toujours bipolaire, en un véritable duel allégorique, opposant, comme au plus fort des dilemmes cornéliens, le *Cœur* et la *Raison*.

« Dans l'affaire de dessaisissement en suspicion légitime contre le juge Connerotte, **deux positions s'affrontent.**

**D'une part**, il y a les tenants de l'orthodoxie pénale qui ne retiennent que la faute commise par le juge et sont d'avis qu'il soit dessaisi pour préserver les garanties institutionnelles de procédure pénale. Ceux-là développent une argumentation implacable basée sur **la raison** qui, selon eux, soutient notre Etat de droit.

**D'autre part**, il y a tous ceux qui laissent parler leur **cœur**. Ils ne comprennent pas que la marche d'un procès pour une juste cause, la préservation des droits fondamentaux des enfants, puisse être ralentie par une démarche qui leur paraît éloignée du fond du problème. Leur argumentation paraît moins solide. Evidemment ! Elle ne bénéficie pas du soutien intellectuel que constitue la rigueur d'un raisonnement ».

(par BRASSINE, Michel (auteur extérieur), *Le Soir*, 12 octobre 1996, p.2).

L'opposition se retrouve jusque dans l'organisation spatiale du journal, devenue soudain signifiante, à l'exemple de la pagination du quotidien *La Meuse* qui matérialise la situation conflictuelle dans un découpage symétrique de l'espace graphique.

**L'avis  
de la raison : OUI**

En droit,  
le magistrat est coupable :  
en assistant au souper-spaghetti,  
il a failli à son devoir d'impartialité  
★ Le principe  
ne peut être transgressé

**L'avis  
du cœur : NON**

Pour les citoyens de tout le pays,  
priver le juge le plus populaire  
de l'enquête la plus douloureuse  
(alors qu'il a sauvé Laetitia et Sabine)  
serait une décision mal comprise  
(Le point dans ce journal en attendant, ce matin,  
un jugement qui sent la poudre)

(*La Meuse*, 9 octobre 1996, p.1).

Enfin, les deux points de vue sembleront se concilier dans un épilogue qui a toutes les allures d'un "compromis à la belge". Un moindre mal que traduit un « *mais* » tout de même un peu privatif.

« *Le juge Connerotte puni pour son souper-spaghetti*  
... ***mais*** l'enquête reste à Neufchâteau ».

(*La Meuse*, 15 octobre 1996, p.1).

« *La Cassation a partiellement suivi son procureur*  
(...) *Connerotte a eu le tort d'être un homme avant d'être un juge. Il " perd " tous ses dossiers, même les plus prometteurs (...)* ***Le juge Connerotte est dessaisi. Mais son dossier reste à Neufchâteau où le président du tribunal de première instance doit, sans délai, désigner un nouveau magistrat instructeur.***

*L'arrêt est court, sec comme un code, froid comme la justice. Mais il ne faut pas être juriste pour le comprendre».*

(par GUILLAUME, Alain, *Le Soir*, 15 octobre 1996, p.17).

### **C. Commission d'enquête : effets de direct et comptes-rendus d'audiences.**

A première vue, l'affaire Dutroux a toutes les allures d'un roman policier à intrigue classique, construit selon une double structure : la première histoire, celle du crime, est terminée quand commence le récit ; la deuxième histoire, celle de l'enquête, occupe la plus grande place du livre, et remonte, à rebours, vers l'événement tragique qui inaugure et justifie le récit, vers ce qui l'a précédé et entraîné. Dans cette quête de la vérité, qui occupe la quasi-totalité des romans policiers traditionnels, vont être confrontés celui qui sait et qui se cache, le coupable, et celui qui ne sait pas, qui doit faire advenir la vérité<sup>132</sup>.

Mais, à y regarder de plus près, les faits offrent une variante de taille à ce schéma classique. Car, très vite, l'enquête sur les crimes perpétrés s'évanouit au

profit d'une autre, plus vaste encore, sur les manquements institutionnels à l'origine du drame.

La traduction du carré herméneutique de Dubois que nous proposons plus avant ne vit que très peu de temps. D'ailleurs, l'opinion publique a déjà condamné Dutroux au moment où s'engagent les vastes tribulations de *l'enquête sur l'enquête*. Dès lors, un nouveau carré s'impose, qui bouleverse les hiérarchies :

|         |  |   |
|---------|--|---|
| CRIME   | V = les jeunes filles.<br>M = les parents, porte-parole de tout un peuple. | C = certaines individualités.<br>c = le laxisme des institutions.   |
| ENQUETE | E = la Commission d'enquête parlementaire.                                 | S = gendarmerie, police et magistrats en charge des enquêtes sur les disparitions d'enfants.<br>les protecteurs |
|         | VERITE   | MENSONGE  |

Le déplacement est radical, qui fait basculer ceux qui auraient dû savoir dans le boxe des accusés. Les charges pèsent sur leur **compétence**, suspectant tour à tour l'intégrité de leur *«savoir faire»*, de leur *«vouloir faire»*, ou encore de leur *«pouvoir faire»*, au regard de leur *«devoir faire»*.

« L'homme (Jean-Denis Lejeune, papa de Julie) est amer et il ne cache plus sa colère vis-à-vis de ceux qui auraient *pu* ou *dû* et qui n'ont pas *su* ou pas *voulu* ».  
(« Elle était facile à trouver », par GOCHÉL Luc, *La Meuse*, 26 septembre 1996, p. 10).

Le 25 octobre, les travaux de la Commission d'enquête parlementaire débutent en direct sur les ondes de la télévision belge, inaugurant l'un des plus surprenants shows médiatiques que le pays ait connu. Privée d'un *«direct»* parfois

<sup>132</sup> LITS (Marc), « Des personnages en quête de parole. Les acteurs de l'intrigue », *La Médiomorphose d'Alain Van Der Biest*, pp. 47-59.

suspect (voir plus loin), la presse écrite tentera chaque matin de combler le retard de la nuit, multipliant dans ses comptes-rendus d'audiences les effets de théâtralisation, destinés à rendre au mieux l'ambiance du prétoire.

### **1) Dramaturgie et « effets de manche ».**

La façon dont la presse écrite rendra compte des débats devant la Commission s'inscrit pleinement au terme de l'évolution de la chronique judiciaire, préférant dorénavant le ton vif attrayant d'une évocation re-création à un résumé minutieux et impersonnel<sup>133</sup>.

Deux impératifs se croisent, différemment "gonflés" selon les prétentions du journal, mais tous deux révélateurs d'une volonté prioritaire de « faire vivre l'audience dans la tête du lecteur »: au récit des développements juridiques strictes se mêlent les indices d'une atmosphère lourde (faciès - morceaux choisis - etc.). Le genre se fait hybride, tendu entre la chronique stricto-sensu et le papier d'ambiance. Progressivement, la Commission se mue en un vaste théâtre, avec ses décor, ses acteurs, et ses dialogues bien frappés. Ainsi, au direct télévisuel, la presse de papier oppose-t-elle une mise en scène écrite: elle plante le décor, dispose les acteurs, leur donne corps et parole, joue de l'éclairage, de l'ambiance, ... Bref, elle assure la "dramatisation" des audiences, soucieuse de capter l'attention du lecteur au creux d'une affaire judiciaire dont on sait que la matière émotionnelle constitue une des fibres essentielles<sup>134</sup>.

Dans une approche générique, la presse écrite se plaît à présenter "l'enquête sur l'enquête" comme un « *feuilleton psychologique ardu à débroussailler* » (*La Meuse*, 05/12/96), et la Commission comme le « théâtre » (*Le Soir*, 18/12, p.6) de « *face-à-face* » (*La Meuse*, 26/10) participant à un grand « *show* » (*Ciné-Télé-Revue*, 05/12, p.22), à une sorte de « *jeu de la vérité* » (*La*

---

<sup>133</sup> « La chronique judiciaire », *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, p.115.

Meuse, 20/10, p.1) dont l'affiche sonne comme une fiction hollywoodienne :  
« *secrets, mensonges et vidéos* » (*Le Soir illustré*, 22/01/97).

L'atmosphère des débats est « *dramatique et lourde* » (*La Meuse*, 05/12, p.1) ; les témoignages « *bouleversants* » ; les confrontations aussi « *incroyables* » (*Le Soir*, 28/12/96) qu'inédites :

« *Historique. Dramatique. Du jamais vu ! Les mots pour qualifier les auditions, et, plus encore, les trois confrontations qui se sont déroulées hier, en soirée et jusque tard dans la nuit, à la Commission parlementaire d'enquête sur Dutroux, Nihoul et consorts, ne peuvent qu'être forts* ».

(« Commission Dutroux : confrontations dramatiques », par DUBRULLE, Christian, *Le Soir*, 19 décembre 1996, p.1).

L'évocation se fait même infernale par endroits :

« *Samedi, la Commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux a poursuivi sa plongée en enfer. Dans l'enfer que les parents des fillettes disparues et assassinées viennent tour à tour jeter à la face des élus de la Nation. Et à travers eux, à la face du pays tout entier* ».

(« Samedi, au Parlement, des années d'un oubli méprisant et criminel pour le sort des deux petites disparues ont refait surface », par P.Hx., *La Meuse*, 28 octobre 1996, p.8).

Pratiquement, à côté d'un récit factuel qu'alimente le lexique de base indispensable (*réquisitoire - accusation - défense - déposition -*), quatre éléments servent la mise en scène écrite des débats de la Commission d'enquête : les **photographies** - la **spatialisation** - les **portraits** - les **extraits de dépositions**.

---

<sup>134</sup> « La chronique judiciaire », op cit, p.113.



(La Meuse, 20 décembre 1996, p.1).

L'article de presse prend les allures d'un livret de scène. Le discours journalistique "encadre", comme en guise de didascalies, le dialogue juridique qui s'instaure entre les "députés-magistrats", d'une part ; les "prévenus" et "témoins", de l'autre. Photos et descriptions écrites recréent un espace scénique conflictuel, disposant en « face-à-face » l'accusation et la défense. Les mêmes outils fixent ensuite les "looks", "regards" et "attitudes" des uns et des autres, certains que s'il arrive que le verbe mente, le corps, lui, ne ment jamais<sup>135</sup>.

« Les commissaires ont continué de décortiquer les versions des uns et des autres, la semaine dernière, tombant de *Charybde en Scylla* dans un dossier où ils ont bien du mérite à tenter d'y voir clair. Les oppositions sont désormais déclarées, voire revendiquées, entre les différents acteurs. Revenant une seconde fois devant la Commission, ils ont répété leur scénario, ne variant guère dans leurs arrangements avec les faits (...) Les parents les écoutent (...) Tous sont pris de vertiges face à ce *feuilleton psychologique ardu à débroussailler* ».

Cette médiatisation des débats recrée un effet de direct qui dépasse le seul cadre textuel, livrant, au libre arbitre du lectorat, les dépositions des uns et des autres, et cette lancinante question : « *Qui ment ? Qui dit la vérité ?* ». La

<sup>135</sup> « Un look, une attitude, un regard peuvent induire une honnêteté ou une trahison », « Yves Winkin. Sur la retransmission des confrontations entre la juge Doutrewe et les enquêteurs à la Commission Dutroux », par KERSTENNE (Raphaëlle), Le Soir, 20 décembre 1996, p.2.

retranscription des échanges verbaux oriente le lecteur vers une scène où se joue "l'enquête sur l'enquête", en même temps qu'elle libère les interprétations du même lecteur qui, à ce niveau, « établit les relations possibles entre les intitulés »<sup>136</sup>.

*« Les fautes de l'enquête livrées en direct à 525.000 téléspectateurs. Qui ment ? La juge ou les gendarmes ? La Commission est ébranlée par les confrontations.*

*Et maintenant ? Après trois journées consacrées au volet liégeois de l'enquête sur la disparition de Julie et Mélissa, qui ébranla la Belgique; après cette fascinante confrontation de mardi (17 décembre) entre la juge Martine Doutrève et le major de gendarmerie Daniel De Craene; après cette incroyable confrontation à six, vers 0 h 45 jeudi (19 décembre), tout le monde n'a qu'une question en tête : que va-t-il se passer ?*

*Parce que cette nuit fut réellement extraordinaire, dans le sens fort du mot. Ce n'étaient pas des délinquants - qu'on confronte habituellement dans le bureau d'un enquêteur, d'un juge d'instruction ou aux assises -, mais bien un juge, un magistrat, un greffier, un policier judiciaire, deux gendarmes qu'on a confrontés devant un parterre de députés et des centaines de milliers de personnes : 525.000 téléspectateurs de 23 heures à minuit, mercredi soir, et encore 315.000 de minuit à 1 h 15.*

*Et parce que, dans cet aréopage de six personnalités, une, au moins, ne dit pas la vérité, comme l'a dit gravement le président Marc Verwilghen ».*

(par DUBRULLE, Christian, 28 décembre 1996, suppl., p.4).

**Deux phases**, qu'illustrent les extraits suivants, marquent les auditions de la Commission. La première, dominée par l'émotion, est consacrée aux témoignages accablants des parents d'enfants disparus. Elle laisse des députés « complètement bouleversés » (*La Meuse*, 05/12/96). La seconde, davantage polémique, entend les présumés responsables aux manquements des enquêtes respectives.

<sup>136</sup> « Les fonctions du verbal », « Lecture d'une "aire scripturale" : la page de journal », PEYTARD (Jean), *Langue Française* (28), Larousse, Paris, décembre 1975, p.46.

### 1) La parole est à l'accusation.

Priorité est ici donnée aux témoignages des parents, mis en relief à travers leurs extraits le plus cinglants. La mise en scène est servie par des descriptions très "affectées", qui confrontent, dans une « *poignante émotion* », un « *homme effondré, profondément meurtri* » à des commissaires terriblement émus.

« *Voilà. Excusez-moi, mais je ne suis pas un bon orateur* "... Lorsque Francis Brichet termine le court récit de son calvaire qu'il avait préparé à l'intention de la Commission d'enquête, c'est un silence de mort qui s'installe dans l'assemblée des parlementaires. Les députés ont la gorge trop nouée pour dissiper immédiatement par l'une ou l'autre question fatalement indécente, la poignante émotion laissée par le papa de la petite Elizabeth. Par cet homme effondré, profondément meurtri depuis la disparition de sa petite fille, le 20 décembre 1989 (...) Pourtant, ce père brisé a aussi des choses à dire. Et la manière maladroite dont il les a exprimées, publiquement, "parce qu'il n'a rien à cacher", cette manière n'était que plus bouleversante. (...) [sur ses rapports avec les enquêteurs] Le papa d'Elizabeth a eu cette phrase terrible : "A la longue, je n'ai plus osé téléphoner. Parce que j'avais l'impression de les embêter" (...) Aujourd'hui, il n'attend plus que le pire : "Je préfère savoir ma fille morte que de la savoir dans un réseau de prostitution" ».

(« Toute la détresse d'un papa oublié », par P. Hx., *La Meuse*, 28 octobre 1996, p.8).

### 2) La parole est à la défense.

L'heure est à la confrontation. Encadré par un discours journalistique qui glose à merveille le côté théâtrale des débats, l'article démonte le « *ressort* » d'un face-à-face presque stéréotypé. Les deux protagonistes s'opposent autant par leur inscription dans l'espace scénique (« *d'un côté..., de l'autre...* ») que par leurs descriptions (physique et morale) totalement antagonistes.

« La belle et la bête, comme dans une dramatique télé ».

*C'était sans doute perdu d'avance. Les amateurs de contes vous le diront : c'est toujours la belle qui gagne. Bien sûr, les membres de la Commission Dutroux ne sont pas des gosses à qui on raconte des histoires, mais...*

*C'était un moment extraordinaire de télévision, qui a fasciné des dizaines de milliers de spectateurs. Mais dont le ressort est vieux comme le monde : c'est saint Georges et le dragon ou la belle et la bête. On aura compris quelle était la distribution des rôles.*

***D'un côté, le major Daniel De Craene.** Le patron de la cellule " recherche " du Bureau central de renseignement a 36 ans. Un pur produit de la gendarmerie. Drillé, discipliné, organisé, sévère. Le visage est grave, l'allure raide, le costume atone, le langage aussi fleuri qu'un PV. Il consulte régulièrement ses dossiers, répète inflexiblement les mêmes mots.*

*M. De Craene est sans aucun doute un excellent enquêteur, un homme surchargé de travail, un personnage clé des enquêtes encore menées à Neufchâteau. La Commission l'a une fois de plus cueilli à froid : on l'a convoqué en dernière minute. Mais toutes les excuses n'y feront rien : le major passe mal.*

***De l'autre côté, Martine Doutrève.** La juge d'instruction a 39 ans. Elle est jolie. Le visage est expressif, l'allure souple, le tailleur bleu s'harmonise avec le foulard habilement noué et les cheveux blonds. Elle s'exprime avec aisance, en toute décontraction.*

*Mme Doutrève a sans aucun doute bien appris sa leçon : elle a répété ses dossiers avec le commissaire Lamoque, de la PJ de Liège. Et elle a troqué son spencer rouge audacieux contre une veste bleue plus sage. **Mais la Commission est aussi un théâtre : Martine Doutrève passe très bien.***

*Stéréotypes ? Oui. Mais c'est aussi ainsi qu'on écrit les contes. Ou les dramatiques télé ».*

*(par VANTROYEN, Jean-Claude, Le Soir, 18 décembre 1996, p.15).*

## **2) Jugements.**

La motivation première des retransmissions télévisées des travaux de la Commission est de rétablir une certaine transparence institutionnelle au moment

où « pour les Belges, la justice est une vaste pantomime dirigée par Guignol »<sup>137</sup>. Si l'intention est louable, d'aucuns ont émis de sérieuses réserves quant à son utilité réelle, à l'instar de Dominique Wolton, dont nous donnons en annexe (1 - pp.158-159) l'interview accordée au *Soir* (26 octobre 1996).

Pour elle, les retransmissions télévisuelles des travaux de la Commission d'enquête sont une « fausse transparence », une illusion d'optique liée principalement au problème de la « spectacularisation » des débats. A l'évidence, « On ne se comporte pas du tout de la même façon lorsque l'on a en face de soi une caméra. S'ajoute encore le problème des témoignages. Les gens qui savent des choses ne vont évidemment pas se comporter de la même manière à huis clos et en séance publique filmée... »<sup>138</sup>.

En fait, ces retransmissions télévisuelles ont engendré des réactions très différentes, applaudissant ou dénonçant une initiative inédite en Europe. Yves Winkin y voit l'occasion « de créer une arène publique qui stimule les débats ailleurs que dans les zones de pouvoir, dans la rue, chez l'épicier, dans l'espace public » (voir annexe 2, pp.160-161). De même, la presse écrite, en son nom propre, semble soutenir le pari de ses confrères dans un bel élan d'honnêteté intellectuelle (voir aussi en annexe 3, pp.162-163):

« Avouons-le, la mise en place de la Commission Dutroux et sa médiatisation en direct à la RTBF, nous avaient donné quelques craintes : la Justice devait-elle être rendue sur la place publique ? Les parlementaires ne seraient-ils pas tentés de jouer les matamores devant les caméras ? La vérité pourrait-elle sortir d'un " show " ? Or, après quelques hésitations, la Commission a vite trouvé son rythme et un style que n'auraient pas désavoué d'excellents magistrats, jusqu'à terminer la première phase de ses travaux de manière dramatique ».

( « Le temps des décisions », par DUPLAT, Guy, *Le Soir*, 20 décembre 1996, p.1).

<sup>137</sup> « Ancien avocat de l'affaire Villemin, Me Garaud juge les errements de l'affaire Dutroux. Un réquisitoire impitoyable » (*Ciné-Télé-Revue*, 26 septembre 1996, p.28).

<sup>138</sup> « Dominique Wolton, un regard français sur la retransmission des débats de la Commission... », par MESKENS (Joelle), *Le Soir*, 26 octobre 1996, p.2.

## **D. Annexes.**

### **Annexes 1 :**

« Dominique Wolton Un regard français sur la retransmission des débats de la Commission... », par MESKENS, Joelle, *Le Soir*, 26 octobre 1996, p.2.

C'est une bonne chose ?

Je suis partagé. D'une part, le rôle des Commissions d'enquête parlementaire n'est pas suffisamment valorisé. Mais, dans le même temps, la condition essentielle du bon fonctionnement de ces Commissions est de maintenir un certain secret. J'aurais tendance à dire que la retransmission est une bonne chose, à condition de ne montrer que des morceaux choisis.

Il y a danger à trop montrer ?

La logique d'information ne doit pas prendre trop d'espace dans une société. Il faut y aller avec un certain discernement, sinon on risque non seulement d'entraîner un phénomène d'usure, mais surtout de créer une fausse transparence. La société belge ne sera pas quitte de la profonde crise qu'elle traverse en montrant simplement plus d'images !

Que voulez-vous dire par " fausse transparence " ? La télévision offre un miroir déformé ?

Bien sûr. Le premier problème est celui de la " spectacularisation " des débats. On ne se comporte pas du tout de la même façon lorsque l'on a en face de soi une caméra. S'ajoute encore le problème des témoignages. Les gens qui savent des choses ne vont évidemment pas se comporter de la même manière à huis clos et en séance publique filmée...

Il doit donc y avoir un filtrage ?

Je crois qu'il n'y a pas de société sans un minimum de " médiation ". Le tout à l'image finit par condamner le sens.

Vous plaidez pour une certaine sélection des informations. Mais qui doit opérer cette sélection ?

C'est une question extrêmement délicate, effectivement. Il y a plusieurs logiques en présence : la logique judiciaire, la logique politique ou la logique de l'opinion. Traditionnellement, le journaliste s'est toujours posé en intermédiaire entre le public et le spectacle du monde dont il est le témoin. Faut-il qu'il partage cette responsabilité avec d'autres sphères ? Je ne suis pas sûr que la vérité et la démocratie y gagneraient au change.

A-t-on agi trop vite ?

En ce qui concerne la création de la Commission d'enquête, on a parfaitement bien fait d'agir dans l'urgence. C'est en ce qui concerne la publicité des débats que cela me semble plus délicat. Les événements dramatiques que la Belgique a connus se sont transformés en facteur d'unité nationale. Je ne suis pas de ceux qui pensent que le pays n'a plus d'avenir devant lui. Par contre, je pense qu'il y a un risque réel qu'un trop grand déballage conduise à une sorte de lynchage des institutions.

Ce serait l'effet inverse à celui escompté. La Belgique veut précisément réconcilier le peuple et ses élites...

C'est un souci noble, mais je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen de le satisfaire. Le problème, c'est que les élites n'ont pas compris que le peuple, de plus en plus éduqué, ne tolère plus l'arrogance. En ce sens, cette crise servira de leçon. Mais il ne faut pas prendre le risque qu'elle soit mal gérée.

En France, les séances de questions-réponses à l'Assemblée sont retransmises depuis plusieurs années à la télévision. Quel bilan peut-on dresser ?

L'enjeu n'est pas du tout le même car, à quelques exceptions près, seules les séances de questions-réponses sont retransmises. Les députés évoluent selon leurs rites traditionnels. La caméra se débrouille pour ne pas trop montrer les bancs vides. Le public, lui, ne suit pas beaucoup ces émissions.

La retransmission des débats n'est donc pas la meilleure manière d'améliorer la citoyenneté dans les démocraties modernes ?

Il n'est naturellement pas mauvais que le public voie comment les choses fonctionnent. Mais " observation " ne signifie pas " participation ". Ce que les gens veulent, ce n'est pas seulement avoir la possibilité d'" assister " à un débat parlementaire, ou un procès. Ce qu'ils réclament, c'est une plus grande capacité d'agir. Rien ne sert, même si cela part d'une bonne intention, d'accentuer la disproportion entre la multitude d'informations et le sentiment d'impuissance. Une meilleure citoyenneté passe par un redémarrage des syndicats et un renforcement de la vie associative, non par une multiplication des spectacles que l'on donne à voir aux gens dans leur fauteuil.

Propos recueillis à Paris, par JOELLE MESKENS

## Annexe 2 :

« Yves Winkin. Sur la retransmission des confrontations entre la juge Doutrève et les enquêteurs à la Commission Dutroux », par KERSTENNE, Raphaëlle, *Le Soir*, 20 décembre 1996, p.2.

*« Vous avez suivi en partie les confrontations de la nuit de mercredi à jeudi à la Commission Dutroux, quel est votre sentiment ?*

*Ce qui me frappe, c'est l'étonnant manque de clarté, l'étonnante difficulté à communiquer de la part des enquêteurs appelés à la barre. Le but de cette Commission est aussi pédagogique et, pourtant, je trouve qu'on s'embrouille au point de vue chronologique.*

*Je fais le contraste avec l'étonnante clarté, simplicité, efficacité de la communication que parviennent à faire passer les parents Russo et Lejeune. Ces personnes ne sont pas des experts mais ont simplement envie de faire changer les choses.*

*Le divorce entre citoyens et experts se consomme un peu plus.*

*Les confrontations étaient stimulées par une recherche presque ultime de la vérité. La vérité existe-t-elle ?*

*Le président de la Commission visait effectivement à faire jaillir la vérité en rappelant tard dans la nuit certains enquêteurs. Dans ces circonstances, c'était peut-être pour lui la seule manière de travailler afin d'éviter que la Commission soit suspectée de lanterner, de reprendre les rythmes très lents de la justice.*

*Mais je pense que tout le travail de la Commission repose sur une sorte de présupposition qu'il y a non pas une vérité mais la vérité qui, si on presse assez fort, finira par sortir.*

*Cependant, anthropologiquement, il n'y a que des vérités partielles, partagées par un plus ou moins grand nombre de personnes, un groupe, une famille, une entreprise. Il n'y a pas de vérité transcendante. Je ne pense donc pas que la juge Doutrève ou le gendarme Lesage cachent quelque chose : ils disent tous deux leur vérité.*

*La vérité est toujours liée à une organisation en fonction des éléments perçus comme importants. Cela n'est pas étonnant que ces deux personnes représentant un univers professionnel bien différent, exposent chacune une vérité différente. Cela dit, dans ce contexte d'une telle responsabilité publique, je pense que la Commission ne peut que procéder de la sorte.*

*Marc Verwilghen, le président de la Commission, leur a dit : " L'un de vous deux ne dit pas la vérité. (...) J'espère que l'on pourra se revoir un jour et... se regarder dans les yeux. " Comment interprétez-vous cette position ?*

*Selon moi, à ce moment, Marc Verwilghen sort de son rôle qui peut être assimilé à celui d'un juge d'instruction. Cela ne me dérange pas car il est peut-être en train d'inventer ou de réinventer cette justice humaine qu'on a tant demandé ces dernières semaines. Il donne à voir et à entendre au public une attitude nouvelle d'investigateur qui ose interpeller les hommes et les femmes qui sont derrière les fonctions.*

*Cette attitude aurait-elle été différente s'il n'y avait pas eu de retransmission télévisée en direct ?*

*Il me semble que nous sommes, en Belgique, dans un syndrome O.J. Simpson. Mais en mieux. En raison des circonstances, je pense que cette transmission télévisuelle, même si elle est délicate, est une tentative d'utiliser les médias autrement. Le direct permet à l'ensemble des citoyens de partager ces moments d'enquête et permet donc de créer une arène publique qui stimule les débats ailleurs que dans les zones de pouvoir, dans la rue, chez l'épicier, dans l'espace public.*

*Cela me paraît fondamental dans une société en crise comme la nôtre. Cette démarche audacieuse nécessitera après coup un bilan.*

*La présence permanente des caméras n'entraîne-t-elle pas des risques de pression sur les intervenants ?*

*Je n'ai pas perçu chez les commissaires de poussée de fièvre électorale. Il y a là beaucoup de sérénité, une très grande écoute : personne ne se coupe la parole, par exemple. Cela ne paraît pas comme une farce... La médiatisation immédiate a pour moi un effet positif de responsabilisation sur les commissaires et sur les personnes interrogées. Les couleurs politiques des commissaires ne disparaissent pas : ces hommes redeviennent ce qu'ils auraient dû toujours être, à savoir des représentants de la nation.*

*Le citoyen, en regardant les séances de la Commission, n'est-il pas appelé à être juge ?*

*Oui et, à ce titre, j'attire son attention sur les conclusions parfois hâtives qu'il peut tirer de la communication non verbale des intervenants. On dit souvent : " Le verbe ment, le corps ne ment pas ". Un look, une attitude, un regard peuvent induire une honnêteté ou une trahison. Mais il faut être très prudent et écouter ce qui se dit sans se laisser influencer par ce que l'on perçoit du personnage ».*

### Annexe 3 :

« Emotions et info§ à fleur d'écran. Au-delà de l'écume de ses programmes, le petit écran belge s'est révélé formidable caisse de résonance d'informations et d'émotions », par LETIST, Fernand, *Le Soir*, 31 décembre 1996, p.15.

*« Rien de plus sélectif que l'oeil, même aguerrri, du téléspectateur. Rien de plus versatile aussi. Quelles images auront impressionné nos rétines ? Quelles émissions auront dépassé l'éphémère pour atteindre la permanence du souvenir ? Début août, on aurait peut-être naïvement relevé que l'apparition début mai du sourire très professionnel de Fabienne Vandemeersche titularisée à la présentation du JT RTBF en remplacement de François Palange, nous réchauffait le coeur. Que l'échec d'" Affaires de famille ", la sitcom familiale quotidienne lancée en janvier par RTL-TV1, nous rassurait encore sur le discernement des téléspectateurs de la chaîne privée alors que le succès début juillet du divertissement bidon " 7ème Ciel " réinstallait le doute à ce sujet.*

*A part cela, on se serait légitimement étonné que l'administrateur général de la RTBF Jean-Louis Stalport (même faiblement) condamné dans l'affaire Inusop reste aux commandes de la chaîne publique. On aurait encore aligné quelques conventionnels enthousiasmes pour telles ou telles images des J.O. d'Atlanta ou du Tour de France... Mais toute cette écume audiovisuelle, c'était avant le 15 août. Avant la libération de Sabine et Laetitia. Avant l'arrestation de Marc Dutroux. Avant les pelleuses. Avant l'exhumation de Julie et Mélissa puis celle d'An et Eefje. Avant les obsèques écrasantes de ces enfants, leurs cercueils blancs et légers mis en terre d'une Belgique aux débuts de ses cauchemars et de ses insomnies. C'était avant la " Marche Blanche ", avant les retransmissions des travaux de la " Commission Dutroux ".*

*De tout cela, l'information télévisée s'est faite l'extraordinaire caisse de résonance, garante d'une certaine transparence, relais des exigences profondes de l'opinion publique à cerner " son " drame national, vecteur de son émotion en direct. RTL-TV1 voguant entre efficacité professionnelle (couverture de la " Marche Blanche ", flashes instantanés...), quelques pointes de démagogie et une sensibilité fusionnelle avec le grand public. Du côté de la RTBF, on remarqua inversement une distance pas vraiment de circonstance, quelques ratés (la retransmission de la " Marche Blanche "...) mais aussi une plus grande capacité d'analyse une fois l'émotion redescendue.*

*C'est pourtant la chaîne publique qui se livrera, dès la fin octobre sur Télé 21, à l'exercice risqué, périlleux et inédit de retransmettre " brut de décoffrage " les travaux de la " Commission d'enquête de la chambre sur les disparitions d'enfants en Belgique ". Du jamais vu en télé. Des magistrats, policiers, gendarmes, responsable politique belges sommés de s'expliquer sur les dysfonctionnement graves survenus dans les enquêtes. Une grande lessive publique qui trouvera de plus en plus son audience avec comme point culminant la séance de confrontations dans la nuit du 18 au 19 décembre, entre magistrats et gendarmes liégeois, qui rallia un demi-million de téléspectateurs belges abasourdis.*

*On retiendra plus que tout les visages marqués des parents omniprésents de reportages en émissions, les cortèges et services funéraires, la marée humaine blanche et l'intensité du chagrin que l'écran d'habitude plus froid arrivait à transcender car tout ça, c'est arrivé si près de chez nous ».*

## Epilogue.

Le contexte dramatique de l'affaire Dutroux nous a fourni l'occasion d'une radioscopie des pratiques textuelles de la presse écrite au creux d'un séisme émotionnel de forte amplitude. Au terme de notre parcours, trois certitudes émergent, qui viennent répondre à nos interrogations initiales.

**Tout d'abord**, l'évidence s'installe d'une **primauté accordée à l'émotion** tout au long des pénibles développements d'une affaire marquée par « *le chagrin et la colère* ». Dans une belle unanimité, les “événements Dutroux” ont coïncidé avec « *un de ces moments privilégiés où le journalisme se vit et s'écrit de manière différente, davantage côté cœur que côté raison* »<sup>139</sup>. Des semaines durant, la presse écrite s'est clairement instituée vecteur de l'émotion qui a touché la Belgique. Elle en a aussi parfois été acteur, voire catalyseur.

**Ensuite**, c'est la **mise en récit** qui s'est révélée constituer le mode de construction privilégié d'un discours journalistique en quête de sensations fortes. Ses liens quasi “organiques” avec le fait divers, sa feuilletonnisation quotidienne, son apparent éclatement, ses redites et ses “acteurs-types” servent une mise en scène écrite qui installe, au cœur du discours de presse, de l'émotion et de l'imaginaire plutôt que du relationnel et du savoir.

**Enfin**, l'étude de l'**énonciation** a mis à jour les marques visibles d'un fort investissement affectif du texte journalistique, tant au niveau des locuteurs secondaires qu'à celui du locuteur-journaliste dont la présence revendiquée s'inscrit avec une force particulière. Certaines pratiques surprennent par leur évidente subjectivité. Elles sont l'expression écrite d'une sensibilité à peine

---

<sup>139</sup> ANTOINE (Frédéric), « Les unes de presse entre narration et émotion », *Le Roi est mort...*, pp.25-37.

retenue, en même temps que la pratique d'une conception de l'information où le critère de sincérité a remplacé celui d'objectivité.

« *Pour moi, disait Guillebaud, le reportage idéal, ce serait le reportage où, en le lisant, je sente à la fois les interrogations, les doutes, la subjectivité du journaliste qui quelquefois ne comprend pas les choses(...), où je sente la vie quotidienne, la couleur du ciel, où je voie à quoi ressemblent les gens dans la rue* ». La couverture médiatique de l'affaire Dutroux rencontre cet idéal. Chambre d'écho de l'émotion de tout un peuple, elle use de formes discursives que l'on pourrait croire réservées à des discours plus subjectifs, ou encore littéraires et fictionnels, prolongeant au besoin dans l'imaginaire la mise en scène d'une histoire qui surpasse l'entendement.

Au moment où nous clôturons ces pages, la Commission d'enquête parlementaire poursuit ses auditions. Les mémoriaux ont fleuri et la méfiance perdure. Les médias, eux, ont recouvré leur sang froid. Au ton passionnel ont succédé les analyses cartésiennes...

## Repères bibliographiques.

### 1) Sur l'affaire Dutroux.

- *L'Année des médias*, sous la dir. de MARION (Ph.), Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 1996.

"L'année de la presse écrite", GUYOT (J.-Cl.), pp.37-56.

"L'intranquilité du veilleur en actualité", MARION (Ph.), p.10.

"Journalisme dans la tourmente. Quand les pratiques professionnelles affrontent les événements d'une année de troubles", GREVISSE (B.), pp.127-134.

"Réseau Dutroux: réseau de récits", MUNSCHAU (L.), pp.145-155.

- *La Société indicible. La Belgique entre émotions, silences et paroles*, BURNAY (Nathalie), LANNOY (Pierre) et PANAFIT (Lionel) [coordinateurs], éditions Luc Pire, Bruxelles, 1997.

"Une émotion populaire médiatisée. Laboratoire pour un autre journalisme", Masuy (Christine), pp. 25-40.

- *L'Affaire Dutroux. La Belgique malade de son système*, collectif, éd. Complexe, Bruxelles, 1997.

"Les médias et les "dysfonctionnements"", par H. LE PAIGE, journaliste, auteur de documentaires, pp.215-236.

- *Prises de parole. La crise des pouvoirs et l'éveil des consciences en Belgique*, numéro spécial de la revue *Réseaux*, Le CIEPHUM (Université de Mons), Mons, n° 79-80-90, 1997.

"Le rôle des médias dans les affaires", LITS (Marc), pp.133-141.

## 2) Sur la presse écrite, en générale et en particulier.

### a) Articles.

- "La femme du rédac'chef. Sur l'éditorial comme genre", DUBOIS (Jacques), à paraître.
- "Le fait diversier", *Journaliste, une passion, des métiers*, SAUVAGE (Christian), CFPJ.
- « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite », MOIRAND, (S.), *Langue Française* (28), décembre 1975, pp. 60-78.
- « Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal », PEYTARD (J.), *Langue Française* (28), Larousse, Paris, décembre 1975, pp. 39-59.
- « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », PETITJEAN (André), *Langue Française* (28), décembre 1975, pp.73-96.

### b) Monographies.

- *De l'événement à l'information, Rhétorique de la communication*, DANES (Jean), Marie-Josée Danès éditions, Paris, 1988.
- *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Antoine (Frédéric), DUMONT (Jean-François), GREVISSE (Benoît), MARION (Philippe), RINGLET (Gabriel), éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1995.
- *Grammaire des médias*, JANNET (A.-M.) et JAMET (Cl.), à paraître.
- *La Médiamorphose d'Alain Van Der Biest. Lectures d'une narration journalistique*, RINGLET (Gabriel) [dir.], ANTOINE (Frédéric) [coord.], éditions Vie Ouvrière ("Les ImMédiats de l'Observatoire du Récit Médiatique), Bruxelles, 1993.
- *La Peur, la mort et les médias*, RINGLET (Gabriel) [dir.] et LITS (Marc) [coord.], éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1993.
- *La Presse et les affaires. Actes du Colloque organisé par l'Observatoire du récit médiatique le 05 mai 1995 à l'Université catholique de Louvain* , sous

la direction de RINGLET (G.) et de LITS (M.), Vie Ouvrière, Louvain-la-Neuve, 1995.

- *Le Discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983)*, SOUCHARD (Maryse).
- *Le Discours du journal. Contribution à l'étude des formes de la presse quotidienne*, TETU (J.-F.), thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumières Lyon 2, section lettres, 1982.
- *Le Journal quotidien*, TETU (J.-F.) et MOUILLAUD (M.), PUL, Lyon, 1989.
- *Le Roi est mort. Emotion et médias*, RINGLET (Gabriel) [dir.] et LITS (Marc) [coord.], éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1993.
- *Presses, journalisme et société*, RINGLET (Gabriel), notes de cours destinées aux étudiants en communication de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Diddusion universitaire Ciaco, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, 1996-97.

### 3) Autres.

- « Clausules », par HAMON (Ph.), *Poétique*, VI, 1975, pp. 495-526.
- "Les émotions et l'espace public", PAPERMAN (Patricia), *Quaderni*, automne 1992, n°18, pp. 93-107.

